



Master mention «Anthropologie sociale et historique»

DES CULTURES EN PROJET

**LES INNOVATEURS AGRI-RURAUX DANS LES DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION EN BRETAGNE**

UN REGARD SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE

Mémoire de Master 1 réalisé par : Tristan LOLOUM

Sous la direction de : Yves POURCHER (UT2 – Le Mirail)

Sous le tutorat de : Soazig ROUILLARD (FRCIVAM Bretagne)



Septembre 2008

*« Caminante, son tus huellas
el camino, y nada mas ;
caminante, no hay camino,
se hace camino al andar... »*

Antonio Machado

*« On nous veut avec les stigmates des
grandes écoles, je le veux avec les
stigmates de la vie. Savoir s'il est
agrégé en soleil. S'il a ses grades de
désespoir »*

Jean Giono

TABLE DES MATIERES

Remerciements	6
Sigles	7
Avant-Propos.....	9
 INTRODUCTION.....	 10
Partie I.....	11
UNE ETUDE A TRAVERS CHAMPS	11
 DES CAMPAGNES EN TRANSFORMATION, DES INSTITUTIONS EN TENSION ..	 11
• Les métamorphoses de la question rurale	11
• L'hémorragie démographique des populations agricoles : mort annoncée d'un modèle agricole	14
• Des « Zatipiks » aux « agri-ruraux innovants »	17
• L'inadéquation des dispositifs classiques d'accompagnement	19
• Le contexte breton : une région convoitée	21
UNE SOCIO-ANTHROPOLOGIE APPLIQUEE.....	23
• S'appliquer à appliquer le regard anthropologique	24
• Une socio-anthropologie	25
• Une anthropologie de l'innovation et du développement	26
• Une anthropologie du projet.....	26
• La sociologie pragmatique de Boltanski et Thévenot	27
PROBLEMATIQUE	33
LE TRAVAIL EMPIRIQUE ET LE RAPPORT A L'OBJET	34
• L'échantillon	34
• Autres matériaux empiriques mobilisés : documentation et observations	36
• Les limites de l'enquête et le rapport à l'objet	37
 Partie II	 40
PANORAMA SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN BRETAGNE	40
 LA CONFIGURATION D'ACCOMPAGNEMENT	 41
• Un « marché » de l'accompagnement ?	41
• Un « dispositif » d'accompagnement ?	41
• Un « réseau » d'accompagnement ?.....	42
• Un « champ » d'accompagnement ?	43
• Une « configuration développementiste » de l'accompagnement.	44
LA POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT : L'EMERGENCE D'UN NOUVEAU PARADIGME	45
• Diffusionnisme et « conseillers » : les limites d'un modèle	45
• Genèse du concept d'« accompagnement »	46
• La posture d'accompagnement co-actif : être avec, aller vers et en même temps ..	47
L'ACCOMPAGNEMENT EN BRETAGNE : UN ENCHEVETREMENT DE MONDES ET DE LOGIQUES SOCIALES.....	49

• Chambres d'Agriculture de Bretagne, ADASEA et parcours de l'aide : un apport en demi-teinte.....	50
• Les GAB : un réseau d'appui technique et professionnel fondé sur des grandeurs militantes	55
• Le Réseau Agriculture Durable : des groupes de paysans autonomes	57
• La formation : un élément clef de l'accompagnement	59
• Les CIVAM : un réseau ouvert pour un accompagnement individuel et collectif... ..	60
En résumé : une configuration de trois types d'accompagnement.....	65
Partie III.....	67
PROJETS ET PROFILS DES INNOVATEURS AGRI-RURAUX.....	67
DES PROJETS INNOVANTS EN PORTE-A-FAUX AVEC LES SCHEMAS TRADITIONNELS DE L'AGRICULTURE MODERNE	68
• Des projets « bidules » : de la difficulté de nommer des projet nouveaux.....	68
• Des projets diversifiés : penser des systèmes complexes.....	69
• Des projets territoriaux.....	70
• Des projets de petite envergure : simplicité volontaire, simplicité subie et difficultés d'anticipation technico-économique	72
• Des projets progressifs et non linéaires.....	74
• Des projets de vie	75
DES PROFILS MARQUES PAR LE DETOUR, LE RETOUR, LE REFUS.....	76
• L'origine sociale : des itinéraires en décalage avec les schémas sociaux (et parentaux) de réussite.....	76
• L'origine géographique : une majorité de non-locaux	77
• Des parcours de reconversion professionnelle : un nouveau rapport au travail.....	78
• Des situations de familles contrastées	81
• Des motivations nouvelles : hédonisme, autonomie, cadre de vie, civisme.	83
En résumé : considérer la nature systémique des projets agri-ruraux	86
PARTIE IV	88
CHEMINEMENTS ET CHEMINANTS DANS LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT	88
UN OUTIL D'INTERPRETATION DES PROJETS A L'USAGE DES PRATICIENS ...	89
• Les huit capitaux mobilisables dans un projet agri-rural innovant	90
• Des projets à la croisée de plusieurs « mondes »	91
• Les évolutions séquentielles du projet	93
LES CHEMINEMENTS DE PROJET	93
• Le cheminement de « reprise ».....	93
• Le cheminement de « rupture ».....	94
• Le cheminement de « reconversion tardive ».....	95
• Le cheminement « détourné »	95
• Le cheminement « exploratoire ».....	96
LES CHEMINANTS.....	96
• La Fourmi	97
• La Cigale	97

• Le Poisson	98
• Le Papillon	98
• La Brebis	99
ETUDES DE CAS	99
• Le cheminement de reprise d'une fourmi.....	99
• Le cheminement de rupture d'une fourmi.....	102
• Le cheminement de reconversion tardive d'une fourmi.....	104
• Le cheminement détourné d'une brebis	106
• Le cheminement exploratoire d'un papillon	108
En résumé : comment répondre à cette diversité ?.....	110
CONCLUSION GENERALE.....	111
BIBLIOGRAPHIE	113

Remerciements

A Soazig Rouillard pour avoir laissé entrer un jeune anthropologue dans ce monde d'agronomes militants qu'est la FRCIVAM Bretagne et le pôle INPACT de Cesson. Pour sa bonne humeur et sa perspicacité.

Au comité de pilotage du stage, composé de Soazig Rouillard, François Doligez et Pascal Aubrée, pour leur professionnalisme et pour avoir redressé le manche quand le pilote planait.

Aux porteurs de projet pour avoir joué le jeu de l'entretien, pour leurs témoignages et leurs petits cadeaux en nature.

A Erwan (stagiaire n°3), mon compagnon de route et complice durant ce stage estivale, pour son amitié désormais indélébile.

A mes parents, pour leur accompagnement constant dans ce long cheminement universitaire (qui n'est peut-être pas terminé...). Pour leur amour.

A « Monsieur Vincent », pour tous ces bons moments, ces bons repas et ces bénédictions enflammées.

A Monsieur Yves Pourcher, pour avoir accepté de diriger un étudiant têtu, plus en recherche d'avenir et de sens qu'en mémoire de recherche. Pour les soins palliatifs apportés au mémoire et à son auteur.

Sigles

AB : Agriculture **B**iologique

ACRE : Aide à la **C**réation et **R**eprise d'**E**ntreprise

ADAR : Agence de **D**éveloppement **A**gricole et **R**ural

ADASEA : Association **D**épartementale pour l'**A**ménagement des structures des **E**xploitations Agricoles

AFIP : Association de **F**ormation et d'**I**nformation **P**our le développement d'initiatives rurales

AGROBIO 35 : Groupement des **A**GRiculteurs **B**IOlogistes d'Ile et Vilaine

AMAP : Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne

ANPE : Agence **N**ationale **P**our l'**E**mploi

AP : Accueil **P**aysan

ASPAARI : Association de **S**outien aux **P**rojets et **A**ctivités **A**gricoles et **R**uraux **I**nnovants

BPREA : **B**revet **P**rofessionnel **R**esponsable d'**E**xploitation **A**gricole

CA : Chambre d'**A**griculture

CDOA : Commission **D**épartementale d'**O**rientation de l'**A**griculture

CER : Centre d'**E**conomie **R**ural

CFPPA : Centre de **F**ormation **P**rofessionnelle et de **P**romotion **A**gricole

CG : Conseil **G**énéral

CMB : **C**rédit **M**utuel de **B**retagne

CNASEA : Centre **N**ational pour l'**A**ménagement des **S**tructures des **E**xploitations **A**gricoles

CNJA : Confédération **N**ationale des **J**eunes **A**griculteurs

CRAB : Chambre **R**égionale d'**A**griculture de **B**retagne

DRAF : Direction **R**égionale de l'**A**griculture et de **F**orêt

DJA : **D**otation **J**eune **A**griculteur

DPU : **D**roits **P**aiement **U**nique

DRAF : Direction **R**égionale de l'**A**griculture et de la **F**orêt

DSV : Direction des **S**ervices **V**étérinaires

EARL : Exploitation **A**gricole à **R**esponsabilité **L**imitée

EBE : **E**xcédent **B**rut d'**E**xploitation

EPI : **E**tude **P**révisionnelle d'**I**nstallation (ancien **P**DE)

FNSEA : **F**édération **N**ationale **des** **S**yndicats **et** **des** **E**xploitants **A**gricoles

GAB : Groupement des Agro-**B**iologistes

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation **en** Commun

INPACT : Initiative **P**our une Agriculture Citoyenne et Territoriale

FRAB : Fédération **R**égionale des Agrobiologistes **B**retons

FRCIVAM : Fédération **R**égionale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

JAC : Jeunesses Agricoles **C**hrétiennes

MIR : Mené Initiatives **R**urales

MRJC : Mouvement **R**ural **de** Jeunesse **C**hrétienne

PDE : Plan de **D**éveloppement **E**conomique (succède à l'EPI)

PITE : Programme d'Intervention **T**erritorial de l'**E**tat

PP : Porteur de **P**rojet

RAD : Réseau Agriculture **D**urable

SAFER : Société d'Aménagement **F**oncier et d'Établissement **R**ural

SAU : Surface Agricole **U**tile

SMI : Surface **M**inimum d'Installation

SRI / SPI : Stage de **R**éflexion à l'**I**nstallation / Stage **P**réalable à l'**I**nstallation

SYAL : **S**ystèmes Agro-alimentaires **L**ocalisés

TERRIAM : **TERR**itoires et **I**nitiatives par l'**A**griculture **M**ultifonctionnelle

UTH : Unité de **T**ravail **H**umain

Avant-Propos

Cette étude est le fruit d'un stage réalisé à la Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne, de juin à septembre 2008. Selon l'intitulé de la commande, l'objectif initial de l'enquête était le « *recueil et l'analyse des parcours de porteurs de projets [PP] agri-ruraux innovants au sein des dispositifs d'accompagnement en Bretagne* ». L'énoncé seul laissait déjà présager un long travail de familiarisation avec ce monde nouveau et ses termes inconnus : « agri-rural », « accompagnement », « porteur de projet ». La Bretagne même m'était inconnue. C'est donc avec la naïveté poussive du sociologue que j'ai dû déconstruire le sens commun de ces mots pour en reconstruire un nouveau, sociologique, moins abstrait qu'au premier abord espérons-le.

J'ai pour cela bénéficié d'une aide précieuse. Car cette étude est aussi le fruit d'une réflexion commune menée avec d'une part les porteurs de projet en question, qui m'ont permis petit à petit de comprendre les enjeux et les difficultés à devenir un « innovateur agri-rural » et qui occupent par conséquent une place de premier plan dans ce mémoire ; avec d'autre part Erwan Joyeau (co-stagiaire étudiant en Agronomie, chargé lui de faire un recensement des structures d'accompagnement liées à l'« agri-ruralité innovante » en Bretagne) et des professionnels de différentes structures (avec en premier lieu ma tutrice de stage, Soazig Rouillard, coordinatrice de la FRCIVAM), avec qui j'ai pu réfléchir sur ce que signifiait « accompagner ».

Les observations et analyses présentes dans nos deux mémoires (celui d'Erwan Joyeau et le mien) ont fait l'objet de quatre restitutions - une dans chaque département breton - auprès des différents acteurs de l'accompagnement. J'espère que chacun trouvera, dans cette version écrite, des outils de réflexion utiles pour leur travail au service d'une agriculture cohérente et de campagnes vivantes.

INTRODUCTION

Le terme d'« agri-ruralité innovante » a été proposé par les CIVAM pour qualifier un ensemble de projets nouveaux, émergents à l'intersection des problématiques rurales (l'aménagement, le développement, l'animation des territoires ruraux) et des problématiques agricoles. Ces projets, jugés « atypiques » par la plupart des acteurs du développement agricole, se distinguent des projets d'installation classiques par les *systèmes d'activités* auxquels ils renvoient (diversifiés, alliant production agricole biologique ou durable, transformation, commercialisation en circuits courts, accueil touristique ou autres services en lien avec les territoires ruraux, etc.), leur *taille* (petites exploitations, faibles investissements de départ...), les *profils* socio-biographiques de ceux qui les portent (non issus du milieu agricole, en reconversion professionnelle, pluri-actifs...) et les *valeurs* qui les motivent (le développement durable, l'autonomie, le cadre de vie, la simplicité volontaire...).

Ces nouvelles manières de vivre à la campagne, de devenir et d'être (et non plus seulement de naître) paysan, sont encore méconnues des organismes publics de développement agricole. En effet, ces derniers restent souvent configurés politiquement et techniquement pour un modèle d'agriculture dit « conventionnel »¹ et une catégorie d'agriculteurs relativement homogène. En parallèle, faute de trouver une place et de pouvoir faire entendre leur voix dans l'arène de la co-gestion, des associations de producteurs pionniers ont construit peu à peu leurs propres réseaux et développé des modes alternatifs d'accompagnement, fondés sur des dynamiques collectives et une pédagogie participative.

Devant les limites du modèle agricole officiel, ces pratiques innovantes d'accompagnement et d'agriculture, fomentées de longue date dans ces associations, apparaissent de plus en plus pertinentes.

Qu'est-ce que les innovateurs agri-ruraux apportent comme changements à l'agriculture et à la société ? Qu'est-ce que les différents dispositifs d'accompagnement apportent aux innovateurs agri-ruraux en devenir ?

¹ L'agriculture « conventionnelle », c'est l'agriculture majoritaire en France. Elle correspond au modèle agricole « moderne » planifié après-guerre et mis en place à partir des lois d'orientation de 1960 et 1962, puis par la PAC européenne (Politique Agricole Commune). Elle se caractérise par le recours à la mono-culture et à l'intensification (un haut niveau de rendement à l'hectare), l'usage importants d'intrants (mécanisation, traitements phytosanitaires : engrais, pesticides, fongicides...), une sectorisation et une intégration des productions dans des filières agro-industrielles.

Partie I

UNE ETUDE A TRAVERS CHAMPS

Ce mémoire est un mémoire hybride. Au confluent de la sociologie rurale, de la sociologie des organisations et des réseaux, de l'anthropologie sociale, des sciences de l'éducation et de l'agronomie, il se veut interdisciplinaire. Mémoire de recherche, il se rapproche d'une posture d'expertise (s'il en est) et d'évaluation. Concilier tous ces points de vue et ces postures est un défi que nous avons voulu relever. Il ne nous semble pas incompatible en effet de prétendre réfléchir aux grands changements de la société tout en voulant rendre service à des acteurs de ces changements.

Cette partie pourra apparaître quelque peu « abstraite » pour les praticiens en recherche de réponses claires, en ce sens qu'elle consiste en un détour par le contexte social des campagnes et par la théorie. Détour non moins nécessaire pour appréhender la question de l'agri-ruralité innovante et de l'accompagnement sous un angle nouveau. Rien de plus pratique en effet qu'une bonne théorie...

Dans cette partie, on présente également le terrain, l'échantillon sollicité et les subjectivités de l'enquête.

DES CAMPAGNES EN TRANSFORMATION, DES INSTITUTIONS EN TENSION

- **Les métamorphoses de la question rurale**

« Mais dans une société en crise et en panne d'imagination, le monde rural ne pourrait-il pas être, pour une fois, un espace d'invention, d'innovation sociale ? »

Bernard Kayser (1996 : 12)

Difficile de savoir aujourd'hui à quoi peut bien correspondre "le monde rural". L'opposition avec "l'urbain" sur laquelle sa définition reposait s'est tellement estompée que l'on en vient à se demander si la ruralité représente toujours un cadre d'analyse pertinent. Alors que la campagne et la ville renvoyaient à deux ensembles homogènes (l'un dédié à l'agriculture et à la tradition, l'autre à l'industrialisation et à la modernité), les dynamiques sociales de l'après-guerre ont bouleversé cet état de fait. L'inflation de qualificatifs proposés par les géographes pour caractériser le statut de ces territoires en mutation témoigne de ce brouillage : "urbain diffus", "urbanité rurale", "rurbanité", "post-ruralité", "néo-ruralité".

Nombre d'auteurs ont expliqué ce phénomène de mutation à partir de "la grande transformation de l'agriculture" (Boyer, Allaire, 1995)² et de son intégration au « mode de production capitaliste ». En même temps que la concentration et la modernisation (mécanisation, rationalisation, bureaucratisation) des espaces agricoles a réduit le nombre d'agriculteurs tout en transformant la nature de leur activité, la croissance des centres urbains a poussé une grande partie des populations rurales hors des campagnes. En parallèle, la décentralisation des industries en recherche de foncier et de main-d'œuvre pas chère a absorbé ces travailleurs dans des secteurs d'emploi non-agricoles. Enfin, l'extension du secteur tertiaire, l'accroissement de la mobilité et le plébiscite général des modes urbains par l'intermédiaire des mass médias, ont achevé d'effacer l'ancienne dichotomie rural/urbain.

Doit-on pour autant conclure à la caducité de la catégorie "rurale" ? Cela nous paraît peu justifié.

D'une part parce que le phénomène "d'érosion" a affecté les modes de vie, de production et d'occupation des espaces ruraux différemment et graduellement selon les pays et les régions (Jean, 2002). Il n'y a pas eu de substitution « mécanique » entre le modèle de petite propriété paysanne et celui de la grande exploitation capitaliste, mais plutôt un processus général de transition plus ou moins abrupte selon les régions. D'autre part, parce que le "monde rural" en tant que construction sociale continue de structurer notre rapport à l'espace et à nous-même. Il endosse de nouvelles significations et induit de nouveaux usages caractéristiques. Auparavant limité à la fonction productive, le rural est devenu un nouveau réservoir d'identités, d'activités, de savoirs, de biodiversité et de revenus. Résidentielle,

² Les auteurs, inspirés de l'École de la Régulation et de l'économie marxiste, font référence par ce titre à l'œuvre de Karl Polanyi, *The Great Transformation*, dans lequel il décrit le processus de "désencastrement" de l'économie capitaliste vis-à-vis des relations sociales et notamment des modes de contrôle social. Dans le cas de l'agriculture, on a assisté ce dernier demi-siècle à un désencastrement de la production vis-à-vis de la structure naturelle des sols, profondément modifiée par l'usage intensif d'intrants chimiques et de machines agricoles sur de très grandes surfaces de terre. Cette agriculture est aussi qualifiée de "hors-sol", de "minérale", par certains écologistes.

esthétique, naturelle, culturelle, productive, sociale : les fonctions potentielles du milieu rural se sont démultipliées. Les notions “d’environnement” et de “développement durable” s’imposent de plus en plus comme des composantes essentielles de la ruralité : « *penser environnement*, nous dit Marcel Jollivet (2001), *c’est penser le rural en tant que nature. C’est sur cette base que l’on peut dire que la référence à l’environnement redonne un sens nouveau au rural* ». La Nature n’est plus représentée comme un lieu abstrait et sauvage, mais comme un espace où les hommes ont un rôle à jouer. Le concept de « multifonctionnalité »³ met en évidence les fonctions de maintien des équilibres naturels et sociaux que doit jouer l’agriculture. Les campagnes et la paysannerie ne sont plus associées au passé et à l’archaïsme mais à un avenir soutenable socialement et écologiquement. Cette nouvelle vue écologique induit également de nouvelles politiques de conservation de l’environnement. On substitue les “réserves naturelles”, interdites aux installations humaines (comme il se fait aux Etats-Unis), par des “parcs régionaux” ouverts à une occupation humaine contrôlée.

Par ailleurs, avec le développement du “tourisme vert”, on voit s’intensifier les projections esthétiques sur le rural défini dès lors comme “paysage”. Pour reprendre Thomas Mitchell (1994), le paysage est un “*médium dynamique par lequel les identités sociales et subjectives se forment*”, un “*réseau de codes culturels*” qu’il revient à l’anthropologue d’interpréter, pour identifier derrière “le côté obscur du paysage”, les faits sociaux. L’anthropologue et historien américain Nicolas Green (1990) s’est penché sur l’émergence de ces nouvelles vues sur le rural, qu’il fait remonter à l’époque Haussmanienne, alors que le visage de Paris se transformait et que naissait une nouvelle culture bourgeoise métropolitaine férue de beaux paysages. Les premiers peintres bucoliques qui ont choisi la périphérie « sauvage » de la capitale comme objet d’art bon marché ont été les précurseurs de l’attrait des citadins pour les campagnes.

Plus récemment, Bertrand Hervieu et Jean Viard (2005) ont étudié les modalités nouvelles de cette « *mise en désir des campagnes* ». Le rural est devenu un lieu de ressourcement pour des urbains venus “renouer avec la nature” le temps d’un week-end. Les savoir-faire et produits traditionnels, tombés en désuétude avec l’industrialisation et l’ouverture aux biens d’importation, sont remis au goût du jour. Ils font désormais partie d’un “patrimoine” mis en scène dans les musées... Ou dans les rayonnages des grandes galeries

³ Apparue en 1992 lors du Sommet de Rio (au côté du développement durable), le concept de « multifonctionnalité agricole » reconnaît les vocations sociales et environnementales de l’agriculture. Il a été intégré au droit français à travers la Loi d’Orientation Agricole de 1999.

marchandes. L'espace rural est donc compris ici comme un "territoire social" imaginé, désiré et vécu, sujet à usages multiples et parfois contradictoires.

Face au processus de "déterritorialisation" touchant le monde rural, par lequel l'agriculteur s'est rendu dépendant du secteur industriel⁴ et les relations sociales entourant le « mode de vie villageois » se sont détériorées, on assiste ces dernières années à un processus très hétérogène de "reterritorialisation", se manifestant par de nouvelles manières d'investir symboliquement et matériellement le territoire : de nouvelles manières d'être rural, d'y vivre et d'en vivre. Cela se traduit politiquement par différentes mesures telles que la décentralisation, le développement local ou encore la loi Voynet, instaurant les « Pays » et consacrant le développement durable dans l'aménagement des « Territoires » (le nouveau crépuscule des politiques d'aménagement). En termes culturels, cette « reterritorialisation » se traduit par l'idéal du « Retour à la Terre » et de « l'agir local ». L'*agri-ruralité innovante* participe de cette redéfinition. Comme l'évoque le tiret entre l'« agri » et le « rural », elle prétend retrouver un lien entre les territoires ruraux comme lieux de vie et l'agriculture comme activité multifonctionnelle (économique, écologique et sociale).

Aussi, à l'idée de la *fin* du rural serait-il préférable de parler plutôt d'une *métamorphose* du rural, qui ne se définit plus tant par sa différence avec l'*urbain* que sur une différenciation interne.

- **L'hémorragie démographique des populations agricoles : mort annoncée d'un modèle agricole**

Cette métamorphose de la question rurale n'est pas sans lien avec la question agricole. La convoitise autour du rural vient de toutes parts faire pression sur les terres agricoles. Elle s'empare des vides laissés par les paysans. Or l'agriculture d'aujourd'hui manque d'agriculteurs. La population agricole n'a cessé de décliner depuis 40 ans : alors qu'elle représentait 17,8% de la population active en 1968, elle a chuté à 8% en 1980, pour atteindre les 3% actuels. La France rurale n'aurait-elle plus besoin de ses paysans (Alphandery *et ali.*, 1989)? La « fin des paysans » (Mendras, 1992) aurait-elle sonné ?

On ne peut pas dire que le phénomène n'était pas planifié. Il était même inéluctable au regard des impératifs de réforme défendus après 1945 : mécanisation, concentration,

⁴ en amont (approvisionnement en semences, en fertilisants et en équipements), en aval (transformation des produits, distribution, commercialisation), au sein-même de sa production (normes de gestion et d'hygiène) et en aval (intégration dans les circuits de la Grande Distribution)

agrandissement, mise aux normes... Les petites exploitations ont payé d'un lourd tribut ces politiques de modernisation, et cet « ajustement démographique » frise désormais l'hémorragie, si bien qu'on peut aisément parler, comme Patrick Champagne (2002), de « crise de la reproduction sociale de paysannerie française ». Pour deux paysans partant à la retraite, un seul s'installe sur une exploitation. De moins en moins de jeunes sont prêts à « reprendre » l'exploitation familiale. La perspective économique et symbolique (le sens) du métier ne parvient plus à les retenir de s'exporter vers les professions du secteur tertiaire, de l'industrie et du salariat - jugées plus valorisantes. Ce qui autrefois ne laissait pas - ou peu - de place au choix (la tradition, l'héritage familial, la reproduction du schéma parental) relève aujourd'hui de la volonté individuelle. Plus significatif encore, certains agriculteurs en place préfèrent voir partir leur exploitation à « l'agrandissement »⁵, plutôt que de « transmettre »⁶ à de jeunes agriculteurs la charge d'un patrimoine qu'ils estiment trop lourd, trop usant, pas assez rentable. C'est ce qui d'ailleurs poussait l'un de nos enquêtés à qualifier ces agriculteurs, usés par un travail dépourvu de sens : « *les agriculteurs* ». Ayant eux-mêmes perdu le goût du métier, ils ne croient pas en la possibilité qu'un autre puisse y trouver son compte. Dès lors, face à ce refus partagé, l'agrandissement apparaît comme une solution de facilité, et plus rémunératrice financièrement que plus est.

Cette rupture générationnelle n'est pas sans susciter un certain nombre de questions et de problèmes nouveaux.

Tout d'abord quant aux conditions d'émergence d'une telle crise : qu'est-il advenu de cet « attachement à la terre », réputé être au cœur de la « condition paysanne » ? Qu'est-ce qui a rendu l'agriculture aussi peu attractive, alors même que les revenus de l'agriculture ne semblent pas aussi défavorables qu'ils ont pu l'être de par le passé ? Nous ne nous étendrons pas longuement sur ces questions au cours de cette enquête, de nombreux auteurs bien plus qualifiés ont déjà traité de la question. Toutefois, on ne pourra manquer de les évoquer en filigrane. Comprendre l'évolution du modèle agricole « conventionnel » et « moderne » (avec toute la vision de la science, de la profession, de l'organisation et du conseil agricole qui va avec) est en effet déterminant pour saisir les paradoxes de l'accompagnement à la création d'activités agri-rurales innovantes. Aussi peut-on relever succinctement les problèmes importants posés par cette contrition démographique et par la modernisation de la production.

⁵ « Laisser son exploitation à l'agrandissement » signifie vendre sa propriété à un exploitant voisin, souvent intéressé d'agrandir son domaine pour « augmenter ses quotas » (ses droits à produire), amortir ses coûts d'investissement, augmenter ses revenus par des rendements d'échelle.

⁶ La transmission est le pendant de la reprise : l'exploitation est transmise comme un tout, une unité autonome.

Tout d'abord, d'un point de vu humain, on remarque que les populations agricoles sont touchées par une série de « socio-pathologies » allant du célibat forcé⁷ au suicide⁸ en passant par l'acculturation, laissant place à la perte des taxinomies locales au profit de termes techniques et d'algorithmes austères et à une sorte de « béance culturelle » dans les milieux paysans. On peut ajouter à cela le sentiment de culpabilité provoqué par les injonctions paradoxales⁹ de l'aide publique, qui vantent la productivité d'une main et finance les « friches agricoles » de l'autre : « *l'argent gagné sans travailler est [vu comme] l'argent de la folie, de l'hybris, du désordre...* » (Salmona, 1994). Ainsi, alors qu'autrefois le « paysan » était synonyme d'« arriéré » et la paysannerie de « traditionalisme », l'« exploitant agricole » d'aujourd'hui est jugé responsable de tous les maux des rivières et de l'atmosphère. La modernisation des exploitations, censée faire du paysan arriéré un entrepreneur dynamique a fini d'abattre l'image valorisante - quoique bucolique - du paysan gionien (cf. le *Regain* de Jean Giono), garant de la terre et de son héritage. Pourtant, comme le soulignent Delord et Lacombe (dans Kayser, 1996), « *paradoxalement, ces inquiétudes ou interrogations adviennent alors que les agriculteurs peuvent s'enorgueillir de succès techniques très souvent rappelés et pleinement conformes aux ambitions qui leur étaient proposées depuis la guerre : les besoins alimentaires nationaux sont largement satisfaits et la balance commerciale agricole est excédentaire* » (p. 60).

D'un point de vue environnemental ensuite, l'agrandissement et l'intensification ont conduit au remembrement des parcelles, se traduisant par la suppression des haies bocagères et l'arasement des talus qui ne peuvent dès lors jouer leur fonction naturelle de filtration, de lutte contre l'érosion des sols et de préservation de la biodiversité¹⁰.

D'un point de vu économique, l'intégration au marché capitaliste signifie également la concentration du capital foncier et financier entre les mains de moins en moins d'exploitants, et la perte sèche d'emplois agricoles.

⁷ "Le célibat est un des drames les plus cruels que la société paysanne ait connue au cours des dernières décennies. Il a contribué, plus qu'aucun autre facteur, l'émigration mise à part, au dépérissement et à la disparition des petites entreprises agricoles qui étaient au fondement de l'ordre rural d'autrefois." (Bourdieu, 2002)

⁸ Parfois lourd de sens lorsqu'il s'agit d'ingurgiter des produits phytosanitaires initialement « destinés à tirer artificiellement les fruits de la terre », comme le souligne Estelle Deléage

⁹ Le fameux « double-bind » de Gregory Bateson.

¹⁰ « *Voilà, dit l'homme, que l'aubépine est inutile et puis qu'avec son ombre, tu me diras, elle mange d'un côté le bon des graines et que de l'autre côté, côté soleil, elle mange aussi le bon des graines avec son abri. Car, l'abri de l'aubépine est sec et souple et c'est beaucoup aimé par un tas de bêtes fouineuses, je sais. Mais, justement, ça serait trop long à dire. Une chose seulement, pour te faire comprendre. Si tu comprends ça, tu comprends tout. Avec de l'aubépine il y a des oiseaux. Ah ! Il eut l'air d'avoir marqué dans sa pensée un point très important...* » Jean Giono, *Que ma joie demeure* (1934)

Sur le plan institutionnel, les organismes de défense de l'agriculture ont de moins en moins d'agriculteurs à défendre et se voient remis en cause dans leur raison même d'exister. C'est le cas par exemple de certaines ADASEA chargées de l'installation des jeunes agriculteurs, premières touchées par les restrictions du budget national.

Sur le plan social enfin, la crise de la population agricole coïncide avec la reconfiguration de l'espace rural. Sur 100 hectares libérés par des agriculteurs partant en retraite, 10 ha sont perdus pour l'agriculture (vont à l'urbanisation, au tourisme, à l'industrie) et 40 ha vont à l'agrandissement. C'est ce que d'aucuns appellent « l'érosion foncière » de l'agriculture. Lieu de production pour une minorité d'exploitants, lieu de résidence pour une masse grandissante de « rurbains », paysage de nature (de conservation) et de folklore pour une poignée de touristes : la campagne est de moins en moins considérée comme un lieu de vie.

- ***Des « Zatipiks » aux « agri-ruraux innovants »***

Dans ce contexte de crise, alors que l'on découvre peu à peu l'envers du décor productiviste de l'agriculture modernisée et que la profession - bien que valorisée en termes de revenus et de droits sociaux¹¹ - est dévalorisée symboliquement, une nouvelle population très hétérogène se tourne vers l'agriculture et le milieu rural. S'installant souvent en dehors des chemins de l'agriculture conventionnelle (hors-cadre familial, sans les aides publiques à l'installation), les systèmes de production mis en place se distinguent des exploitations agricoles communes par leur diversité : lapins, ovins, cervidés, races rustiques, légumes anciens (...), le tout en Bio, système durable, bio-dynamie... De quoi donner le tournis aux experts habitués à des schémas plus « classiques » de production, manquant de références techniques et de compétences, pour appuyer leurs conseils. Aussi les agri-ruraux sont-ils contraints d'intégrer des dynamiques infra-institutionnelles d'innovation - fondées sur l'expérience et l'échange entre pairs - pour construire eux-mêmes leurs références. Il en va de même concernant la taille des exploitations : leur petite envergure est couramment compensée par des activités à forte valeur ajoutée (du type transformation de produits). Ces activités de production et de transformation sont fréquemment mises en valeurs dans des circuits courts de distribution (marchés, AMAP, coopératives, etc.). Et il n'est pas rare qu'à ce large inventaire de pratiques nouvelles s'ajoutent des activités de service, d'accueil et d'animation, sortant du

¹¹ L'un des objectifs des syndicats majoritaires (FNSEA, CNJA) était de généraliser les droits sociaux des travailleurs (congrés, 39 h/semaine, santé, etc) aux travailleurs agricoles.

cadre strictement agricole. Les termes de Multifonctionnalité et de Territoire résument bien les grandes enjeux de ces projets.

Concernant les profils des porteurs de projet, pour beaucoup d'entre eux, rien ne semble les prédisposer à de telles activités. Des « néo-ruraux »¹², des fils d'agriculteurs retournant sur l'exploitation familiale avec une nouvelle vision après s'en être détournés, jeunes diplômés ou quadragénaires en reconversion professionnelle : le tableau est riche en contrastes. Pour une partie des agriculteurs en place, inquiets de se trouver à nouveau concurrencés sur l'acquisition de terres agricoles, ces *prétendants* à l'agriculture ne sont jamais que de *prétendus* agriculteurs : des « farfelus », des « uluberlus », des « atypiques », etc. Les qualificatifs abondent pour souligner leur « altérité ».

Par définition, ces « atypiques » (les « Zatipiks », est-on tenté d'écrire tant le terme est entré dans le langage courant, y compris des praticiens du milieu agricole, comme s'il se référait à un groupe homogène et clairement identifié¹³) se caractérisent par la négative, dans une opposition avec les « conventionnels » censés incarner un modèle normal d'agriculture. Cette opposition est tantôt rejetée (lorsqu'elle est assignée de l'extérieur par les « représentants légitimes » de l'Agriculture), tantôt revendiquée (lorsqu'elle est utilisée par défiance contre les canons de l'agriculture intensive). En ce sens, on peut dire qu'elle est structurante. Elle n'en reste pas moins arbitraire. Dans les classifications d'usage, elle accompagne toute une série d'oppositions binaires impropres à rendre compte de la complexité et de la diversité des pratiques agricoles dont il est ici question : « gros »/ « petits », intensifs/extensifs, « pollueurs »/ « écolo », grande distribution/vente directe, FNSEA/Conf°, etc. La catégorie des « atypiques » reste une catégorie par défaut. De surcroît, si l'on compare les pratiques agricoles à plus large échelle (historique, géographique), il y a fort à parier que les « conventionnels » bretons se voient taxés d'« atypiques » et qu'au contraire les « atypiques » agri-ruraux se rapprochent des « conventionnels » de l'agriculture mondiale. Il s'agit donc d'une définition socialement et historiquement située. Le terme d'*agri-rural innovant* nous semble proposer une définition

¹² Ce terme nous paraît ambigu de par les *a priori* culturels qu'il suppose (les « babos », les « bobo », les « Zipi », comme on l'entend souvent), mais aussi si l'on part du principe d'une métamorphose du rural et de l'urbain. En effet, il existe aujourd'hui une telle mobilité des individus qu'il devient difficile de distinguer les ruraux des urbains. On devrait dès lors aussi qualifier les anciens ruraux emprunts de valeurs urbaines (en somme la plupart) des néo-ruraux ? Tous sont de fait des nouveaux ruraux....

¹³ Cela rejoint la remarque d'un administrateur CIVAM 29 (éleveur laitier dans un GAEC du Finistère) qui lors de la présentation de l'exploitation disait en parlant des relations avec le voisinage : « *Pour certains, c'est un peu la Tribue des Indiens ici... Il y a même une voisine qui croyait encore qu'on trayait nos vaches à la main tous les jours !* »

positive, ouverte et actualisée (à jour des récentes évolutions sociales) d'une activité sociale et professionnelle en émergence.

L'un des objectifs de cette enquête va consister à dresser des portraits sociologiques de ces nouveaux entrepreneurs ruraux afin d'identifier, dans cette diversité de profils atypiques : des types. Nous tenterons de témoigner de la diversité et d'identifier les grands enjeux derrière ce terme « agri-rural innovant », encore peu répandu en dehors des réseaux CIVAM. Une meilleure connaissance de cette population, de ses attentes et de ses rapports à l'accompagnement, devrait apporter des éléments nouveaux au dialogue institutionnel s'instaurant actuellement autour de la mise en place de la réforme du dispositif d'aide à l'installation (la « Réforme PPP ») initiée au début de l'année 2008 (« Pour un pacte renouvelé de l'installation de jeunes en agriculture ») par le Ministère de l'Agriculture et le syndicat majoritaire. Cela permettrait également de trouver des manières alternatives de soutenir les 50 % d'agriculteurs s'installant sans DJA, ainsi que les entrepreneurs participant à l'animation des campagnes par l'intermédiaire de projets d'accueil et de services non strictement agricoles (des oubliés de l'accompagnement du fait de leur statut intermédiaire¹⁴).

- ***L'inadéquation des dispositifs classiques d'accompagnement***

Le contact entre ces deux ensembles sociaux (« conventionnels » et « innovateurs agri-ruraux ») n'est pas sans générer des conflits, notamment autour des questions foncières (la rencontre entre cédants et accédants) et au sujet des dotations financières accordées par les institutions agricoles (DJA, prêts JA). Les porteurs de projets agri-ruraux sont de fait surreprésentés parmi les 50% d'agriculteurs s'installant sans les aides. Cela est lié d'une part au fait qu'ils ne sont pas toujours éligibles pour ces aides (en raison de leur âge, des critères des projets : non strictement agricoles, surfaces inférieures à la demi SMI requise), d'autre part à une crainte des contrôles, de la « paperasserie » et de la dépendance vis-à-vis des institutions, quand ce n'est pas par opposition au système d'aides, vu comme l'assistanat d'un système agricole illégitime.

Lorsqu'ils sont inscrits dans le dispositif institutionnel d'aide à l'installation, les Porteurs de Projets (PP) agri-ruraux souffrent d'un statut marginal : faute de mots pour

¹⁴ Une porteuse de projet se plaignait d'avoir été classée dans la catégorie « Hôtellerie » par l'ANPE alors qu'elle voulait souhaitait mettre en place un gîte rural paysan, plus en lien avec l'agriculture selon elle.

qualifier leur projet, ils sont classés dans la sous-catégorie des « atypiques » ; faute de références technico-économiques pour évaluer leur viabilité économique, ils sont contraints au zèle pour vendre et défendre leur projet auprès des bailleurs ; faute de temps et de compétences d'accompagnement pour les aider à formuler et à construire un projet cohérent, on se décharge de les recevoir en les renvoyant vers des structures « alternatives ».

En deçà des conflits politiques autour de la question de la place de l'agriculture au sein des espaces ruraux et de la société, notre avis est que les divergences signalées relèvent également de facteurs culturels et sociaux. En effet, les références au territoire, à l'environnement, au patrimoine et à la vitalité socioculturelle des campagnes ne sont pas - non plus - une invention des porteurs de projets agri-ruraux et des CIVAM, loin s'en faut : la « multifonctionnalité » de l'agriculture est reconnue comme caractéristique intégrante de l'agriculture depuis la Loi d'orientation agricole de 1999¹⁵, et l'insertion territoriale de l'agriculture est célébrée de tous les bords politiques. C'est donc également au niveau des pratiques professionnelles et des routines organisationnelles que l'on doit rechercher les barrières à un accompagnement cohérent des projets agri-ruraux.

Alors qu'entre l'institution agricole et les agriculteurs « conventionnels » les relations sont normalisées et codifiées, la relation avec les agri-ruraux innovants souffre d'un problème de communication évident. Les agriculteurs « conventionnels » et les institutions agricoles se connaissent. Il existe entre eux une certaine « familiarité ». Leur reconnaissance mutuelle se passerait presque de mots : *« je souhaite reprendre l'exploitation familiale. Il y aurait deux actifs, 40ha de SAU, 40 génisses, des prim'holstein, 260 000 L de quota »*. En une phrase - difficilement compréhensible pour un non initié - tout est dit. Le conseiller sait identifier les enjeux de l'installation du candidat : il sait d'où il vient, où il va, et peut dès lors le lancer sur le « parcours d'aide à l'installation » sans encombre (Formation / Stage 6 mois / Stage 40h pré-installation / PDE), car ce parcours a été tracé pour lui. Ces implicites communs entre le conseiller et le jeune agriculteur ont été historiquement construits en même temps que le paradigme agricole moderne des années 50. De ce paradigme moderne découle également le « modèle à 2 UTH » (et la vision traditionnelle de la famille qu'il implique), l'idée d'une « profession agricole » (où le travailleur agricole jouirait d'une parité de revenus et de droits sociaux avec les autres professions, où l'on découplerait vie familiale/vie privée), la

¹⁵ "la politique agricole prend en compte les fonctions économique, environnementale et sociale de l'agriculture et participe à l'aménagement du territoire, en vue d'un développement durable.", (Loi 99-574 du 9 Juillet 1999)

« déterritorialisation » de l'agriculture (intégration à des filières de production et de distribution, cultures hors-sol), de même que la foi en la technique et en l'expert agricole.

Cela peut expliquer en partie pourquoi les agri-ruraux innovants se retrouvent sociologiquement et culturellement en porte-à-faux avec cette institution : leur situation de famille ne correspond pas nécessairement au modèle à 2 UTH (familles recomposées, couples pluri-actifs, concubinages) ; ils ne recherchent pas nécessairement à gagner beaucoup d'argent, mais plutôt à effectuer un travail qui leur plaît et qui a du sens ; ils préfèrent développer une activité locale, écologique, intégrée au territoire ; leur insertion socioprofessionnelle ne va pas nécessairement de soi (ils sont majoritairement non-locaux, non issus du milieu agricole) ; et leur vision sociétale n'est pas sans impliquer une certaine défiance vis-à-vis du « progrès modernisateur », dont les limites se font de plus en plus saillantes. Par conséquent, la relation avec les conseillers des ADASEA et des Chambres d'Agriculture, aussi sympathiques et ouverts soient-ils, ne va pas de soi. Elle implique plus de travail de part et d'autre : il est plus difficile d'évaluer la faisabilité économique du projet, la motivation de la personne, sa compétence, trouver du foncier, prendre en compte sa situation familiale, ses « idéaux ».

Aussi préfère-t-on parler de « cheminement » plutôt que de « parcours » pour parler du processus de création d'activité : le projet avance à petits pas dans cet univers inconnu où l'on est ni connu, ni reconnu, et parfois inconnu à soi-même. Plus qu'une construction de projet, l'installation/création est aussi pour les agri-ruraux un apprentissage et une exploration dans des mondes inconnus et parfois hostiles (le monde des cédants, le monde des Chambres, le monde du crédit, etc.).

Dans cette étude, nous souhaiterions rendre compte de la diversité des « mondes » sociaux que doivent traverser ces porteurs de projet agri-ruraux innovants au cours de leur cheminement à l'installation. La compréhension de cette diversité - des contraintes mais également des richesses qu'elle contient - est la condition essentielle pour la mise en place d'un accompagnement ouvert et efficace.

- ***Le contexte breton : une région convoitée***

Même si cette étude pourrait aisément être élargie à d'autres régions françaises (s'agissant de dynamiques d'innovation et de modes d'accompagnement présents en fond dans l'ensemble du secteur agricole français), il est important d'évoquer le enjeux spécifiques de la région où elle a été réalisée.

La Bretagne est une région fortement marquée par l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire : 6,3% des actifs bretons travaillent dans le secteur agricole contre 3,4% en moyenne dans le reste de la France (source : CRAB, 2006). Historiquement, elle s'est spécialisée dans l'élevage intensif : sur les 241 exploitations inscrites au RDI en 2006 (donc les fermes potentiellement « reprenables » par de nouveaux agriculteurs), 83% étaient des exploitations en lait, bovin viande, volaille ou porc. Et même si la baisse du nombre d'exploitations agricoles observée en France (-14% entre 2000 et 2005) est encore plus forte en Bretagne (-21% sur la même période)¹⁶, l'idéologie modernisatrice reste très bien implantée au sein des institutions (Chambres, DRAF, SAFER) et parmi les actifs agricoles.

Mais la Bretagne est aussi une région propice à l'émergence de voies discordantes. Les mouvements écologistes, paysans et ruraux se sont en effet cristallisés autour de questions communes : celle de l'eau (la pollution en nitrates du fait de l'usage d'engrais et des effluents d'élevage, les « algues vertes »), du nucléaire (la région est la seule région avec la Corse, dépourvue de réacteur nucléaire), des luttes paysannes, de la valorisation du patrimoine local, etc. Il existe en Bretagne, comme l'affirme l'anthropologue agronome Estelle Deléage, une *« une alchimie de préoccupations (...) centrées autour de la recherche d'une plus grande autonomie par rapport aux appareils « responsables » des effets dévastateurs sur l'environnement d'un développement purement économique, et d'individualités plurielles, de parcours parfois atypiques : les universitaires de renom Maurice le Démézet et Jean-Claude Lefeuvre, issus du monde scientifique, l'agriculteur André Pochon et l'ajusteur Jean-Claude Pierre, authentiques autodidactes, devenus des personnalités aux compétences largement reconnues, tous désormais véritables « intellectuels organiques » du mouvement écologiste.* (Deléage, 2004 : 86). C'est notamment cette convergence d'intérêts et de personnes qui a donné naissance au pôle INPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale : un foyer d'associations oeuvrant pour une agriculture durable et un milieu rural vivant), dont la concrétisation a été permise par des programmes de financement tels que le PITE, visant à résoudre les problèmes de pollution de l'eau liés à l'agriculture en Bretagne.

Les CIVAM se positionnent à l'intersection de ces différentes luttes. Créés dans les années 1950 par des enseignants agricoles pour diffuser le progrès et la modernité dans les campagnes, ils se sont peu à peu détachés de la « frénésie modernisatrice » au profit de thèmes tels que l'autonomie herbagère, le développement durable, le territoire, les « campagnes vivantes et solidaires », les énergies renouvelables, la qualité des aliments, etc.

¹⁶ Source : Tableaux de l'agriculture bretonne 2007, DRAF Bretagne, Agreste.

Dans une tradition proche de l'humanisme chrétien et personnaliste des Jeunesses Agricoles Chrétiennes (JAC), les CIVAM défendent une vision globale de l'homme. C'est pour ces raisons que les CIVAM entretiennent des relations mesurées avec les principaux syndicats agricoles (Confédération Paysanne et FNSEA), trop attachés selon eux à défendre les intérêts des agriculteurs. Cette position intermédiaire leur permet ainsi de collaborer avec les organismes agricoles institutionnels - comme c'est le cas avec l'ADASEA autour de l'accompagnement - tout en soutenant individuellement certaines des positions de la « Conf' ».

UNE SOCIO-ANTHROPOLOGIE APPLIQUEE

« Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est, au contraire, pour nous mettre en état de les mieux résoudre ».

Emile Durkheim, *De la division sociale du travail*, 1893.

S'il peut paraître surprenant qu'un (apprenti) anthropologue s'intéresse à des questions de développement agricole, il peut sembler d'autant plus surprenant que des acteurs du milieu agricole et rural fassent appel à un étudiant en sciences sociales pour une enquête de ce genre : de fait, les stages à la FRCIVAM sont généralement réservés à des étudiants d'agronomie et aux géographes. Soazig Rouillard, coordinatrice de la FRCVIAM et tutrice de ce stage, souhaitait avoir un retour plus précis - « *en empathie avec les PP* » - sur les profils socioprofessionnels, les projets et les parcours dans les structures d'accompagnement des innovateurs agri-ruraux. L'étude avait pour objectif d'évaluer, par une enquête auprès d'eux, les différents dispositifs de la région.

De mon côté, je souhaitais avoir un angle de vue différent sur les dynamiques de changement à l'œuvre dans les campagnes. J'étais entré sur le sujet par la porte de l'écologie politique, qui m'avait ouvert - mobilité Erasmus aidant - sur le néo-ruralisme au Portugal. J'étais particulièrement intéressé par l'aspect « organisé » du réseau CIVAM, qui contrastait grandement avec l'humeur anti-institutionnelle et l'isolement parfois revendiqué des milieux néo-ruraux que j'avais pu côtoyer auparavant. L'idée de collaborer avec des ingénieurs agronomes engagés contre un modèle agro-industriel, auquel ils ont par ailleurs été initiés au cours de leurs études, rendait la rencontre d'autant plus intéressante...

- *S'appliquer à appliquer le regard anthropologique*

L'anthropologie est de plus en plus sollicitée comme « expertise » dans le cadre de programmes de développement. C'est d'ailleurs dans les programmes de développement agricole et rural en Afrique - notamment au sein de l'APAD (Association euro-africaine pour l'*anthropologie* du changement social et du développement) - que s'est forgée l'anthropologie du développement (Olivier de Sardan, 1995). C'est surtout avec la généralisation des « approches participatives » (bottom-up) que l'on s'est rendu compte de l'intérêt de faire appel à des spécialistes pour comprendre les logiques sociales et culturelles à l'œuvre dans les processus d'innovation et d'apprentissage. Ce changement dans les pratiques de développement s'est également traduit par une revalorisation des « savoirs locaux » (des « savoirs indigènes »), desquels les ethnologues étaient réputés être experts.

Toutefois, l'idée d'une anthropologie appliquée reste fortement contestée dans les milieux académiques. La dichotomie entre anthropologie fondamentale et anthropologie appliquée persiste, selon Paul Sillitoe (2007), du fait de « facteurs inhibiteurs » propres à la discipline : le sentiment de culpabilité vis-à-vis du parti-pris des ethnologues dans le processus de colonisation (dont Edmund Leach est l'incarnation exemplaire), la tendance à une « hypocondrie épistémologique » (Clifford Geertz) de la part de certains courants relativistes post-modernes, une appréhension (légitime) quant à l'utilisation des données ethnographiques. Nous sommes conscient des mésusages potentiels dont peuvent faire l'objet les sciences sociales, d'autant plus à l'époque actuelle où la connaissance des « tendances » socioculturelles se monnaie - parfois à prix d'or - dans les bureaux de marketing. Nous sommes aussi au courant des limites de l'anthropologie et de la nécessité de collaborer avec d'autres disciplines (tel était l'autre intérêt de ce stage : s'initier aux sciences agronomiques) et de les comprendre, au risque de se complaire dans une rhétorique et dans un nombrilisme disciplinaire stériles.

Je ne prétends donc pas être expert (j'émets tout au plus un « point de vue », un « regard » différent). En revanche, je reste convaincu de l'utilité sociale d'une anthropologie engagée. Du reste, comment ne pourrait-elle pas l'être ? Par conséquent, je rejoins le point de vue de Paul Sillitoe pour qui...

« Il est nécessaire de faire des connections pour contribuer au débat actuel et faire évoluer les institutions en s'assurant de l'engagement sincère des « bénéficiaires locaux ». Et il est nécessaire d'en finir avec les mauvais souvenirs. Certes il existe des

dangers à s'engager dans les problèmes auxquels l'humanité fait face, et l'on doit être particulièrement attentif aux écueils politiques en agissant avec l'espoir de pouvoir les contourner. Cette une époque intéressante et le défi vaut la peine d'être relevé »¹⁷ (Sillitoe, 2007 : 16).

- ***Une socio-anthropologie***

Tout en restant conscient des traditions disciplinaires différentes qui séparent la sociologie et l'anthropologie, nous sommes partisan d'une reconsidération de la frontière entre les deux ; dichotomie qui réserverait à l'une l'étude des « sociétés modernes » complexes au moyen de méthodes quantitatives ou «semi-qualitatives » (les entretiens), et à l'autre l'étude des « cultures traditionnelles » à travers l'ethnographie. La distinction théorique et méthodologique n'est selon nous plus d'actualité.

Notre sujet est par ailleurs particulièrement propice au mélange des genres. La sociologie nous est utile pour appréhender les logiques sociales communes et parfois contradictoires entre les PP et les dispositifs d'accompagnement. Pour comprendre les parcours sociaux, les systèmes d'interaction et les dynamiques du changement. En revanche, elle montre ses limites quand il s'agit de sortir du cadre de la modernité et d'interroger la diversité des valeurs en jeu. En effet, les PP agri-ruraux se révèlent assez souvent anti-modernes (d'aucuns diront post-modernes) dans leur rapport au monde : remise en question de la science et de l'expertise, critique du rapport instrumental et dominateur à la nature, critique du modèle de développement économique et du culte de la croissance. L'anthropologie nous aide ici à comprendre ces comportements jugés « irrationnels » si on les appréhende dans l'optique d'une société de développement soumise au rationalisme et au modèle de marché. Elle permet d'en restituer les logiques et le sens.

Il est donc utile d'appliquer un regard anthropologique sur le terrain jusque là réservé à la sociologie pour comprendre les réactions non-modernes (mais non moins innovantes) au sein même de ces sociétés dites modernes.

¹⁷ C'est une traduction de l'auteur. En version originale : *"It is necessary to make the connections to contribute to the on-going debate and move institutions increasingly in the direction of ensuring the meaningful engagement of « local beneficiaries » throughout. And it is necessary to come to terms with bad memories. Certainly there are dangers in engaging with the pressing problems that currently face humankind, and one needs particularly to be aware of political pitfalls, but proceeding in good faith they can be dealt with. There are interesting times and worthwhile challenges"*

- ***Une anthropologie de l'innovation et du développement***

L'anthropologie n'est donc pas considérée ici comme une science des sociétés traditionnelles mais plutôt comme une « science des mondes en gestation » (Olivier de Sardan, 1995). En l'occurrence, c'est de la gestation d'une nouvelle agriculture et d'une nouvelle ruralité qu'il s'agit. On peut parler d'innovation au sujet des agri-ruraux dès l'instant qu'il y a une reconfiguration des moyens de production et une greffe inédite de savoirs, de techniques et de modes d'organisation nouveaux sur des techniques, des savoirs et des modes d'organisation déjà en place.

Il s'agit donc ici d'étudier comment la greffe des agri-ruraux innovants prend sur les dispositifs actuels d'accompagnement. Ces derniers participent-ils à la diffusion, à l'appui, à l'émergence des innovations ? Entre un modèle d'innovation diffusionniste et exogène (conçu « d'en haut » et diffusé par vulgarisation « vers le bas ») et un modèle d'innovation endogène et populaire (indexé au social), on verra que l'innovation agri-rurale participe d'une logique mixte de ré-interprétation, où les différents dispositifs de développement jouent un rôle d'interface entre des pratiques et des savoirs complémentaires.

- ***Une anthropologie du projet***

« De ce point de vue, tenter l'élaboration d'une anthropologie du projet, c'est chercher à comprendre comment fonctionne le projet dans différents ensembles culturels, comprendre de quelle modernité ce projet est porteur, qui nous permette d'avancer un peu plus dans une élucidation de la condition humaine lorsque celle-ci se préoccupe du « faire advenir » » (Boutinet, 2005 : 349)

Le projet est un thème central et récurrent de cette étude. Il est présent à toutes les pages de ce rapport et jusque dans son titre. Son omniprésence est aussi manifeste dans toute notre société. Projet de formation, projet de vie, projet professionnel, projet culturel, projet de recherche... : tout est « projet ». Comme si prévoir était devenu une nécessité absolue, une chose naturelle. Le projet n'est pourtant pas la chose la mieux partagée au monde. Il est lui aussi caractéristique d'une certaine modernité et d'une vision linéaire et prospective du temps.

Dans l'ouvrage *Anthropologie du projet* (2005), Jean-Pierre Boutinet interroge ce qui semble être le « nouveau paradigme du projet ». Il remarque un décalage entre la faiblesse de sa définition (ses contours mal définis et contrastés) et la généralisation outrancière de son usage. Après un long détour par différentes cultures et différentes époques, il montre que le

projet revêt plusieurs formes souvent contradictoires. Il distingue ainsi le projet comme *nécessité vitale* (prévoir pour survivre), le projet comme *opportunité culturelle* (faire advenir une culture), le projet comme *enjeu existentiel* (se rendre maître de son destin), et le projet comme *perspective pragmatique* (méthodologie pour arriver à une fin).

Cette confusion des genres autour du projet a son importance pour comprendre la situation des « porteurs de projet » agri-ruraux innovants, qualifiés comme tels sans plus de précisions. Cela suppose que tous ont un « projet », que tous sont capables de le « porter ». Or ce n'est pas le cas, ou alors tous n'ont pas la même définition du projet. Cette « assignation au projet » est caractéristique de la généralisation de l'individualisme et d'une certaine pensée économique se rapprochant de « l'anticipation de marché ». Etre « entrepreneur de projet », se donner les moyens de le réaliser, ne coule pas de source pour tout le monde. Ce nouvel *ethos* est aussi le fruit d'un apprentissage et d'une « culture du projet » (par conséquent non universelle).

De plus, les objectifs d'un projet d'entreprise ou d'installation (projet méthodologique) ne coïncident pas nécessairement avec les objectifs d'un projet de vie (projet existentiel). Or les PP agri-ruraux innovants ont tendance à vouloir recoupler projet de vie et projet professionnel.

- ***La sociologie pragmatique de Boltanski et Thévenot***

La sociologie de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) nous a semblé pertinente pour aborder la diversité des influences et des enjeux auxquels sont confrontés les PP agri-ruraux dans leur cheminement d'accompagnement. Selon ce nouveau courant de sociologie, on considère que les individus ne sont pas complètement déterminés, ni d'ailleurs complètement libres et rationnels, mais qu'ils peuvent faire preuve de pragmatisme dans les épreuves de la vie courante. Ce pragmatisme est bien évidemment situé. Il est tributaire de référents moraux et culturels pouvant être mobilisés plus ou moins consciemment et avec plus ou moins d'habileté. Il est à rapprocher de la « pragmatique linguistique », qui met l'accent sur les usages que les acteurs font des ressources grammaticales et lexicales dans des situations concrètes. A chaque situation sa grammaire spécifique : ses codes, ses registres de langue, ses types d'arguments, etc.

De même, chaque dispositif d'accompagnement dispose d'une grammaire spécifique, et on estime que les acteurs de l'installation/création agri-rurale (aussi bien du côté de l'accompagnement que du côté des entrepreneurs de projet) sont tous capables de s'adapter à

ces grammaires spécifiques - toute mesure gardée bien sûr. Cette adaptation est plus ou moins consciente et plus ou moins maîtrisée. Elle est limitée. Les PP ne disposent pas en effet des mêmes ressources face à l'installation ni des mêmes compétences pour mener à bien leurs projets dans le « maquis » des institutions et des démarches à effectuer. A l'inverse, les conseillers agricoles et les animateurs ne sont pas également préparés pour faire face à l'hétérogénéité de la demande et à la diversité sociologique des PP agri-ruraux.

- Les différents registres de justification et leur traduction concrète : les « cités » et les « mondes »

La sociologie de Boltanski et Thévenot est aussi qualifiée de *morale* dans le sens où elle s'intéresse aux différents « régimes de justification » utilisés par les acteurs pour motiver, expliquer et défendre leurs actions. Il s'agit de modèles de justice, de conceptions générales du bien commun. Ils appellent aussi ces régimes de justification des « ordres de grandeur », car ils établissent ce qui parmi les hommes est jugé de « grand » et ce qui est jugé de « petit ». Ils ont ainsi identifié six idéaux-types de justification couramment utilisés dans notre société (inspiré, marchand, industriel, civique, domestique, opinion), qu'ils ont ensuite classés par référence à des « cités idéales » : des modèles de « bonne société » proposés par les grands auteurs de philosophie politique. A chaque cité correspond une manière de se relier aux autres, un registre de langue, un « style », des objets, des lieux, etc. C'est cet assemblage de principes abstraits, de pratiques concrètes et d'objets (les « équipements de la grandeur ») que Boltanski et Thévenot appellent des « mondes ».

- Dans le *monde de l'inspiration*, c'est le détachement vis-à-vis des biens matériels, l'amour du prochain, la passion, et le lien avec un principe transcendant qui sont considérés comme « grands », comme valorisants. Les individus sont inspirés par un principe supérieur, surnaturel, et pratiquent éventuellement l'ascèse pour s'en rapprocher. Le regard des autres ne les préoccupe pas, seule l'authenticité spirituelle compte. Les comportements des artistes et des militants politiques sont caractéristiques de ce monde. Exemple idéal-typique : le « néo-rural décroissant » en quête d'authenticité et cherchant le « retour à la terre ».
- Dans le *monde marchand*, la grandeur est mesurée par l'acquisition de biens et la réussite économique personnelle. Les relations entre les individus s'effectuent essentiellement par l'intermédiaire du marché à travers l'échange de biens économiques. Les individus sont considérés comme étant « naturellement » intéressés par l'accumulation de richesses et la satisfaction de besoins matériels. Exemple idéal-typique : le négociant « self-made man » dont le souci principal est la rentabilité, la cohérence financière de son entreprise.
- Le *monde industriel* est organisé en vue de l'efficacité et de la production. Il est mu par les principes utilitariste, rationaliste et techniciste. La science en est un principe moteur et l'expert une figure centrale. Ce dernier est le juge de la grandeur industrielle.

Exemple idéal-typique : l'exploitation agricole moderne poussée à l'extrême (mécanisée, intensive, intégrée aux filières agro-alimentaires, recourant aux intrants phyto-sanitaires).

- Le *monde domestique* quant à lui donne de l'importance au lien générationnel et de proximité. La grandeur des personnes se mesure à l'aune de leur statut et de leur rang dans la hiérarchie sociale et familiale. C'est le modèle de la maisonnée et de la société paysanne traditionnelle, où chacun a sa place. Exemple idéal-typique : le paysan, de père en fils, chef de famille et maître chez lui.
- Dans le *monde de l'opinion*, la grandeur d'une personne dépend de l'opinion des autres, de sa réputation, de sa renommée, de sa gloire. Exemple idéal-typique : le Breton « bretonnant » protecteur de sa terre et de son identité.
- Enfin, le *monde civique* repose sur la notion d'intérêt général. Fondé sur la base du Contrat social de Rousseau, il va à l'encontre de l'autorité charismatique du chef inspiré, des dépendances personnelles du domaine domestique et de la soumission au marché de l'estime (opinion). Dans le monde civique, on vise le dépassement des intérêts particuliers. L'intérêt général est incarné par un ou des représentants soumis à la volonté générale. Exemple idéal-typique : l'agriculteur engagé dans des associations locales, un élu, attentif aux évolutions des campagnes.

Ces « mondes » sont bien sûr des idéaux-types (des outils pour penser), qui se manifestent de manière inconsciente dans le théâtre de la vie quotidienne. Ils ne sont jamais présents à l'état pur. Dans la réalité, ils sont toujours imbriqués : ils se côtoient, se chevauchent, se confrontent, se supportent ou s'ignorent. Il est néanmoins possible de les identifier à travers différents indicateurs déduits de l'observation : les valeurs auxquelles les acteurs se réfèrent, les statuts des personnes, le lexique qu'ils emploient et les objets matériels qu'ils utilisent.

On peut ainsi situer l'agriculture conventionnelle dans un monde industriel et marchand puisqu'elle fait référence principalement à la productivité et à la rentabilité des exploitations. De même, on peut identifier les machines agricoles de haute technologie, les études prévisionnelles, les références technico-économiques (...) comme autant d'équipements des grandeurs industrielles et marchandes. L'expert (ou le conseiller technique) et l'entrepreneur en sont les figures typiques. On retrouve également des grandeurs civiques (« nourrir la nation, nourrir la planète ») et domestiques (le modèle à 2 UTH, la dimension héréditaire de l'exploitation, la reproduction endogène de la profession agricole), mais à titre plus marginal.

A l'inverse, les PP agri-ruraux se situent tendanciellement dans un monde inspiré et civique : ils préfèrent « gagner moins pour vivre mieux », apporter une plus-value sociale et culturelle aux territoires, ils défendent des valeurs environnementales et éthiques. Cela ne

veut pas dire que PP et professionnels agricoles soient hermétiques l'un à l'autre. La singularité des personnes peut venir faire tampon. En revanche, il peut leur être plus difficile de trouver un terrain d'entente, car ils se situent sur des registres sociaux différents.

- Le principe de non-attachement des grandeurs aux personnes (et ses nuances)

Une personne peut se situer à la fois dans plusieurs mondes. L'une des hypothèses de la « sociologie pragmatique » est le *non-attachement des grandeurs à l'état des personnes*¹⁸. Cela signifie que les individus ne se situent jamais dans un seul et unique registre. Ils adaptent toujours leur comportement à leur(s) interlocuteur(s). Par exemple on attend d'un PP, face à un banquier, qu'il adopte un certain type de comportement : qu'il aborde son projet sur le registre de la viabilité économique, de la rentabilité, non pas qu'il se répande en justifications éthiques et environnementales. Cela ne signifie pas que le PP et le Banquier soient indifférents à ces données, c'est juste que la situation ne s'y prête pas. Cette hypothèse rejoint l'idée du *pragmatisme*. Les individus ne sont pas indéfectiblement attachés à leur condition sociale et à des valeurs censées en découler mécaniquement. Ils sont aussi capables de réflexivité et d'innovation : par exemple, un fils d'agriculteur moderne n'aura pas nécessairement un « discours d'agriculteur » ou une vision corporatiste du métier de ses parents. Si bien sûr il aura acquis une série de dispositions sociales et culturelles, à la fois conscientes et inconscientes (un langage, un style, des représentations, un *habitus*), il est capable de s'en défaire et de faire l'apprentissage de nouvelles manières d'être et de penser. On s'éloigne ainsi d'une sociologie de la reproduction, où l'on étudie comment - au final - les choses se transforment pour ne pas changer. Cela est d'autant plus vrai dans les sociétés contemporaines, où les frontières géographiques et culturelles tendent à s'estomper¹⁹.

Cela ne signifie pas pour autant que tous les individus sont capables d'une parfaite ubiquité sociale. Ce principe de non-attachement des grandeurs est à notre sens à nuancer, car il ne prend pas en compte les « attributs fixes » (Nachi, 2006) des personnes : leur nom, la couleur de leur peau, leur lieu d'origine, ainsi que le statut qu'ils occupent dans une institution et qui les déterminent malgré eux. Ensuite, tous ne sont pas également capables de pragmatisme. Certaines personnes, de par leur éducation et leurs expériences personnelles,

¹⁸ C'est d'ailleurs ce principe qui justifie l'emploi de « grandeur » plutôt que de « valeur », car ce dernier terme, comme celui de « culture », recèle l'idée d'une certaine immuabilité. Les valeurs sont trop vues comme des attributs statiques des personnes.

¹⁹ « Dans une société différenciée, chaque personne doit affronter quotidiennement des situations relevant de mondes distincts, savoir les reconnaître et se montrer capable de s'y ajuster. On peut qualifier ces sociétés de « complexes » au sens où leurs membres doivent posséder la compétence nécessaire pour identifier la nature de la situation et traverser des situations relevant de mondes différents. » (Boltanski et Thévenot, 1991)

sont mieux préparées face au changement. D'autres sont juste plus *douées* pour se sentir à l'aise dans des interactions très diverses. On ne nie pas ainsi la singularité des personnes. Et l'on admet que l'inégalité laisse une porte ouverte à l'apprentissage et à la négociation. Aussi, comme l'évoquent Boltanski et Thévenot, « *cette capacité de jeu, et l'indétermination irréductible qui en résulte, empêche de clore chacun des mondes et d'en faire un système de déterminations* ». Il convient dès lors d'identifier le contour de ces modes d'apprentissage (apprentissage diffusionniste, par expérience, de « proche en proche », individuel ou collectif, etc.) et de ces négociations.

- Gérer « un monde pluriel mais commun »²⁰ : conflit, concertation et compromis

« *Le contact, c'est l'appréciation des différences* »

Frederick « Fritz » Perls

Ce modèle théorique est intéressant pour nous dans le sens où il intègre la pluralité - certes conflictuelle mais pas insurmontable - des expériences sociales. Car c'est bien à une pluralité d'acteurs et de « mondes » que les PP agri-ruraux doivent se confronter dans leur cheminement vers l'installation/création. C'est là l'hypothèse de départ que nous avons émise et qui reste à étayer. Etant issus de milieux sociaux variés, témoignant de parcours professionnels divers, investis de valeurs et de motivations également hétérogènes : les PP apparaissent souvent en porte-à-faux avec un « monde agricole » (l'institution, le groupe social, les principes qui l'animent) qui reste relativement homogène. Nous reviendrons là-dessus en montrant que cette diversité de porteurs et de projets n'est pas infinie, de même que l'homogénéité du monde agricole n'est pas absolue.

Dans leur parcours vers l'installation/création, les PP doivent jongler avec plusieurs contraintes et moduler leur discours en l'adaptant à des interlocuteurs issus de « mondes » très différents. Pour reprendre les termes de Michel Callon (2006), ils doivent « s'enrôler » dans des groupes et des institutions mus par des idéaux parfois contradictoires ; et « traduire » leur projet sous des registres variés (en termes techniques, économiques, politiques, sociaux,

²⁰ Bruno Latour – « (...) *La diplomatie ne prétend pas que nous sommes unifiés parce que nous partageons la même nature, mais relève simplement que nous ne partageons pas encore de monde commun. Et j'ajouterais même que « nous ne pouvons pas commencer à dessiner un angle entre vous et nous, si nous-même n'avons pas défini les choses auxquelles nous tenons (...). Les modernes n'ont jamais été vraiment méchants, ils ont fait des guerres pédagogiques, puisqu'ils ne faisaient qu'enseigner l'évidence du monde commun qui était celui de la technique. Or, cette position est bien évidemment devenue insensée (...).*

François Ewald – *Vous êtes finalement le philosophe de la conjecture de la pluralité des mondes.*

Bruno Latour – *Belle expression !* » (Latour, 2003 : 13).

sensibles, familiaux, écrits, oraux, etc.). Par exemple : pour des personnes non issues du milieu agricole dont les principales motivations sont leurs valeurs environnementales et humanistes (d'ordre « inspiré » et « civique »), mais qui sont peu familiers des contraintes à l'installation, l'anticipation technique et financière (d'ordre « industriel » et « marchand ») constitue souvent un point faible du projet : soit parce qu'ils n'en voient pas l'intérêt, soit parce qu'ils ne sont pas compétents pour cela, soit parce qu'ils n'ont pas trouvé d'interlocuteur pour les convaincre habilement de l'intérêt d'avoir de soutenir leurs idéaux par des projets viables économiquement.

Ce sont les rencontres entre ces différents « mondes » qui ont retenu notre attention. Comment la pluralité des « mondes » est-elle perçue et gérée chez les acteurs ? On peut relever ces confrontations de mondes aussi bien dans les interactions entre PP et praticiens que dans les conflits de représentations au cœur des discours des porteurs de projet eux-mêmes. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'être deux pour se montrer contradictoire.

Boltanski et Thévenot, qui définissent leur sociologie comme une « science de la vie ensemble » (Thévenot, 2004), se sont intéressés au conflit et au compromis²¹, qui sont deux types de réactions possibles face à ces crises. A l'intérieur du mode conflictuel, ils distinguent le *différend* du *litige*, « l'épreuve de force » de « l'épreuve de grandeur ». Tandis que dans un *différend*, le conflit porte sur la nature des êtres engagés, un *litige* porte seulement sur les arguments avancés par les acteurs. Autrement dit, le différend est plus difficile à dépasser car il suppose une différence intrinsèque et presque indépassable entre les acteurs, alors que le litige se limite à une différence de point de vue. Ne permettant pas de trouver un terrain commun pour le dialogue, le différend conduit à l'épreuve de force, tandis que le litige ne porte que sur les valeurs. Le litige peut donc laisser place au compromis, qui est une manière de surmonter les différences sans les nier. Cela suppose d'écouter les intérêts particuliers de chacun, de se concerter et d'entendre les justifications respectives avant de chercher un intérêt commun.

Cette vue sur le conflit et son dépassement nous offre des clefs d'analyse pertinentes pour considérer la rencontre entre les PP agri-ruraux et les multiples interlocuteurs associatifs et institutionnels qu'ils peuvent solliciter. Les innovateurs agri-ruraux sont-ils *par nature* des « zatipiks », des « zuluberlus », des « farfelus » ? Comment eux vivent-ils ces rencontres ?

²¹ Comme l'écrivent Boltanski et Thévenot, la rencontre de plusieurs mondes « porte en elle la possibilité d'une crise, puisque la forme même du probable y est douteuse et que plusieurs épreuves de réalité de natures différentes peuvent être engagées » (Boltanski et Thévenot, 1991 : 177)

Comment les agents de développement agricole et rural, associatifs et institutionnels, répondent-ils aux besoins spécifiques des PP agri-ruraux ? Le conflit que signale l'adjectif « atypique » et l'exclusion dont se disent victimes les PP dans certains dispositifs est-il surmontable et sous quelles conditions ? Porte-t-il sur leur capacité intrinsèque à s'installer et à exercer le métier d'agriculteur, ou bien sur les compétences et les arguments qu'ils avancent pour justifier leur projet ?

Notre ambition est de montrer que les « Zatipiks » ne sont pas atypiques par nature, en ce sens que cette situation de marginalité ne dépend que de la relation avec les « normes » de l'installation agricole. Il appartient dès lors aux praticiens de s'interroger *en concertation* sur ce décalage avec la norme.

PROBLEMATIQUE

En résumé, la problématique générale est celle de l'adéquation des différentes pratiques d'accompagnement avec les changements actuels touchant à la nature des projets d'installation/création et aux profils de personnes qui les portent. *Comment les changements de valeurs, de techniques et de personnes qu'implique l'agri-ruralité innovante sont-ils gérés dans les différentes structures ? Comment ce nouveau public perçoit-il le paysage institutionnel de l'accompagnement et comment chemine-t-il à travers les différents mondes sociaux représentés ?*

On peut distinguer deux niveaux de lecture à cette problématique :

Le premier s'adresse aux praticiens et aux commanditaires de l'enquête. Plus qu'un recensement des impressions des PP sur leurs parcours et leurs relations aux différents dispositifs d'accompagnement, cette étude utilise le regard socio-anthropologique pour démêler des régularités dans le « chaos » apparent des profils, projets et cheminements d'accompagnement. La question qui se pose pour eux est la suivante : *comment à cette pluralité sans la brimer ? Comment dépasser les conflits qu'elle engendre entre PP et praticiens, et entre praticiens eux-mêmes ?*

Le second niveau prétend participer, à son humble mesure, au débat des sciences sociales sur les transformations actuelles de l'agriculture, des campagnes et de la société dans

un contexte de renversement des valeurs, de crise environnementale et existentielle (la quête de sens) et de déclin des grands intégrateurs sociaux. *Dans quelles mesures les organisations publiques et privées sont-elles capable de « digérer » et d'accompagner ces mutations ?*

LE TRAVAIL EMPIRIQUE ET LE RAPPORT A L'OBJET

- ***L'échantillon***

L'enquête a porté sur **22 PP agri-ruraux innovants** recrutés dans les bases de données du réseau des CIVAM de Bretagne (15 en Ille-et-Vilaine, 4 dans le Finistère et 3 dans les Côtes d'Armor) sur les critères de leur projet (agri-ruraux innovants). Cela invite d'emblée à la prudence quant à la généralisation des conclusions de cette enquête à d'autres PP.

Ils étaient situés à **différents stades d'avancement** dans leurs projets. Sur les 22 interrogés, 7 étaient déjà installés, 5 étaient sur le point de reprendre l'exploitation familiale ou celle du conjoint (il y avait parmi eux deux couples), 3 dans la mise en place de l'entreprise avant démarrage, 3 étaient en recherche de foncier, 2 au stade de la réflexion et 1 avait abandonné son projet d'installation.

Concernant **l'origine sociale et géographique**, 10/22 sont issus du milieu agricole (de première ou deuxième génération) et 14/22 ne sont pas originaires de la localité où ils souhaitent s'installer. Ces deux rapports montrent que les PP agri-ruraux ont globalement un statut d'extériorité par rapport aux « locaux » issus du milieu agricole. Ce statut est synonyme bien souvent de difficultés à s'intégrer ou à être intégré dans le monde agricole. Il implique des efforts supplémentaires pour s'insérer dans des réseaux locaux de sociabilité. Il est aussi moins aisé pour ces personnes de trouver du foncier. Il est difficile de se faire une idée de la charge et de la nature du travail agricole. Connaissant mal le paysage institutionnel agricole, son histoire, ses codes linguistiques, ses sigles : il est aussi difficile pour ceux-là de parler de leur projet en des termes appropriés avec les conseillers agricoles.

La moyenne d'**âge** est de 35 ans et s'échelonne de 28 à 50 ans, ce qui semble confirmer l'idée selon laquelle les PP agri-ruraux sont globalement plus âgés²² que les candidats à l'installation habituels pour qui la moyenne d'âge à l'installation est de 28 ans.

²² L'échantillon porte également sur des porteurs de projets, par définition non installés, ce qui nous invite même à considérer à la hausse cette moyenne d'âge.

L'échantillon approche la **parité de sexe** puisque 12 hommes pour 10 femmes sont représentés. La majorité (18/22) des enquêtés sont en couple (marié ou en concubinage) et 10/22 ont des enfants. C'est là une donnée importante pour comprendre les contraintes et les responsabilités pesant sur les PP : ont-ils des enfants à charge ? Ont-ils un conjoint pouvant assurer les arrières financières pendant que la personne construit son projet ? Le projet d'entreprise peut difficilement se construire dès lors indépendamment des situations de famille et de couple.

En ce qui concerne les **systèmes d'activités**, le premier élément frappant est celui de la diversité des ateliers. A l'exception d'un projet de service (épicerie ambulante) et d'un projet d'accueil (gîte rural sans activité agricole), tous les projets prévoient au minimum deux activités distinctes (le maximum étant de 5 activités sur une même exploitation). Ces données signalent d'ores et déjà une différence avec les exploitations agricoles conventionnelles qui se limitent bien souvent à une seule activité de production. Elles soulignent également la volonté des PP agri-ruraux d'être autonomes et de maîtriser le circuit de leur produit de la production à la commercialisation (18/22 PP envisagent de vendre leurs produits par vente directe ou en circuit-court²³). Elle évoque enfin la tendance des PP - constatée par les accompagnateurs - à sous-estimer le temps de travail imparti à chaque tâche. Il n'est pas dit en effet que tous arrivent dans la réalisation effective de leur projet à gérer cette « pluri-poly-hyper-activité ». « Cinquante-six métiers, cinquante-six misères » est un proverbe qui sied bien aux innovateurs agri-ruraux.

Pour finir, on peut lister les différents types d'activités choisis par les PP de l'échantillon. On les a réunis par activités principales :

- 7 projets d'élevage durables ou bio²⁴ en activité principale (2 porcins, 2 bovins, 1 ovin, 1 équin, 1 avicole)
- 6 projets avec pour activité principale le maraîchage bio et la commercialisation (activités secondaires : transformation, accueil)
- 6 projets d'accueil ou de service (dont 4 déjà intégrés dans une entreprise agricole)

²³ Circuit-court : au maximum deux intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

²⁴ Durable : cela renvoie à de méthodes d'agriculture visant à réduire le recours aux intrants chimiques et aux machines pour des exploitations plus écologiques et surtout plus économiques. En Bretagne, pour l'élevage bovin, l'agriculture durable se traduit par le recours aux prairies pour le fourrage des animaux. André Pochon, fondateur du CEDAPA (qui fait partie du réseau CIVAM), a renouvelé l'utilisation du « système herbager » grâce à des expérimentations à partir du trèfle blanc notamment. Pour un élevage porcine, l'élevage « sur paille » permet de minimiser l'impact des effluents sur les sols épandus.

Bio : une exploitation en « Bio » doit remplir le cahier des charges et avoir l'agrément d'organismes certifiés.

- 1 projet de paysan-boulangier (avec commercialisation en vente directe ou circuits courts ; bois de chauffage ; cuniculture ; animation environnementale)
- 1 projet d'herboristerie

Pour avoir des retours sur les différents dispositifs d'accompagnement, toutes les personnes interrogées ont eu l'occasion de traiter avec les réseaux CIVAM et avec au moins une institution agricole (Chambre, ADASEA, MSA, SAFER). Les banques, l'ANPE, les centres de gestion sont également des acteurs intervenant dans les cheminements d'installation.

Enfin, à la demande du comité de pilotage, j'ai porté une attention particulière aux PP ayant bénéficié de **l'accompagnement CIVAM après 2006**, afin d'évaluer les nouveaux dispositifs mis en place par le réseau ces deux dernières années (formation « De l'idée au projet », parrainages et « Pass'Installation »).

- *Autres matériaux empiriques mobilisés : documentation et observations*

Chaque entretien a été réalisé au domicile ou sur le siège d'exploitation des PP (dans le cas des installés), et il n'était pas rare que la conversation se termine sur une visite des équipements de la ferme, du potager expérimental, ou sur un aperçu des différents documents constitutifs du projet²⁵. On a ainsi pu appliquer les conseils de méthode proposés par Stéphane Beaud et Florence Weber (2003) au sujet de « **l'entretien ethnographique** ».

Pour élargir le champ de vision sur les projets agri-ruraux, j'ai également utilisé des rapports d'étudiants effectués dans le cadre du programme de **Recherche-Action TERRIAM** sur l'agriculture multifonctionnelle. La FR et la FN CIVAM cultivant le « militantisme de dossier », de nombreux rapports sont venus étayer la réflexion (*Accompagner des projets agri-ruraux*, 2006 ; *Les dynamiques associatives pour l'accueil de jeunes innovateurs dans les territoires ruraux*, 2008 ; *Installation agricole. Les spécificités des CIVAM*, 2008).

En plus de conversations ponctuelles avec les animateurs des différentes structures, je me suis aidé de **compte-rendus de suivi** réalisés par des animateurs CIVAM pour comparer les conseils donnés et les conseils effectivement suivis par les PP.

Par ailleurs, diverses situations d'observation ont permis de compléter les discours des enquêtés et leur donner du relief. J'ai assisté à plusieurs rencontres du réseau CIVAM (un

²⁵ « C'est marrant, je me suis pas installé mais qu'est-ce que j'ai comme papiers ! », Albert, 44 ans, projet d'élevage abandonné pour l'instant).

« Café Installation », une visite collective d'un GAEC dans le Finistère) et à un entretien de suivi entre un PP et un conseiller ADASEA. A travers ces « visites d'immersion » (pour reprendre les mots de ma directrice de stage Soazig Rouillard), j'ai pu observer les modalités concrètes de la relation entre des PP et leurs accompagnateurs respectifs. J'ai également assisté à deux journées de travail entre animateurs CIVAM et conseillers ADASEA, réunis pour mettre au point un outil commun d'évaluation et d'accompagnement des projets agricoles innovants. Ces journées nous ont permis à Erwan Joyeau et à moi-même de tester nos hypothèses et de nous rendre compte des affinités personnelles mais des différences statutaires entre les différentes structures accompagnatrices. Les quatre réunions de restitution ont également été l'occasion de vérifier nombre de nos observations et de faire dialoguer les praticiens autour d'un thème commun.

Enfin, une mutualisation régulière des informations avec Erwan Joyau (co-stagiaire à la FRCIVAM travaillant sur « l'offre d'accompagnement ») a permis de mieux analyser les perspectives des conseillers, experts et accompagnateurs d'autres organismes agricoles amenés à travailler sur l'installation agri-rurale (GAB et ADASEA surtout). Nos deux terrains et nos deux études, sont en effet le fruit d'une démarche commune et convergente. Ils sont les deux yeux d'un même regard.

- *Les limites de l'enquête et le rapport à l'objet*

« L'anthropologue s'identifie pour connaître »

Georges Balandier (1985 : 16)

Plusieurs facteurs ont rendu difficile l'échange d'information auprès des PP du fait des conditions de l'enquête.

Tout d'abord, l'échantillonnage ne permet pas d'établir des résultats représentatifs quantitativement. Le faible nombre d'enquêtés interdit toute généralisation. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de conserver le ratio réel (sur 22) pour décrire l'échantillon au lieu de le reporter en pourcentage. On est en droit d'ailleurs de se demander dans quelle mesure il est possible de trouver un échantillon représentatif pour cerner des processus sociaux d'innovation et d'accompagnement tels que ceux observés :

« Est-il possible d'élaborer un échantillon significatif de ces véritables créateurs sociaux ? Autant vouloir établir des statistiques opératoires de poètes, de terroristes ou de femmes délaissées. C'est l'épopée individuelle qui est importante » (Chosson, 2003 : 237)

Ensuite, le mode de recrutement au sein du réseau CIVAM peut conduire à une vision biaisée (une « vision CIVAM ») de l'installation et de l'accompagnement. Pour atténuer cet écueil, j'ai insisté auprès des animateurs à l'origine des contacts de ne pas me diriger vers les PP « de référence » régulièrement sollicités pour répondre aux nombreuses questions des nombreux stagiaires du pôle INPACT ; et dont le discours aurait tendance à se rapprocher du discours communément accepté au sein des CIVAM. Les PP ont donc été choisis de manière aléatoire (bien sûr en tenant compte des critères demandés par le comité de pilotage concernant la nature des projets et le parcours d'accompagnement) dans les bases de données de l'association.

En outre, il faut signaler les limites inhérentes à la situation d'entretien. On veut parler ici de l'autocensure des enquêtés, qui les conduisait à vouloir rendre cohérent leur parcours et à en gommer les contradictions. Tout récit biographique relève en effet d'une mise en ordre et d'une sélection. Aussi les projets semblaient-ils « naturellement » orientés vers un objectif de projet identifié dès le départ. C'est ce que Pierre Bourdieu (1986) qualifie d'« illusion biographique ». Cela conduisait parfois à formuler sur le mode de l'évidence (« *Je voulais m'installer parce que l'agriculture est un beau métier* ») les motivations de leur initiative. Ce type d'affirmation tend à recréer rétrospectivement des conditions d'installation qui n'étaient pas forcément réunies initialement. Il n'était pas non plus facile pour eux de retrouver dans les méandres de leurs souvenirs les états de pensée et d'avancement dans lesquels ils pouvaient être à un temps *t* de leur projet. Cela veut dire que les PP ne sont pas nécessairement toujours les mieux placés pour parler de l'installation. Cela concerne des périodes longues (parfois plus de dix ans avant de s'installer) que les PP n'ont pas toujours les moyens d'objectiver. Un recoupement avec d'autres sources d'informations s'avère dès lors nécessaire.

A cette difficulté liée au contexte d'entretien s'en ajoute une autre liée au contexte personnel de l'enquêteur, lequel interroge et entend toujours depuis un point de vue déterminé : en l'occurrence celui d'un sociologue stagiaire peu familier du milieu agricole et des réalités de l'installation. A plusieurs reprises je me suis senti désarmé face au « jargon » de l'installation et aux données « techniques » de l'activité. Assimiler un tel panel de réalités nouvelles n'a pas été facile. Aussi, faute de références, n'ayant pas eu l'occasion de me plonger dans les différents univers sociaux et dans les situations auxquelles se réfèrent les PP, il m'était au départ difficile de « creuser » les questions et de réagir pertinemment à leur témoignage. J'ai ainsi pu expérimenter à ma manière les limites cognitives et linguistiques

dont peuvent pâtir certains PP agri-ruraux dans leur cheminement pour construire et formuler leur projet. Cette remarque réflexive nous renvoie au problème de la connaissance dans les réseaux de l'accompagnement. La situation d'entretien apparaît comme artificielle et frontale : l'enquêteur interroge, l'enquêté répond. On reste dans une relation binaire et verticale, où le gros de l'information circule davantage dans un sens que dans l'autre. Même si je tentais d'orienter les entretiens sur le mode de la conversation - plus riche à mon goût, plus propice à instaurer de la confiance, de la complicité - le manque de points de repères m'empêchait de « rebondir » à propos et d'entretenir une réelle interactivité. Les entretiens à plusieurs (avec un couple) ou les situations d'observation ont permis de pallier à ce manque de réactivité de ma part.

Il aurait donc sans doute été bénéfique de compléter ces entretiens individuels par plus d'observations en situation, voire de faire appel à d'autres techniques de recueil de données, du type *focus groupes* ou diagnostics participatifs. Hélas, le temps, les moyens impartis ainsi que la période estivale d'enquête (il y avait de fait peu de réunions en juillet-août, les agriculteurs étaient occupés aux foins et aux cultures, les PP non installés partis en vacances) ne permettaient pas une réelle exploration de ces méthodes d'enquête. Cela reste toutefois un point méthodologique important qui pourra être développé au cours d'enquêtes ultérieures sur les innovations agri-rurales. Alors que l'entretien ne peut que se limiter qu'au récit toujours incomplet des interactions, l'observation ethnographique semble plus apte à rendre compte des subtilités par lesquelles les points de vue se confrontent, se mêlent ou s'ignorent. Car comme l'écrivait si gracieusement l'ethnologue Pierres Clastres dans ses *Chroniques des Indiens Guayaki* (1975 : 12), « *c'est souvent sous l'innocence d'un geste à demi esquissé, d'une parole vite dite que se dissimule la singularité fugitive du sens* ». Aussi, les différentes méthodes (entretien, observation participante, groupes réflexifs participatifs) doivent être menées de front.

Enfin, il convient d'apporter des mises en garde quant au contenu de cette étude, qui n'a pas prétention à l'objectivité mais plutôt à la compréhension. Car à la subjectivité des enquêtés, interrogés aussi bien sur des données difficilement palpables ayant trait à leurs motivations, à des états d'âmes, à des éléments intimes de leur vie ; s'ajoute celle d'un enquêteur conscient de sa jeunesse et, dans une certaine mesure, de son parti-pris. C'est n'est donc, rappelons-le, qu'un regard que nous mettons ici à disposition du lecteur.

Partie II

PANORAMA SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN BRETAGNE

Depuis les années 1990, le terme d'« accompagnement » s'est tellement généralisé dans les domaines de l'intervention sociale qu'il semble désormais relever de l'évidence. On l'utilise souvent comme une catégorie générale presque sans jamais en délimiter les contours. Ainsi, dans notre champ d'étude, on l'emploie communément pour se référer à l'ensemble des structures et dispositifs encadrant le processus d'installation agri-rurale. Cet ensemble inclut les CIVAM et ses différents groupes (Fédérations départementales, Accueil Paysan, le Réseau Agriculture Durable et ses équivalents locaux), les Chambres d'Agriculture, les ADASEA, les GAB, les MRJC, les associations de porteurs de projet du type ASPAARI (...) mais aussi l'ANPE, les Boutiques de Gestion, les Banques, les structures de coordination du tourisme, etc. La « nébuleuse de l'accompagnement » n'apparaît pas clairement définie. C'est un terme générique. Pourtant la posture d'accompagnement, qui consiste à « prendre pour compagnon » a un sens bien précis, sur lequel nous reviendrons.

D'où vient cette généralisation de l'accompagnement ? Quelle est la différence entre l'accompagnement au sens strict, comme posture relationnelle, et le conseil ou encore l'animation ?

LA CONFIGURATION D'ACCOMPAGNEMENT

- *Un « marché » de l'accompagnement ?*

A l'origine de l'enquête, l'objectif était de « recueillir et d'analyser des parcours de porteurs de projets ». En parallèle, Erwan Joyeau devait « recenser et analyser l'offre d'accompagnement pour les projets agri-ruraux innovants ». Ensemble, nous devions arriver à « croiser l'**offre** et la **demande** d'accompagnement et évaluer l'adéquation entre les deux ». Dans cet énoncé, les termes d'« offre » et de « demande » supposent l'existence d'un « marché » de l'accompagnement dans lequel les « offreurs » seraient les différents acteurs du développement agricole et les « demandeurs », les porteurs de projets. Cette terminologie du marché a retenu notre attention. Car si marché il y a, il convient d'en spécifier la nature.

Contrairement à la définition du marché néo-classique, nulle concurrence pure et parfaite ici. Ce « marché » est tout d'abord encadré par l'Etat, les collectivités territoriales et l'Union Européenne qui orientent et rémunèrent (sous la forme de fonds fixes ou d'appels à projets) les dispositifs. Alors que certaines structures jouissent de prérogatives de service public (ADASEA, ANPE et Chambres d'Agriculture.), d'autres relèvent exclusivement de ce que l'on appelle couramment la « société civile » (CIVAM, RAD, GAB, ASPAARI). Cette nuance a de l'importance en terme de pouvoir financier (l'attribution des aides), réglementaire (l'arbitrage foncier par exemple) et symbolique (la reconnaissance). Ensuite, cette offre n'est pas strictement concurrentielle puisqu'elle est jalonnée de collaborations et d'ententes entre structures. On ne peut ignorer non plus la situation de quasi monopole du syndicat majoritaire sur les organismes de développements de prérogative publique qu'il a pour mission de co-gérer. Dans ce marché, on ne peut pas non plus parler de libre circulation des biens et des personnes, dans le sens où il existe selon nous des barrières sociales et culturelles entravant son équilibre. Enfin, la circulation de l'information, qui permet d'accorder par les lois du marché l'offre à la demande, est loin d'être fluide. Aussi bien du côté des PP que du côté des structures de développement, il est difficile de connaître les missions et prérogatives respectives de chacun. Résoudre cette opacité : tel était la mission d'Erwan Joyeau.

- *Un « dispositif » d'accompagnement ?*

Selon la définition juridique de Wikipedia, le mot « dispositif » se réfère à la « *partie d'une loi, d'un édit, d'un jugement, d'une ordonnance, d'un décret, d'un arrêté, d'un arrêt,*

etc., qui en contient la décision et les dispositions pratiques (...) ». On est donc sur un modèle « applicationniste » dans lequel l'organisation de l'accompagnement serait conçue en amont, dans les hautes sphères de la politique. Or, l'accompagnement proposé par les CIVAM, par exemple, n'est pas conçu au niveau politique. Il est au contraire pensé et expérimenté par une base alternative de professionnels de l'agriculture durable et de l'animation rurale. Il n'est pas (encore) intégré au dispositif d'aide à l'installation proposé par les Chambres d'Agriculture, quoique l'intérêt de la FNCIVAM serait d'y être associé²⁶.

Dans leur « Pacte renouvelé pour l'installation » (2008) préparant le lancement du Parcours Professionnel Personnalisé (PPP : le nouveau dispositif d'aide à l'installation), les JA ont émis une volonté d'ouverture, pour que « *des organisations professionnelles agricoles [soient] impliquées dans ce nouveau dispositif* » (p. 5 et 6). On peut se demander si les CIVAM seront intégrés dans ce nouveau dispositif ? Sont-ils des « organisations professionnelles agricoles » ? Difficile à trancher puisque dans le positionnement de l'association, c'est tout le milieu rural qui est concerné par les questions de l'installation, et non pas seulement le monde agricole...

Aussi est-il préférable pour l'instant de parler de « dispositifs » particuliers (les uns de prérogative publique, les autres d'impulsion populaire) plutôt que d'un dispositif général d'accompagnement.

- ***Un « réseau » d'accompagnement ?***

La notion de « **réseau** » est entrée depuis quelques années dans le langage courant (effet des NTIC ? Epiphénomène de la globalisation ?). Concernant l'accompagnement des agri-ruraux, bien qu'elle traduise une certaine réalité, celle des multiples connexions existant entre les structures et les personnes, elle en vient à faire oublier les aspérités de ces relations. Effectivement, le terme de « réseau » recèle l'idée d'une horizontalité des rapports, voire d'une égalité entre les acteurs de l'accompagnement.

Or, comme nous l'avons vu les GAB, les CIVAM et les Chambres, de par leur prérogatives, sont loin de jouer à armes égales. On tomberait dès lors dans le mythe du « monde connexionniste » (Boltanski et Chiapello, 1999) et de la gouvernance, où les décisions seraient prises à plusieurs, avec tous les agents concernés, dans un esprit de concertation. Hélas, la réalité des politiques publiques agricoles ne fonctionne pas comme

²⁶ Dans « Installation agricole : les spécificités des Civam », (FNCIVAM, 2008), la question de l'intégration au nouveau dispositif d'aide à l'installation, le PPP, est posée très clairement : « *quelle place accordée à nos réseaux dans le dispositif si la gestion des points info n'est pas suffisamment plurielle ?* »

cela, car dans un jeu institutionnel aussi lourd d'enjeux (financiers et idéologiques), certains sont « *plus égaux que d'autres* », pour employer l'expression de George Orwell, au sujet de *La Ferme des Animaux*. Les ADASEA, les Chambres, la CDOA et la SAFER disposent de prérogatives spécifiques dans la mise en place du « dispositif » d'accompagnement, à savoir des prérogatives de puissance publique. « Là-haut », la FNSEA et la CNJA, de concert avec le Ministère de l'Agriculture, ont la charge et le privilège démocratiques de concevoir les politiques publiques, d'orienter la société en fonction d'un programme fixé dans un entre-soi de décideurs. Cela introduit d'emblée une certaine verticalité dans ce réseau, et du même coup une nouvelle dimension : celle du Pouvoir.

- *Un « champ » d'accompagnement ?*

La notion de « **champ** », proposée par Pierre Bourdieu, est utile pour « cartographier » les institutions dans l'espace social tout en les considérant de manière relationnelle, comme des systèmes d'« agents »²⁷. Le « champ » se définit à la fois comme un *champ de force* - dans le sens où il est marqué par une distribution inégale des ressources entre les agents et par des rapports de force entre dominant à dominés - et un *champ de luttes* - puisque les agents sociaux s'y affrontent pour conserver ou transformer ce rapport de forces. Il se caractérise par des mécanismes spécifiques de *capitalisation* des ressources légitimes : chaque agent (organisme, institution, groupe, individu) dispose de différents types de capitaux : économiques, politiques, sociaux, culturels. Si l'on devait caractériser les ressources spécifiques des CIVAM, on pourrait mettre en avant leur capital social (les réseaux d'administrateurs, les réseaux de PP) et leur capital culturel (la variété des savoirs, des compétences, le projet culturel ambitieux défendu par l'association, l'ouverture et la diversité de ses membres et de son public).

Pour Bourdieu, la définition même du champ et la délimitation de ses frontières sont en jeu dans ces luttes²⁸. Par exemple : la volonté des JA d'ouvrir le dispositif d'aide à l'installation aux « organismes professionnels agricoles » recèle implicitement une vision particulière de l'installation agricole, qui suppose que cela ne ressort que du domaine strictement agricole, ce qui tend à exclure les CIVAM, intéressés par la place de l'agriculture dans le milieu rural. Dans ce cas, il est dans l'intérêt des CIVAM de contester (dans le cadre d'un « militantisme de dossier » dans lequel - soit dit en passant - s'intègre cette recherche...)

²⁷ Pierre Bourdieu parle d'agents plutôt que d'acteurs pour signifier qu'ils sont plus « agis » de l'extérieur - déterminés si l'on préfère - plutôt qu'acteurs autonomes de leurs décisions.

²⁸ Ce qui distingue cette notion de celle de « système » habituellement plus fermée

la délimitation de cette frontière imposée par le syndicat co-gestionnaire. Comme le dit si bien Michel OFFERLE dans sa *Sociologie des groupes d'intérêt* (1998) : « *les frontières sémantiques qu'on a sous les yeux sont des armistices temporaires pour la vision légitime du monde social* ».

La principale critique que l'on pourrait adresser à ce modèle d'analyse, c'est sa tendance à sur-valoriser les rapports conflictuels (les rapports de force et de domination) au dépend des rapports de collaboration pouvant se constituer. Elle se fonde sur la seule prise en compte des positions objectives des agents (le poids des déterminismes), et aboutit à les réduire à leur seul rôle de dominant ou de dominé (c'est d'ailleurs pour cela que l'on parle de la sociologie de Bourdieu comme une sociologie de la domination). Pour parler comme Boltanski, le modèle du « champ » tend à délaissier l'étude des « épreuves de grandeur », portant sur les modes de justification, les références à des valeurs dans le cadre d'une lutte morale, au profit de celle des « épreuves de force », déterminées par la hiérarchie économique et sociale.

- ***Une « configuration développementiste »²⁹ de l'accompagnement.***

La notion de « **configuration** », proposée initialement par le sociologue Norbert Elias, semble plus apte à caractériser l'accompagnement des projets agri-ruraux. En effet, elle met en lumière les relations d'interdépendance entre les différents acteurs sans pour autant les restreindre *a priori* à des rapports égalitaires, équilibrés, « collaboratifs » (le « réseau »), administratifs (le « dispositif »), ou encore à des rapports de domination (le « champ » bourdieusien). Une configuration recoupe potentiellement ces trois modalités de relation. « *Quatre hommes assis autour d'une table pour jouer aux cartes forment une configuration. Leurs actes sont interdépendants* », nous dit Elias. Comme une partie de carte, un Etat est une configuration, les relations internationales sont un ensemble de configurations. L'accompagnement à l'agri-ruralité innovante, en tant qu'ensemble de dispositifs, peut donc se définir comme une configuration incluant les différentes structures du développement agricole et rural, ainsi que les PP qui en sont les destinataires.

Dans son ouvrage *Anthropologie du développement* (1995), Jean-Pierre Olivier de Sardan complète cette définition en insistant sur « l'enchevêtrement des logiques sociales » constitutif de la « configuration développementiste ». Cela nous semble beaucoup plus pertinent que la notion de champ pour rendre compte de l'imbrication - pacifique ou

²⁹ Olivier de Sardan, 1995.

conflictuelle - des « mondes » et des pratiques labourant en tous sens le champ de l'agriruralité innovante. De cette manière, on peut évoquer les antagonismes et les différences entre nos interlocuteurs, mais également les points communs qui les rapprochent et qui peuvent les unir dans le cadre d'une collaboration. Cette approche est de surcroît plus facile à défendre dans le cadre d'une restitution devant un parterre d'acteurs associatifs et institutionnels potentiellement rivaux : diplomate, nous restons conscient des enjeux sous-jacents à l'étude. Dans la section qui suit, nous allons étudier l'enchevêtrement de logiques distinctes d'accompagnement, en insistant sur l'une d'entre elles : l'accompagnement co-actif.

LA POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT : L'EMERGENCE D'UN NOUVEAU PARADIGME

Au cours de son stage, Erwan Joyeau (2008, à paraître) a suivi des salariés de différentes structures de développement appartenant à cette configuration d'accompagnement : GAB, ADASEA, CIVAM, MRJC, principalement. Il a ainsi pu comparer leurs missions et leurs manières de répondre aux attentes des PP agri-ruraux. Il s'est notamment attaché à définir l'« accompagnement », en tant que relation spécifique, et à le comparer avec les autres postures de conseil et d'expertise. Cette partie est une synthèse croisée de ses observations et des nôtres, tirées du ressenti des PP.

- ***Diffusionnisme et « conseillers » : les limites d'un modèle***

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, la reconquête de l'autonomie alimentaire devait faire l'objet d'une planification rigoureuse et d'un volontarisme d'Etat exemplaire.

Le modèle d'agriculture moderne a donc été conçu selon une division verticale du travail politique, allant du *concepteur* à l'*exécutant* en passant par le *vulgarisateur*. Dans ce schéma, les conseillers des Chambres d'agriculture, véritables « chevilles ouvrières » du dispositif, ont pour fonction de mettre en application les références technico-économiques déterminées en amont, par les scientifiques, les ingénieurs agronomes et les décideurs politiques. Le savoir dont découlent ces références est jugé objectif. Il est paré de la « neutralité technique ». Dans ce contexte, les individus ont des « besoins » et des problèmes objectifs, qu'un « diagnostic » permet de soulever. Les messages entre l'émetteur (l'expert, le

conseiller détenteur du savoir) et le récepteur (l'agriculteur) se diffusent de manière linéaire et à sens unique. A question unique, réponse univoque.

Ce modèle de moins en moins adapté aux nouvelles demandes des PP agri-ruraux qui concernent des systèmes d'activités dont la complexité limite les possibilités d'application de schémas de production conçus dans le cadre d'une agriculture de filière et intensive. Avec les innovateurs agri-ruraux il n'est pas rare que les experts se trouvent devancés et que l'information se diffuse en sens inverse. L'agri-ruralité n'étant pas planifiée par des experts, elle est expérimentée par des pionniers indépendants. Les GAB et le RAD, en un sens, travaillent à l'émergence d'une expertise nouvelle adaptée aux besoins d'une agriculture environnementale.

Ensuite, les « besoins » des PP ne sont pas objectifs puisqu'ils sont imbriqués, comme nous le verront, dans des choix de vie et des choix d'activité complexes. Ces choix se font difficilement, le plus souvent au gré des opportunités. Les individus veulent se rendre maîtres de leurs choix et refusent de se laisser imposer des schémas qui les dépassent. Ce nouvel état de choses ne signifie pas la fin du modèle diffusionniste (de nombreuses personnes travaillent à la planification et à la diffusion de schémas d'agriculture plus en accord avec les nouvelles données environnementales, économiques et sociales), mais il en souligne les limites. Il apparaît nécessaire dès lors de prendre en compte la parole des individus, de prendre le temps et le courage de se mettre à l'écoute de leurs attentes, dans toute leur complexité.

- ***Genèse du concept d'« accompagnement »***

Dans son ouvrage *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Maëla Paul (2004) situe l'émergence de cette notion dans un contexte de « crise des grands intégrateurs » : la famille, l'école, l'armée, l'Eglise, le village, etc. Elle le relie également avec l'apparition de nouvelles dynamiques sociales : l'individualisme (des individus réputés mobiles et autonomes), d'autres modes de développement (social, territorial, durable), la critique de la science, etc.

Dans ce contexte d'effritement des piliers de la société, l'accompagnement intervient pour combler les vides des institutions traditionnelles dans leur rôle d'intégration. Dans le contexte agricole et rural actuel, la faillite des institutions traditionnelles est frappante. L'héritage agricole, se voyant refusé au sein de la famille par toute une partie de la jeune génération (Champagne, 2001), les organismes professionnels doivent désormais intervenir dans la transmission des exploitations et l'« incubation » des jeunes agriculteurs. Dans

certaines villages, devenus lieux d'habitat plus que lieux de vie³⁰, des associations dotées d'animateurs professionnels et de conservateurs régionaux semblent faire office de *pace-maker* dans le maintien d'une vie culturelle fébrile. L'accompagnement vise à encourager les individus à combler ces vides sociaux par eux-mêmes.

- ***La posture d'accompagnement co-actif : être avec, aller vers et en même temps***

Alors que le conseil et l'expertise se caractérisent par une verticalité et une dissymétrie des savoirs entre « celui qui sait » et « celui qui ne sait pas », l'accompagnement implique un rapport plus horizontal - plus confortant que confrontant. C'est un « être avec ». Il interroge la hiérarchie habituelle des savoirs dans le cadre d'un dialogue ouvert, où chaque interlocuteur dispose d'un « point de vue » (presque) comme un autre. On ne présuppose pas à l'avance où la conversation va nous mener. C'est un « cheminement » : la destination n'est pas fixée au départ, le chemin n'est pas déjà tracé, seule une direction nous guide. C'est un « aller vers ». On privilégie l'« écoute active » et l'autonomie du porteur de projet. On s'adapte à son rythme en l'accompagnant dans sa réflexion au lieu de lui fournir « clefs en mains » une solution. On va « en même temps ».

C'est cette posture que Jean-Pierre Darré³¹ (2006) qualifie de « recherche coactive de solutions ». Elle consiste à placer « *les relations entre agent de développement et [PP] sur un ton ouvert, non sur un terrain où les uns auraient le pouvoir de manipuler les autres, parce qu'ils sauraient sur eux des choses qu'ils ne savent pas eux-mêmes* » (Darré, 2006 : 23). Cette posture est particulièrement pertinente pour les projets agri-ruraux qui, du fait de leur hétérogénéité, ne se plient aux schémas classiques de l'agriculture et aux modes de conseil qui en découlent. La diversité des situations socioprofessionnelles des PP oblige à une posture d'ouverture et à une recherche commune de solutions. Etant soumis à une multiplicité de facteurs (socioprofessionnels, personnels, éthiques, techniques, économiques), on ne peut faire l'impasse sur le dialogue, contrairement à ce qui se passe parfois lors de la rencontre avec un jeune agriculteur issu du milieu, s'installant sur une exploitation conventionnelle, où l'on n'échange guère plus que sigles et références techniques.

« On souhaiterait sans doute aller plus vite, « poser d'abord les problèmes au lieu de perdre son temps à des ressassements », « les inciter à prendre leurs affaires en main, au lieu de continuer à se plaindre », « les orienter vers une analyse objective des situations, au lieu de se laisser aller à la passion, aux jugements hâtifs et à des

³⁰ Un français sur cinq vis aujourd'hui dans une commune sans épicerie (Deléage, 2004 : 48)

³¹ Anthropologue au Groupe d'Expérimentation, Recherche, Développement et Actions Localisées (GERDAL), il a travaillé sur les processus d'apprentissage des agriculteurs dans les programmes de développement agricole.

souhaits irréalistes ». Or on ne peut pas faire l'économie de ce premier passage. Aussi bien, si cette parole est stérile, ce n'est pas parce qu'elle est stérile en elle-même : c'est parce qu'on ne sait pas quoi en faire » (Darré, *ibid.* : 60)

L'accompagnement comme posture se distingue également de l'animation et de la démarche participative, qui postule l'indépendance intrinsèque des acteurs. Ceux-ci seraient *en eux-mêmes* capables d'innovation, conscients de leur condition et des moyens d'y remédier. Le rôle de l'agent de développement serait alors de soutenir leurs aspirations dans une logique ascendante. Jean-Pierre Olivier de Sardan qualifie cette approche de « populisme idéologique » car elle « *peint la réalité aux couleurs de [nos] désirs, et a une vision enchantée des savoirs populaires (l'exaltation systématique de tout ce qui peut apparaître de près ou de loin comme une « résistance » du peuple)* » (2002 : 144). C'est ce populisme idéologique qui a légitimé la généralisation outrancière selon lui des méthodes participatives³² inspirées par une anthropologie soumise au « marché des études rapides ». Fondées sur diverses techniques d'animation, ces démarches ont pour objectif de promouvoir une recherche sur la paysannerie menée par les paysans eux-mêmes ; et où les chercheurs ne seraient que des « facilitateurs ». Si l'approche est intéressante et utile, son efficacité est loin d'être démontrée dans toutes les situations. Dans le cas des PP agri-ruraux, il existe une réelle demande et un réel besoin de moments « d'intelligence collective ». Mais il existe aussi une demande d'expertise technique et de conseil, de références claires. Aussi semble-t-il pertinent d'allier les deux.

L'accompagnement co-actif incarne bien une position intermédiaire, car il suppose que les groupes ou acteurs sociaux « de base » ont des connaissances et des stratégies qu'il convient d'explorer ; mais on ne se prononce pas *a priori* sur leur valeur ou leur validité. L'accompagnateur n'est pas non plus qu'un intermédiaire, il est aussi porteur d'informations et d'outils méthodologiques que le PP peut s'approprier pour mener à bien son idée. Il est porteur d'un nouveau type d'expertise : une expertise non pas technique et objective mais humaine et subjective.

Les CIVAM ont fait de cette posture leur marque distinctive. Leur accompagnement est à la fois collectif et individuel. L'accompagnement collectif passe par l'animation de rencontres de PP (les « Café Installation »³³), de formations thématiques ou touchant à la méthodologie et à la pédagogie de projet (par exemple la formation « De l'idée au projet »

³² Les « participatory rural appraisal » (PRA) développées par Robert Chambers (1989, *Farmers first: farmer innovation and agricultural research*).

³³ Les Cafés Installation réunissent autour d'un pique-nique des PP et des administrateurs déjà installés en vue d'un partage d'expériences, d'informations et de contacts.

³⁴). L'accompagnement individuel se traduit par un suivi personnalisé au cours duquel on écoute le PP sur son projet d'entreprise, mais aussi sur son projet de vie. On lui *suggère* des solutions nouvelles, et le cas échéant des problèmes nouveaux. On ouvre son champ de possibles par une perspective différente. On le guide dans la formulation de son projet. On lui fournit des informations objectives sur les conditions à la création d'activité et on l'oriente au besoin vers des interlocuteurs compétents (administrateurs, agriculteurs, formateurs, conseillers appartenant à d'autres structures).

Enfin, l'idée de « posture » traduit aussi la « mutabilité » des positions des agents de développement, qui peuvent être tour à tour - et ce dans une même conversation - accompagnateur, expert et animateur. Un conseiller de la Chambre d'Agriculture n'est pas « programmé » pour débiter machinalement des protocoles techniques. Il est aussi capable, entant que personne, de se montrer attentif aux demandes « originales » des PP et de « jouer » au besoin l'animateur-réseau en fournissant des contacts d'agriculteurs installés à son interlocuteur. En revanche, dans ce cas, il sort de ses prérogatives et de ses compétences pour lesquelles il a été embauché. De plus, son « statut » (l'intitulé de son poste : « conseiller technique de la Chambre d'Agriculture ») l'attache malgré lui à une position. Malgré toute l'empathie nécessaire, il aura du mal à établir une relation de confiance avec certains PP qui voient en lui : soit le représentant d'une institution (l'institution agricole) qu'ils rejettent, soit un membre partie prenante de la Commission Structure qui sera amené à trancher si sa demande de foncier et son projet d'exploitation sont recevables ou non. Il est difficile dès lors, lorsqu'on est juge et partie, de proposer un accompagnement co-actif serein.

L'ACCOMPAGNEMENT EN BRETAGNE : UN ENCHEVETREMENT DE MONDES ET DE LOGIQUES SOCIALES

Maintenant que nous avons défini les contours de cette « configuration développementiste » et distingué les différentes postures d'accompagnement, il nous reste à décrire le positionnement et les logiques sociales des différents dispositifs. Pour ce faire, on distingue des registres de discours et d'action *caractéristiques* (des « mondes ») des structures

³⁴ La formation « De l'idée au projet », organisée sur quatre jours conjointement avec une association spécialisée dans la formation en milieu rural (l'AFIP), vise à aider les PP à construire et à formuler leur projet. Pour ce faire, la formation mêle des animations (type portraits croisés : chacun présente son voisin), des techniques d'ingénierie de projet (formalisation d'un projet écrit) et des interventions d'experts suivies de discussions en commun.

d'accompagnement. S'il s'agit là de tendances générales relevées de manière synthétique à travers nos lectures et nos observations, ce ne sont nullement des tendances exclusives. De surcroît, les particularités locales et départementales des groupes empêchent d'aboutir à une vision arrêtée des structures. Pour mieux évaluer leur position et leur fonction réelle, on a croisé l'étude menée par Erwan Joyeau avec les commentaires et impressions apportés par les innovateurs agri-ruraux interrogés dans le cadre de l'étude.

- ***Chambres d'Agriculture de Bretagne, ADASEA et parcours de l'aide : un apport en demi-teinte***

La Chambre d'Agriculture et l'ADASEA sont toutes les deux des instances en charge de l'installation dans les départements bretons. Les Chambres d'Agriculture sont des organismes consulaires accueillant les représentants de l'ensemble des agents économiques du paysage agricole (exploitants, propriétaires, coopératives, organismes agricoles, organismes de formation, crédits, mutualités, syndicat majoritaire, etc.). En Bretagne, les Chambres restent fortement influencées par le syndicat majoritaire.

Les ADASEA ont une mission de service public pour l'installation des jeunes agricultures. A leur origine, elles avaient pour mission d'aider les exploitations à se moderniser, suite aux Lois d'Orientation Agricole de 1960 et 1962. Elles ont préservé un rôle de conseil dans l'ingénierie administrative et économique des exploitations : réalisation d'études économiques, plans de financement, conseil juridique et réglementaire, suivi relatif à la mise en œuvre des actions, appui à l'État (CNASEA et DDAF) pour les demandes d'aides publiques. Un représentant de l'association siège au titre du suivi d'installation et du RDI à la CDOA.

Le « parcours de l'aide » correspond aux démarches et aux conditions à remplir pour obtenir les primes publiques à l'installation. Dans sa formule actuelle, il est en quelque sorte « subi »³⁵ : il implique d'avoir entre 18 et 39 ans, d'être doté de la « capacité agricole » (à savoir un diplôme agricole de niveau IV), d'avoir réalisé un stage de 6 mois sur une exploitation (où justifier de l'équivalent d'expérience), le « stage 40 ha » (aussi appelé SPI, Stage Préalable à l'Installation), un Plan de Développement Economique (PDE : anciennement appelé EPI, Etude Prévisionnelle à l'installation) et de s'installer sur une surface correspondant à la « demi SMI » (Surface Minimum d'Installation). L'acquisition des aides suppose également des engagements en retour, en termes de revenus, de fiscalité, de

³⁵ Selon le dire d'un responsable de l'ODASEA 56 lors d'une réunion de restitution

gestion et de normes techniques. Une nouvelle organisation de ce parcours est à l'étude dans le cadre de la réforme « PPP ».

Les références aux « données techniques » et au « réalisme économique », le recours aux chiffres, l'attention portée sur le rendement, les quotas, les budgets prévisionnels, le « Plan de Développement Economique », les « filières », les « candidats » (...) situent les Chambres d'Agriculture et l'ADASEA sur un registre principalement industriel et marchand. L'architecture de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine laisse d'ailleurs augurer des « grandeurs » diffusées en son sein : un imposant bâtiment moderne, carré, technologique, dispendieux.

Du point de vue de la relation avec le PP, les « conseillers » ADASEA se placent davantage sur une posture d'expertise et d'évaluation. Ils donnent un avis essentiellement sur la viabilité économique et la faisabilité technique du projet. Habités à traiter avec des candidats à l'installation conventionnelle, ils ne sont pas forcément compétents pour les projets alternatifs du fait du manque de références technico-économiques. Leur fonction de représentant en CDOA (commission chargée d'attribuer les subventions et de réguler, avec la SAFER, le marché foncier) les place en position de juge :

« Il y a des fois je suis obligé de jouer au jeu du chat et de la souris avec le gars, je le teste pour voir si son projet tient la route. Parce que ça m'est déjà arrivé d'envoyer un PP que le cédant connaissait, qui connaissait sa famille, et qui m'a dit : « le jeune que tu m'as envoyé, je le connais, il est pas sérieux ». Et du coup c'est moi qu'ai l'air pas sérieux dans l'histoire... » (Un conseiller ADASEA, au cours d'une réunion de travail entre ADASEA et CIVAM).

Cette mission de conseiller n'empêche pas que les praticiens adoptent parfois une posture d'accompagnement et d'animation. Beaucoup d'entre eux se montrent d'ailleurs intéressés par les projets agri-ruraux innovants, et ouverts sur l'idée de l'accompagnement co-actif. Lors des réunions de travail ADASEA/CIVAM, on a pu constater des affinités de valeurs entre conseillers ADASEA et animateurs CIVAM alors même qu'ils travaillent dans des structures potentiellement antagonistes de ce point de vue là. Ils sont sensibles aux idéaux caractéristiques de l'agri-ruralité innovante. Cette proximité de principes peut s'expliquer par le fait que ces praticiens du développement sont tous issus de cursus assez similaires (l'agronomie) et sont tous témoins conscients des limites de l'agriculture moderne. Ils font partie d'une même « Génération de Rio », sensible aux enjeux du développement durable. Cela place les conseillers ADASEA dans une situation contradictoire vis-à-vis de leur institution de rattachement, à tel point qu'une conseillère ADASEA se disait personnellement

plus disposée à s'adresser à une structure CIVAM dans l'hypothèse d'un projet à elle. Cela montre bien que les conflits de grandeurs reposent davantage sur les structures que sur les personnes.

Le point de vue des PP

Du point de vue des PP agri-ruraux, on constate une réticence diffuse à s'adresser aux organismes des Chambres d'Agriculture pour du conseil et à solliciter les aides publiques. Certains PP s'excluent d'office du parcours pour la prime à l'installation croyant leur projet trop petit (alors même qu'une petite surface peut-être compensée dans le cadre de la DJA par d'autres petites activités d'élevage ou de transformation) et les démarches trop fastidieuses. D'autres identifient les Chambre d'Agriculture au « *circuit de l'argent gratuit* » (Mikaël, 28 ans, reprise d'exploitation familiale, diversification), à l'endettement et au contrôle. Ils ont peur de se retrouver dépendants par la suite des contraintes de gestion et de revenu. De manière générale, la comptabilité - associée à « la paperasserie » - les rebute. C'est une des raisons pour lesquelles ils ne s'adressent pas spontanément aux ADASEA, aux Chambres et aux Boutiques de gestion, alors même qu'elles sont réputées expertes en la matière. C'est le cas par exemple d'Albert (44ans, projet d'élevage bovin de races rustiques, abandonné pour l'instant) qui n'a pas rencontré l'ADASEA...

« parce que je me trouvais hors-norme. Ils m'auraient dit : « qu'est-ce que vous faites ? Ca va pas... » Et même les professionnels me le disaient : c'est long, c'est difficile... Mais moi j'avais pas envie d'entendre ça. Donc quand tu n'as pas envie d'entendre, ben tu ne vas pas voir les gens, tu vois ! Faire des chiffres, des prévisions, ça ne m'intéressait pas, puisque de toute façon ça n'était pas la réalité ».

La position de juge et partie de l'ADASEA les dissuade de s'adresser à eux pour du simple conseil de gestion. Cette difficulté à « passer aux chiffres » se retrouve d'autant plus chez ceux qui n'ont pas suivi de formation agricole, ou alors une formation trop scolaire. En effet, la formation pour adulte du CFPPA du Rheu, par exemple, inclut dans l'évaluation finale la remise d'un projet d'installation fictif : « *c'est une sorte de mini-EPI* » (Sabine, 34 ans, projet de ferme équestre). Il est à noter que la critique des excès technocratiques de l'institution agricole et la lassitude ressentie vis-à-vis des « papelards » est latente dans toute la profession agricole . Conformément à la vision poujadiste en cours dans certains milieux sociaux, les employés des structures de la Chambre sont vus comme des « *fonctionnaires de l'agriculture* », qui ne peuvent « *logiquement* » pas savoir, étant « *payés à rester derrière un bureau, ce qu'est le vrai métier de paysan* ». Pour les PP agri-ruraux innovants, l'appréhension

face à la bureaucratie est d'une autre nature, car il ont ce handicap supplémentaire de ne pas être issus du milieu agricole et familiaux de ces contraintes administratives ; contrairement aux fils d'agriculteurs qui ont déjà pu être sensibilisés sur ces questions (l'ADASEA travaille leur parents depuis plus de quarante ans) et disposent éventuellement de contacts parmi les réseaux de la Chambre³⁶ pour les y aider.

Il faut signaler par ailleurs que la méfiance des PP agri-ruraux vis-à-vis des Chambres est parfois réciproque. Plusieurs PP ont fait état d'un accueil froid voire dédaigneux de la part de conseillers visiblement peu ouverts à des projets et à des profils « alternatifs » :

« Vu qu'on rentrait pas dans leurs cases, ils étaient un peu agressifs (...) Il y en a même un qui nous a dit que si on voulait pas du SPI et de la DJA, c'est parce qu'on était des fils à papa et maman » (Fanny, 29 ans, projet d'herboristerie).

« Il y même un conseiller de la Chambre qui m'avait pris de haut parce que j'avais une trop petite surface. Il m'avait dit comme ça : comment vous aller les habiller vos enfants ? ça ne vous dérange pas de les habiller avec les guenilles de la Croix Rouge ? ça ne vous dérangera pas qu'on se moque d'eux à l'école ? J'étais siée... » (Une PP dans un Café installation le 24 juin à Laillé)

Pour le reste, les ADASEA sont consultées soit pour effectuer les demandes de DJA, soit pour trouver du foncier dans le cadre du Répertoire Départemental à l'Installation (RDI), contenant toutes les annonces d'exploitations en quête d'acheteurs. Même s'il s'agit la plupart du temps d'exploitations « conventionnelles », beaucoup de PP sont intéressés par la reprise. L'ADASEA a également un rôle de médiation et de délibération dans le cadre de portages fonciers entre le Conseil Général d'Ile-et-Vilaine et la SAFER³⁷. Lorsqu'ils décident de solliciter la DJA, les PP voient d'abord l'ADASEA comme ayant un rôle purement administratif : celui de monter le dossier du candidat en vue de le présenter en CDOA. L'organisation des stages et la réalisation du PDE est une mission partagée entre les conseillers de la Chambre et les conseillers ADASEA.

« (...) le rôle de l'ADASEA dans le 29. Ils te font ton dossier et ils le présentent en CDOA. C'est plus administratif qu'autre chose. Pour l'accompagnement, ils m'ont plutôt dirigé vers Mr. X. Plutôt sympa, il connaissait bien le dossier...

- *Qu'est-ce que tu entends par accompagnement ?*

- *Pour moi l'accompagnement c'est rentrer dans le concret : donner des contacts, trouver les modalités pratiques, trouver un maître de stage agréé, signer la convention, remplir le dossier avec toi, les financements, te mettre en contact (...) A la*

³⁶ Car les Chambres d'Agriculture sont elles aussi animées par des réseaux informels de personnes. D'ailleurs, si tel n'était pas le cas, s'appelleraient-elles des « Chambres » ?

³⁷ Portage foncier : via une convention signée avec la SAFER, le CG peut mettre en réserve du foncier et/ou des exploitations agricoles de petites surfaces. Le but étant de les rétrocéder à des personnes cherchant à s'installer en agriculture biologique, systèmes herbagers et/ou activités de diversification innovantes à forte valeur ajoutée.

Chambre, ils ont du mal à faire de la mise en réseau, car ils ne sont pas proches des réseaux bio ou alternatifs. C'est plus individualisé » (Florian, 29 ans, reprise).

Dans l'ensemble, le SPI et le PDE sont plus vus comme des contraintes à remplir pour obtenir les aides que comme des moyens pour mieux armer un projet. Ceci s'explique en partie par l'inadaptation de la formation 40 h (SPI) et des logiciels comptables utilisés pour réaliser l'EPI au regard des spécificités des projets agri-ruraux :

« Tous ceux du stage faisaient de l'élevage et les intervenants parlaient tout le temps de la PAC, des quotas, des DPU, tout ça... Moi je ne me sentais pas concernée par tout ça » (Anabelle, projet de maraîchage bio et d'accueil en habitat nomade)

« Sur 100 pages du dossier EPI, tu en remplies peut-être 5 : c'est le lait, le lait, le lait, les vaches ! J'étais la seule sur un projet atypique, sur 13 personnes. Moi j'avais 3 ha, les autres en avait 110. Certains avaient des investissements à 300 000 euros, moi j'en avais 30 000. Et puis c'était beaucoup de reprises ou d'agrandissements, des femmes qu'étaient là pour récupérer du quota. Il y avait un gros décalage, même si ça permettait de voir l'agriculture, la grosse. Parce que c'est ça aujourd'hui l'agriculture. Faut pas s'arrêter aux quelques atypiques qu'on voit... » (Sabine, 34 ans, projet de ferme équestre).

Il en va de même pour le stage six mois, où les tuteurs de stage délégués par la Chambre d'Agriculture ne sont pas toujours compétents pour suivre les stages effectués en exploitations bio.

« Ils maîtrisent très bien le parcours de l'installation aidée ; mais en maraîchage bio, bien souvent, tu en connais plus qu'eux. Sur la production, la commercialisation, ils ne peuvent pas te renseigner, ils ne connaissent que le lait (...) La référente du stage, une permanente des JA, elle faisait un peu ce qu'elle pouvait, la pauvre. Elle a fait 2 visites en six mois et c'était assez scolaire. Elle voulait tout le temps que je prenne des notes : forcément elle est habituée à voir des jeunes qui sortent juste de chez leurs parents... ». (Laurent, maraîcher bio)

Une partie d'entre eux reconnaissent toutefois l'intérêt méthodologique du SPI et de l'EPI. Le conseil financier des ADASEA leur permet de sécuriser leurs investissements et de mieux évaluer le temps de travail :

« Tu créés une entreprise, avec une comptabilité. C'est impératif d'avoir des notions de gestion dans ces cas-là, de fonctionner avec les banques, savoir faire la différence entre le chiffre d'affaires, le revenu, les charges. Ca te responsabilise... » (Laurent, maraîcher Bio)

L'ADASEA est dans l'ensemble peu sollicitée pour son expertise, qui peut s'avérer pourtant efficace dans des projets pour lesquels l'anticipation financière est problématique. Elle est parfois vue tout de même comme un lieu « où sont concentrées les informations

administratives » (Marie-Anne, 35 ans, maraîchère bio), où l'information est fiable. L'aspect « parcours » est aussi vu comme quelque chose de rassurant pour des PP en quête de repères et de sécurité. Le fait d'être en contact avec une institution publique est un gage de confiance. Obtenir la DJA est aussi, pour Laurent, « une manière d'obtenir une reconnaissance ».

Enfin, la singularité des conseillers joue un rôle essentiel dans la perception de l'accompagnement. Alors que certains professionnels se montrent réticents à accompagner des projets qu'ils jugent « irréalistes », d'autres font l'effort de travailler avec la personne sur son projet, sa recherche de foncier, alors même qu'ils ne disposent pas de toutes les références technico-économiques. Le récent dispositif de portage foncier mis en place entre la SAFER et le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine les invite notamment à prendre plus au sérieux ces projets, à explorer d'autres terrains que celui des budgets prévisionnels, de la productivité et du rendement.

« La première fois que j'ai été voir un conseiller de l'ADASEA, c'était il y a quelques années dans le Morbihan. J'étais pas très bien vu (...) ça n'avait pas donné suite. Mais là je travaille avec une animatrice dans le 35 qui est très motivée par le projet, aussi atypique soit-il. C'est pour un terrain mis en réserve vers Pacé. (...) J'ai l'impression que depuis deux ou trois ans les ADASEA sont plus ouverts à ce type de projet, peut-être pas au niveau de la direction mais au moins au niveau des animateurs » (Gérard, 47 ans, projet de paysan-boulangier/cuniculture).

Les ADASEA se trouvent donc dans une position ambiguë assez représentative des contradictions du milieu agricole face à ces projets novateurs. Animés par des logiques diffusionnistes de transmission du savoir et guidés par des préoccupations techniques, administratives et économiques : ils n'arrivent pas à répondre aux spécificités des projets agri-ruraux. Pourtant, la baisse du nombre de candidats à l'installation les invite à s'intéresser à ce nouveau public. Par ailleurs, à la base de l'édifice agricole, les conseillers commencent à prendre au sérieux ces PP en dépit de leur tendance au manque de pragmatisme économique. Ils ont d'autant plus un rôle à jouer dans l'accompagnement des projets agri-ruraux que c'est sur les aspects administratifs, réglementaires et économiques que bien souvent le bât blesse.

- ***Les GAB : un réseau d'appui technique et professionnel fondé sur des grandeurs militantes***

En Ille-et-Vilaine, le Groupement des Agro-biologistes (AGROBIO 35) est situé au pôle INPACT (Initiatives pour une agriculture *citoyenne* et *territoriale*). L'atmosphère même de ce lieu trahit un certain « état d'esprit ». Deux éléments sur le parking retiennent

l'attention : le nombre de vélos devant, le tas de compost derrière. Contrairement à la Chambre, on est plus dans l'ostentation des valeurs que dans celle des moyens.

Les « Bio » (c'est ainsi qu'on les appelle) défendent l'agriculture biologique dans l'espace public auprès des consommateurs, des producteurs et des institutions. Ils travaillent à l'organisation de filières agro-alimentaires locales de production et de distribution bio. Ce sont des « techniciens engagés ». Ils conseillent les producteurs pour cultiver de manière biologique en conformité avec le cahier des charges officiel. Ils appuient les PP dans le cadre de l'installation et des agriculteurs en place dans l'optique d'une conversion en bio.

Nous les situons principalement sur les registres industriel et civique. Animés par des valeurs environnementales et citoyennes, ils restent préoccupés par les données techniques, scientifiques et organisationnelles de la « filière bio ».

Au niveau de l'accompagnement, ils ont davantage un statut d'expert (réalisation d'études de sol, études technico-économiques) et d'animateur. Leurs dispositifs portent davantage sur les « systèmes d'exploitations » et la « filière bio » que sur les personnes (même si selon les départements, il arrive que les GAB proposent des actions en matière de méthodologie de projet). Pour ces questions d'« ingénierie humaine », ils peuvent néanmoins trouver appui auprès des CIVAM ou d'autres associations d'accompagnement avec lesquels ils sont souvent en lien (dans le 35, AGROBIO et CIVAM sont tous les deux situés au Pôle INPACT).

Le point de vue des PP

Parmi ceux que nous avons rencontré, les PP agri-ruraux intéressés par une installation en bio ont fait appel aux GAB pour essentiellement trois raisons : l'appui technique individualisé, la formation et l'insertion dans des réseaux professionnels.

Pour l'appui technique, il s'agit principalement d'études technico-économiques pour évaluer la viabilité économique et la faisabilité technique du projet. Cela peut également s'agir d'analyses de sols, de conseils pour en améliorer la composition ou d'informations concernant les débouchés économiques. Ces études, se substituant ou s'ajoutant à l'EPI, permettent en outre de crédibiliser les projets auprès des bailleurs et des institutions d'arbitrage. Dans ce sens, les GAB ont un rôle de sous-traitance par rapport au parcours à l'installation, pour pallier aux manques de références et d'expertise bio dans ce parcours (rôle qu'ils souhaiteraient voir reconnu politiquement). Les agro-biologistes sont en effet les mieux placés pour fournir au système agricole les références technico-économiques dont manque la

Chambre, aussi bien en matière de production qu'en matière de débouchés. S'il fallait réformer le modèle diffusionniste vers une agriculture biologique : les GAB se tiennent prêts.

Les formations sont l'occasion, outre l'apprentissage de techniques d'agriculture biologique (telles que « la lutte biologique intégrée et les insectes auxiliaires des cultures »), d'échanger des savoirs entre producteurs et de nouer des liens avec le réseau. Car comme les CIVAM et le RAD, l'association des agriculteurs biologiques fonctionne en réseau, à travers des visites de fermes, des prises de contact régulières et informelles, des échanges de matériels, des échanges de débouchés et des associations entre producteurs. Leur rôle est aussi de structurer la jeune profession des agriculteurs bio. Ils ont aussi pour but de soutenir la diversification des types de production présents dans une même région. C'est particulièrement le cas en Bretagne, région au main des grands groupes laitiers, porcins et avicoles. Aussi pour les maraîchers bio, peu nombreux et souvent isolés en Ile-et-Vilaine malgré l'accroissement de la demande, AGROBIO est un moyen de trouver appui :

« Les rencontres Agrobio, ça me permet de sortir du boulot, de rencontrer d'autres producteurs. En un sens c'est pour faire progresser nos conditions de travail » (Laurent, maraîcher bio).

« Si je vais voir Agrobio, ça sera plus pour me faire connaître, faire connaître mon projet, trouver des gens intéressés, que pour avoir des conseils techniques... même si bon je ne l'exclue pas non plus » (Mikaël, 28 ans, reprise, diversification).

On voit bien que derrière l'aspect technique des formations, il y a également des intérêts opérationnels à trouver dans ces groupes des soutiens économiques potentiels.

- ***Le Réseau Agriculture Durable³⁸ : des groupes de paysans autonomes***

Les groupes d'Agriculture Durable (CEDAPA, ADAGE, SEGRAFO) sont désormais bien implantés dans le paysage associatif agricole breton. C'est André Pochon (1996), un agriculteur pionnier de l'agriculture durable, qui a lancé le Centre d'Etudes pour un Développement Agricole plus Autonome. C'est avant tout par un souci économique et pour éviter la situation de dépendance (vis-à-vis des filières agro-industrielles) à laquelle le destinait la « modernisation de l'agriculture » que cet agriculteur a développé des méthodes de rotation des prairies efficaces pour l'élevage. Le RAD travaille actuellement à diffuser auprès du grand public et des agriculteurs ces techniques efficaces, peu coûteuses et

³⁸ Cf. Estelle Deléage, 2004.

écologiques, en apportant un conseil dans la conduite d'exploitation. Le RAD travaille également à défendre les principes de l'agriculteur durable auprès des instances politiques

Leur intérêt pour les questions techniques, leur rapport à l'expertise et au souci raisonné de productivité les placent dans un registre industriel ; leur souci pour la rentabilité et l'économie des exploitations les place dans le registre marchand ; leur vision engagée et contestataire de l'agriculture classique les place dans le monde civique.

Ils sont davantage dans une relation de conseil, d'expertise et d'animation des groupes locaux. Ils sont confrontés principalement à des agriculteurs conventionnels en transition attirés par l'idée d'un système plus autonome (éventuellement plus écologique), et sont donc peu poussés à faire de l'accompagnement de PP.

Le point de vue des PP

On a rencontré trois PP ayant bénéficié des actions d'un groupe du RAD (CEDAPA dans les Côtes d'Armor, PARADE dans le Finistère, ADAGE en Ille-et-Vilaine). Pour l'un d'entre eux, non installé, les rencontres du CEDAPA étaient davantage l'occasion de se former et d'entretenir sa passion pour les vaches rustiques en attendant son installation. Dans ce cas, la formation n'était pas tant une nécessité mais bien l'occasion d'entretenir une passion, de maintenir vivante l'hypothèse d'une installation future. La formation avait presque pour lui un rôle ludique.

Pour un autre, le suivi individuel et collectif de ADAGE était vraiment le moyen de rendre plus autonome et plus économe son exploitation - jusqu'alors intensive et coûteuse en intrants. Ayant suivi le parcours de l'aide, il avait souhaité se lancer dans un système d'exploitation non pas seulement écologique (c'était une motivation assez périphérique pour ce PP issu d'une famille de grands producteurs laitiers), mais plus durable économiquement (si le parcellaire est adéquat pour des prairies, cela permet d'éviter d'importer des steaks de soja d'Amérique Latine et du maïs) et plus vivable humainement :

« L'exploitation elle est moderne mais elle reste humaine. C'est pas comme en Israël ou aux Etats-Unis où l'agriculteur il touche même plus ses vaches (...) C'est pour préserver l'esprit du travail à la ferme, voir les vaches pâturer dehors, parce que quand elles sont au maïs, elles mettent pas un sabot dehors », (Samuel, 29 ans, reprise, élevage laitier en « durable »).

Le suivi ADAGE était alors venu en complément du suivi des conseillers de la Chambre effectué dans le cadre du parcours de l'aide :

« L'EPI, c'est bien pour te confronter à la réalité de ton entreprise. Par contre, si tu sors un peu des clous (moi par exemple je voulais faire des mélanges céréaliers avec

du lupin), ça marche pas. C'est à toi de te débrouiller. C'est là où ADAGE est utile. Eux ils peuvent te conseiller là-dessus et te sortir un truc carré... » (Samuel, idem.).

Par la suite, la participation aux groupes professionnels du RAD permet d'entretenir des relations sociales et professionnelles avec des producteurs locaux, tout en maintenant une autonomie vis-à-vis de la Chambre : « *C'est bien aussi parce que c'est que des paysans, tu ne dépends pas de la Chambre* » (Samuel, *ibid.*).

- ***La formation : un élément clef de l'accompagnement***

La formation apparaît, de l'avis de nombreux PP, comme un élément clef de leur cheminement. Au-delà du bagage technique et du diplôme (utile notamment pour l'obtention de la DJA), la formation permet aussi de se former un premier réseau de contacts utiles par la suite dans l'optique d'une installation. Pour notre étude, les PP rencontrés étant majoritairement résidents en Ille-et-Vilaine, nous avons surtout entendu parler du CFFPA du Rheu qui semble délivrer des formations globalement adaptées aux aspirations et aux situations personnelles des PP agri-ruraux innovants (BPREA bio, Certificats de Spécialisation en maraîchage bio, Formations à distance). L'inscription faisant bien souvent l'objet d'un rendez-vous individuel avec un coordinateur pour parler des modalités spécifiques de l'enseignement et des arrangements possibles d'emploi du temps, cet institut de formation semble bien respecter un principe de concertation avec ses élèves.

La formation offre une ouverture à la fois sur le monde agricole conventionnel (la formation a lieu dans un lycée technique agricole, au contact d'autres formations plus « conventionnelles »), sur les différentes contraintes à la création et à la gestion d'une exploitation agricole (des interventions de praticiens du monde agricole viennent compléter les cours théoriques), et sur un réseau de producteurs habilités à encadrer des stagiaires (dont certains font partie des associations CIVAM). De nombreux petits stages en exploitation (trop courts de l'avis de certains) ponctuent la formation, permettant ainsi aux PP de s'essayer à différentes activités. C'est parfois à l'issue d'un stage avec un producteur bio que les PP trouvent le moyen de s'insérer professionnellement dans le milieu. C'est aussi potentiellement sur les bancs du CFPPA que commencent les collaborations entre futurs producteurs pour organiser collectivement des circuits de production, de distribution et de commercialisation - qui en matière d'agriculture biologique, durable et locale font défaut. De même, la formation se termine par la rédaction d'un projet qui oblige les PP à anticiper techniquement et

financièrement la tenue d'une exploitation (une anticipation qui fait défaut à beaucoup d'agri-ruraux).

On l'a remarqué parmi les PP, ceux qui passent par les formations d'un an (type BPREA bio) apparaissent mieux armés face à l'installation que les autres. Pour ceux qui passent par des formations ponctuelles ou qui suivent des formations à distance (qui restent par conséquent éloignés des réseaux informels), il est plus difficile de se repérer dans le paysage agricole. Les contraintes administratives, économiques et réglementaires à l'installation sont également moins bien maîtrisées. Il est par ailleurs plus difficile pour ces personnes de savoir où se procurer l'information et comment se l'approprier. Se situer, se comparer avec d'autres PP et se tester par une petite expérience de travail (au cours d'un stage par exemple) permet de mieux se rendre compte des réalités multiples de l'activité agricole. Pour ces PP éloignés des circuits d'expérience, les CIVAM, les GAB et les Chambres d'Agriculture sont le moyen de s'insérer dans des réseaux économiques de producteurs et de consommateurs. Ils sont aux premières loges dans les visites d'expériences sur des fermes et des petites formations professionnelles : autant de contacts directs qui les « confrontent ». Lorsqu'ils ne sont rattachés à aucun organisme de formation, la Chambre en partenariat avec l'ANPE peut aussi se charger de trouver des stages encadrés en fonction des demandes des porteurs de projet³⁹. En revanche, l'offre de formation reste faible et dispersée en ce qui concerne l'accueil et le tourisme durable en milieu rural.

- ***Les CIVAM : un réseau ouvert pour un accompagnement individuel et collectif***

Les CIVAM accompagnent des porteurs de projets agri-ruraux dans la construction globale de leur projet. Les valeurs de développement rural durable, de solidarité et d'éducation populaire ont une place centrale dans l'association. Leur vision citoyenne, territoriale, environnementale de l'agriculture et des campagnes (« des campagnes vivantes ! » est l'une de leurs devises) les place clairement dans un registre civique. Ces valeurs sont le ciment de l'association.

Les CIVAM de Bretagne sont organisés eux aussi en un réseau incluant plusieurs groupes locaux (*Culture bio* à Guichen, MIR dans le Mené) et des administrateurs apportant un soutien humain, social et local aux PP (parrainages, stages, témoignages, conseils,

³⁹ C'est le cas par exemple d'une porteuse de projet formée en production végétale mais qui avait décidé de reprendre sa vocation initiale en s'installant sur une exploitation laitière bio. Suivie par une conseillère ANPE et le responsable du centre de formation de la Chambre du Morbihan, elle s'était vue proposée quatre stages sur quatre mois (un mois chacun) dans des fermes bio ou durables.

entraide). La dimension « réseau » fait que l'information y circule beaucoup de manière informelle, de personne à personne. Le réseau est d'ailleurs fortement marqué par les « personnes ressources » : ces administrateurs particulièrement actifs qui sont les « pierres angulaires » du réseau.

Les animateurs salariés de l'association ont pour mission d'animer les réunions des groupes et d'accompagner les PP à la fois individuellement (Primo Accueil, Suivi personnalisé) et collectivement (Café installation, formation « De l'idée au projet »). Ils connaissent bien le « Parcours aidé », et les conditions administratives et réglementaires de l'installation agricole/création d'activité. Leur posture d'accompagnateur les rend attentifs au projet de vie des personnes, à leur situation familiale, professionnelle, personnelle.

La formation « De l'idée au projet », organisée avec l'AFIP et d'autres associations, est une formation de quatre jours permettant aux PP de formuler et de construire leur projet. Dans cette formation courte et ouverte à tous⁴⁰ (prix de 15 à 30 euros la journée), ils mêlent des interventions de spécialistes des questions agricoles et rurales avec des moments « d'intelligence collective » visant à orienter et à appuyer le PP par l'échange de groupe (portraits croisés, animations, jeux de rôle, théâtre forum, etc.). Ces pratiques pédagogiques innovantes alliant expertise (logique descendante d'information) et participation collective (logique ascendante) donnent tout leur sens à la posture d'accompagnement défendue par les CIVAM. L'une de leurs structures, Accueil Paysan, traite exclusivement de l'Accueil touristique en milieu rural (gîtes, tables d'hôtes paysannes, animations, fermes pédagogiques), ce qui ne limite donc pas leur champ d'action au seul domaine agricole. Les formations thématiques autour de techniques alternatives et leur volonté affichée de soutenir l'innovation et l'initiative des PP les place dans le registre de l'inspiration (le souci du travail bien fait, de se démarquer, de suivre sa voie, etc.). Dans les faits, les animateurs sont également amenés à faire du conseil technique (pour un diagnostic de transmission par exemple), même si ce n'est pas là en général leur domaine de prédilection. Ils peuvent dans ces cas renvoyer les PP vers les structures compétentes (Chambres, GAB, RAD, etc.).

Le point de vue des PP

L'une des principales raisons qui poussent les PP à s'adresser aux CIVAM, c'est d'abord le besoin de se sentir entouré, de s'inscrire dans un réseau de PP et d'administrateurs susceptibles de les guider dans leurs choix. Ce besoin de socialisation est à la fois un besoin

⁴⁰ Contrairement à la plupart des formations de la Chambre, réservées aux agriculteurs cotisants.

opérationnel pour le projet et un besoin personnel. En effet, les réseaux CIVAM offrent l'occasion à des personnes voulant s'installer à la campagne sans pour autant s'isoler, de s'intégrer dans un collectif donnant un sens (civique et social) à leur « migration » et à leur projet. Les CIVAM offrent en quelque sorte un « vivre ensemble » qui complète assez bien le « vivre autrement » revendiqué par ceux-là qui « ont choisi la campagne » (Kayser, 2004). Les PP trouvent à travers eux un support de personnes, d'idées et d'actions pour se rendre acteurs d'un territoire. On peut citer le cas d'une PP récemment emménagée dans le Finistère (anciennement formatrice dans le Sud de la France et se retrouvant à vivre seule avec son compagnon sur une exploitation laitière) qui dit côtoyer les CIVAM surtout par affinité avec leurs valeurs et parce qu'elle « *trouve les gens plus ouverts (...) [Elle] trouve plus de sujets de conversations avec eux qu'avec les voisins du coin où une fois qu'on a parlé de la moisson et des enfants, on a vite tout dit* ». L'aspect « famille » des CIVAM ne se limite pas néanmoins à une proximité sociale entre les personnes. Il existe une réelle proximité de valeurs et d'intérêts. Quand on demande à une PP si le « côté famille » qu'elle évoque pour décrire Culture bio (un CIVAM bien implanté autour de Guichen) n'est pas aussi synonyme d'un « entre-soi difficile d'accès pour des personnes éventuellement issues de milieux différents », elle répond : « *Non, non. Attention, c'est pas que des baba cools et des précaires : il y a des consommateurs, des producteurs, des idéologues...un peu de tout... c'est grand* ». Le réseau CIVAM est donc autant un réseau de réseaux locaux qu'un réseau professionnel. Dans des campagnes soumises à d'importants changements, convoitées par des personnes issues de milieu sociaux hétérogènes, les CIVAM jouent un rôle intégrateur et fédérateur.

La rencontre avec d'autres PP et des administrateurs expérimentés permet de trouver de potentiels collaborateurs ou des soutiens spécifiques dans le type d'activités que l'on souhaite développer. Ils ont, comme les GAB, un rôle à jouer dans la structuration des professions en lien avec l'agri-ruralité ; professions qui recoupent aussi bien l'agriculture biologique, l'agriculture durable et l'accueil/service en milieu rural : « *Dans les Cafés Installation, c'est plus le contact qui s'instaure que le contenu qui est intéressant. Trouver des atomes crochus avec des PP...* » (Mikaël, 28 ans, reprise, diversification).

Les CIVAM jouent également un rôle sur la question foncière avec le « Pass'transmission » (diagnostic d'exploitations à céder, sensibilisation auprès des cédants, médiation avec les candidats...), la remontée d'informations sur les terrains en vente dans le réseau (annonces), un suivi des candidats pour les exploitations mises en réserves par le CG (qui font l'objet d'une sélection stricte). En Ille-et Vilaine, la FDCIVAM a mis en place un

répertoire d'annonces de terres agricoles, ce qui les positionne sur l'échiquier du front foncier en Bretagne.

L'accompagnement CIVAM est aussi apprécié en matière de méthodologie de projet. Aussi bien pour les suivis individuels avec l'accompagnateur, qui permettent de « *faire le point sur les choses qui ont été faites et qui restent à faire, pour mettre de l'ordre dans toutes ces démarches (...) identifier des priorités* » (Marie-Anne, 35 ans, maraîchère bio) ; que dans les formations collectives comme « De l'idée au projet » : l'expertise humaine et l'ouverture sur les différents réseaux de l'accompagnement (information sur les GAB, les groupes RAD, le parcours de l'aide, etc.) paraissent efficaces pour renforcer les individus dans leur projet sans pour autant les freiner dans les dynamiques d'innovation. Les animateurs sont amenés à sensibiliser les PP sur les opportunités et les contraintes de l'installation - aidée notamment. Cette sensibilisation peut porter sur des données administratives et réglementaires, mais aussi sur des aspects formels, pour mieux se faire accepter et communiquer avec les cédants ou les professionnels hostiles face à ces projets. On pouvait lire ainsi sur un compte-rendu de suivi rédigé par une animatrice CIVAM pour un PP : « *enlever les autocollants écolos sur sa voiture ; rester humble et peu expansif sur ses valeurs personnelles* ». Ces conseils apparemment anecdotiques peuvent s'avérer essentiels dans la confrontation à des situations sociales parfois inédites pour ces personnes.

Il est à noter le recours à des techniques alternatives d'animation et de formation, que l'on pourrait rapprocher de l'objectif d'*empowerment* (renforcement des capacités des individus) de plus en plus répandu dans les secteurs du développement social :

« *Elle [une intervenante de la formation « De l'idée au projet »], elle aimait les projets qui sortaient de l'ordinaire. Elle nous a appris à les organiser. Par exemple, on devait rédiger une page par idée et par interlocuteur (...) Il fallait aussi schématiser notre projet. Ça prenait la forme d'un cercle, avec au centre un idéal (par exemple : créer, mettre en place, etc.). On devait ajouter des rayons qui partaient de cet idéal, objectifs pour atteindre cet idéal (...) Elle nous a ensuite demandé de représenter notre projet dans 10 ans, 50 ans, 100 ans. C'était intéressant car ça nous faisait imaginer. ça nous permettait de voir si le projet on le faisait rien que pour nous (auquel cas bah... il n'y avait rien à représenter après 100 ans) ou pour autre chose. C'était une manière concrète de se représenter à notre échelle ce que c'était que le développement durable* » (Isabelle, 32 ans, reprise en couple, activités de bien-être à la ferme : massages, relaxation, etc.).

La rencontre avec les CIVAM est notamment l'occasion de formuler son projet, parfois pour la première fois, et par conséquent de le structurer, de le confronter à une opinion extérieure :

Chacun a parlé librement, ce qui est bien parce que en général on n'a pas envie d'en parler de ces choses là, c'est des idées un peu farfelues. Aux CIVAM, les gens étaient plus ouverts, on n'avait pas besoin d'être dans une case (...) On a appris à discuter, à échanger autour de nos projets, et finalement on a plus appris avec les personnes qui étaient autour de la table avec leur expérience, leurs idées. De toute façon les animatrices m'avaient prévenu que ce n'était pas elles qui allaient trouver les solutions à notre place. Ça nous obligeait à nous poser des questions entre nous... et puis les questions qui font mal aussi ». (Albert, 44 ans, projet d'élevage, abandonné pour l'instant).

L'écoute offerte par les accompagnateurs - « en dehors du jugement »⁴¹ - joue un rôle important de soutien moral pour des personnes traversant des périodes de doute, de rupture et d'incertitude, pouvant s'étaler sur plusieurs années. Les rencontres sont aussi l'occasion de se re-motiver et de se replonger dans le projet lorsqu'il stagne, ou encore de trouver des voies de sortie lorsque l'horizon du foncier paraît bouché.

Les CIVAM jouent ainsi un rôle de « passeur » et d'intermédiaires entre une multitude de « mondes ». Leur compétence généraliste et leur prise en compte des données personnelles des PP font de l'accompagnement CIVAM un accompagnement ouvert, touchant aussi bien aux motivations profondes des PP et à leur capacité à les mobiliser positivement qu'aux données administratives de l'installation et aux contraintes foncières.

L'aspect réseau joue à plein, ce qui donne parfois l'impression d'une structure fragmentée : « ça fait un peu fouillis », faisait remarquer un PP. La diversité des structures et l'horizontalité des rapports, par opposition à une organisation hiérarchique et centralisée, a pour contre-partie de complexifier l'accès à l'information. De même, le fait que l'association repose fortement sur des dynamiques de personnes rend la communication autour du réseau plus aléatoire : « Après, faut aussi aller le chercher [l'accompagnement CIVAM]. Je ne sais pas si j'y aurais été tout seul si je ne connaissais pas » (Laurent, porteur de projet, ancien animateur CIVAM).

Il convient d'apporter enfin quelques nuances à ce panorama esquissé à grands traits. Tout d'abord, nous rappelons que les « mondes » que l'on a attribués aux structures correspondent des tendances générales et non pas des caractéristiques fixes, exclusives. En réalité, tous les mondes sont représentés au sein de ces structures, mais à des degrés différents.

⁴¹ Conformément à la Charte de l'Accompagnement des CIVAM : « Il n'est pas question d'émettre un quelconque jugement sur l'individu ou sur le projet » (Rapport TERRIAM, 2006 : 28)

Ensuite, il faut bien distinguer les *statuts* (les fonctions) des praticiens, qui peuvent être multiples (conseiller, expert, juge en CDOA) mais qui restent fixes ; des *personnes* et des *postures* qui comme les rôles d'un acteur de théâtre, s'adaptent en fonction des situations, des demandes du PP, et des affinités personnelles. Cette distinction est essentielle pour envisager une meilleure collaboration entre les accompagnateurs, à défaut d'ailleurs d'une collaboration entre les institutions. Les différences, les différends et les conflits ne sont pas liés aux personnes elles-mêmes mais au système de contraintes (et de contradictions) dans lesquels elles sont prises.

Enfin, il faut rappeler, en guise de précaution, les disparités départementales au sein même de structures ; disparités qui se manifestent aussi bien dans les appellations (GAB dans le 29, AGROBIO dans le 35 ; FDCIVAM dans le 35, MIR dans le 22) que dans les configurations stratégiques et le contenu des actions.

En résumé : une configuration de trois types d'accompagnement

On peut distinguer pour résumer trois types de postures d'accompagnement : i) le conseil/expertise (Chambres, ADASEA, GAB) qui instaure une relation verticale et diffusionniste dans laquelle le savoir est jugé objectif ; ii) l'animation de réseau (GAB, CIVAM) qui a pour but de structurer un collectif et de mettre à profit les externalités positives du groupe au service des individus ; iii) l'accompagnement co-actif (CIVAM, AFIP, MRJC), qui suppose une égalité face au savoir et s'adapte à la subjectivité de chacun. Il n'y a pas selon nous de posture meilleure que l'autre. Les trois présentent des intérêts et des limites.

La *posture diffusionniste* est efficace car elle suppose que l'information délivrée a été élaborée par des scientifiques et que son efficacité technique a été testée au préalable. En revanche, elle se montre moins efficace pour anticiper des systèmes complexes où le rendement technique n'est pas la seule donnée rentrant en ligne de mire. Pour les PP agricoles innovants, elle est d'autant plus insuffisante que les références techniques en amont manquent du fait du caractère nouveau de ces initiatives. L'*animation de réseau* s'avère fructueuse pour renforcer les groupes et asseoir les projets dans un terreau social pérenne ; c'est là une nécessité pour la durabilité des innovations. Croire en revanche que les solutions émergent spontanément et uniquement de la « base » relève d'un certain populisme idéologique (consistant à croire aveuglément que les porteurs de projets sont les seuls « experts de leurs projets »), et en quelque sorte d'un diffusionnisme à l'envers. La *recherche co-active* s'avère efficace pour accompagner les individus en renforçant leur autonomie et en

intégrant par une écoute active la complexité de leurs contraintes et de leurs ressources. Trop miser sur l'autonomie des individus, c'est-à-dire supposer que tous sont capables de se donner eux-mêmes des lois, participe du même biais populiste, mais à un niveau individuel. L'injonction paradoxale « *je vous ordonne d'être autonome* » (selon l'expression de Paul Watzlawick), vers laquelle dérive parfois la posture d'accompagnement co-actif, peut apparaître déroutant pour certains PP à la recherche de réponses claires et non pas de nouvelles questions. Enfin, il est à noter que nous avons traité de manière marginale de l'**accompagnement financier** (DJA, ASSEDIC, ACRE), relevant plus de logiques politiques que de logiques de savoir, mais qui reste indéniablement un « nerf de la guerre ».

Ces différents postures renvoient à des logiques de transmission de l'information et à des types de savoirs différents. On essayer de distinguer les types de savoirs mobilisés par les différents accompagnateurs : le conseiller mobilise un « **savoir expert** », l'animateur un « **savoir social** » (connaître les bons acteurs, les bonnes personnes), la personne-ressource mobilise un « **savoir appliqué** » (c'est le producteur administrateur auquel les PP peuvent s'adresser et s'identifier pour des questions touchant à l'expérience), l'accompagnateur/référent a un « **savoir méthodologique et psychosocial** ».

Aussi les différentes approches sont-elles à conjuguer en fonction des attentes des PP et de leur degré d'avancement dans leur projet. Tous les PP n'ont pas non plus les mêmes besoins initiaux, ni les mêmes relation au savoir, comme nous allons le voir dans la partie qui suit.

Partie III

PROJETS ET PROFILS DES INNOVATEURS AGRI-RURAUX

Dans cette partie, on cherche à mieux connaître les PP agri-ruraux et leurs projets. La difficulté face à ce public réside dans son hétérogénéité et dans la diversité des projets qu'il recouvre. Comment rapprocher en effet un jeune agriculteur reprenant l'exploitation laitière de ses parents en vue d'une transformation progressive vers un système durable, d'une PP de 40 ans souhaitant créer une épicerie ambulante pour distribuer des produits bio et proposer un service de proximité aux personnes âgées en milieu rural ? Tous les deux pourtant sont des innovateurs agri-ruraux.

Pour mieux appréhender cette diversité apparemment « chaotique », nous avons tenté de repérer des points communs entre tous, sans pour autant ignorer la richesse des histoires de parcours chacun. Cette diversité de parcours sociaux constitue à la fois la force et la faiblesse des innovateurs agri-ruraux. Une force car ils apportent un regard neuf, volontariste, sur l'agriculture et l'entreprise rurale. Une faiblesse dans le sens où leur situation personnelle, sociale et professionnelle recèle un certain nombre de contraintes et de données nouvelles auxquelles les conseillers et les institutions ne sont pas préparés.

Le premier trait commun que nous avons relevé réside dans le caractère nouveau et insaisissable des projets agri-ruraux innovants par rapport aux schémas traditionnels et aux types d'accompagnement caractéristiques de l'institution agricole.

Le second relève des caractéristiques sociales des personnes : leurs origines, leurs itinéraires professionnels, les valeurs auxquelles ils se rattachent.

DES PROJETS INNOVANTS EN PORTE-A-FAUX AVEC LES SCHEMAS TRADITIONNELS DE L'AGRICULTURE MODERNE

- *Des projets « bidules » : de la difficulté de nommer des projet nouveaux*

L'une des premières difficultés des PP face à l'accompagnement est la difficulté de nommer leur projet : « *Dans les instances, j'arrivais jamais à intituler mon projet : je voulais pas m'installer en conventionnel, je n'avais pas de foncier... Du coup c'était difficile de trouver quelqu'un qui soit attentif* ». (Albert, 44 ans, projet d'élevage, abandonné pour l'instant). En effet, à part le qualificatif « agri-rural innovant », encore peu usité dans le langage courant, aucun terme n'arrive à les définir sans en déformer le sens : alors que le terme « agricole » ne prend pas en compte les activités de service (accueil pédagogique, social ou touristique, animations, transformation, etc.), celui de « paysan » est trop connoté politiquement et historiquement. De même, l'idée de « projet territorial » est trop spécifique, car tous les PP n'ont pas la même vision territoriale de leur projet. Une minorité de PP envisagent leur future activité dans une optique de bien-être strictement personnel : ceux-ci correspondent au profil du « petit entrepreneur indépendant » défini par les auteurs de la Recherche-Action sur les Petites Exploitations⁴². Par conséquent « atypiques », « originaux », « farfelus », restent les adjectifs les plus couramment utilisés à défaut. On peut espérer que le terme d'innovation agri-rurale pour passer à une définition plus ouverte et plus positive.

Cette difficulté à nommer les projets agri-ruraux innovants revêt un caractère politique. Car pour défendre une cause, il faut pouvoir la nommer, la labelliser. La « mise en mot » est une première étape nécessaire pour délimiter un « référentiel commun » (Pierre Muller), sans lequel une politique publique est impossible. Le militantisme de dossier auquel s'adonnent les CIVAM - premiers entrepreneurs de la « cause » agri-rurale innovante - vise en un sens à imposer une définition en espérant que l'administration publique s'en saisisse ; lui conférant ainsi l'onction symbolique (« *magie de la nomination officielle !* », ajouterait Pierre Bourdieu) et toute la légitimité et les financements qui vont avec.

Une autre difficulté de communication relative au changement incarné par les agri-ruraux innovants vient du manque de référents communs entre conseillers professionnels et PP profanes. Alors que pour les professionnels du développement agricole, un projet se décrit selon des règles de présentation connues (description de la production, de « l'atelier »

⁴² Petit entrepreneur indépendant : « volonté de construire un projet centré sur leur famille et leurs goûts personnels sans se référer particulièrement au système social et agricole » (*Analyse et synthèse des 171 entretiens réalisés sur les sites de la recherche action « petits exploitations »*, janvier 2007)

principal et des ateliers secondaires, de la SAU), les PP étrangers au milieu ne connaissent pas nécessairement les références tacites, les mots et les sigles utilisés pour décrire leurs projets.

Il faut aussi reconnaître que la difficulté de nomination renvoie parfois aussi au refus revendiqué des porteurs de projet à ne pas « rentrer dans les cases » d'un système sectorisé, rompu à un fonctionnement de filières qu'ils rejettent. Les projets agri-ruraux ont la fâcheuse tendance à ne pas s'accommoder des cases telles qu'elles leurs sont proposées... C'est aussi une manière de manifester une résistance à l'emprise d'une bureaucratie qu'ils estiment illégitime

- ***Des projets diversifiés : penser des systèmes complexes***

La diversité des projets rencontrés dans l'échantillon n'est qu'une partie de la diversité d'activités comprise dans la catégorie agri-rurale innovante. Pas un seul (hormis celui peut-être d'épicerie ambulante, quoiqu'il implique une connexion avec des producteurs-fournisseurs bio) des projets considérés dans l'échantillon ne se limitait à une activité économique unique. Cette diversité est d'autant plus notable dans le cas d'une installation en couple (9/22 PP), où l'on recherche la complémentarité entre les activités des conjoints. La contre-partie de cette diversité d'activités est que même dans l'hypothèse que les projets bio-durables disposeraient de références technico-économiques fiables, il est plus difficile de prévoir par avance et avec certitude son agencement. Tandis que les exploitations « modernes » ont misé (comme la société moderne dans son entier) sur la spécialisation et la mono-production, les entreprises agri-rurales obligent à penser le système d'activités comme des systèmes complexes.

La multifonctionnalité n'est plus vue comme une contrainte (celle de prendre en compte l'impact environnemental et social de l'agriculture), elle est même revendiquée et mise en valeur. La pluralité des fonctions sur la ferme est vue non pas seulement comme du travail supplémentaire mais comme une source potentielle d'enrichissement humain, voire d'enrichissement économique (c'est l'occasion de développer des circuits d'animation-nature).

De même, les agri-ruraux cherchent à travers la transformation et la vente directe à suivre l'évolution de leurs produits « des champs jusqu'à l'assiette ». La satisfaction de l'œuvre accomplie compense le travail effectué et le manque à gagner lié aux faibles rendements d'échelle. L'accueil et la vente directe (sur les marchés, à la ferme) sont aussi le moyen de rencontrer du monde et de réintégrer l'activité de production dans une activité

sociale. Cette diversification pose le problème de l'adéquation d'une institution agricole moulée selon un schéma sectoriel (des filières) avec des projets transectoriels.

Cette vision horizontale et transversale de l'agriculture et du rural (des circuits territoriaux, des Systèmes Agro-alimentaires Localisés) rentre en contradiction avec l'organisation sectorielle et l'intégration verticale (en filières) défendue dans les Chambres d'Agriculture bretonnes : « *C'est sûr, on rentre pas dans leurs schémas. Vu qu'on veut éviter le recours aux intrants, qu'on préfère acheter des machines d'occasion plutôt qu'un « John Deere » flambant neuf, et qu'on vend en direct aux clients sans passer par la grande distribution, forcément ils aiment pas ça. On fait pas vivre la filière...* » (Laurent, 32 ans, maraîcher Bio).

Il en va de même pour l'offre de formation, où l'on tend à séparer « production animale » et « production végétale », où les dimensions de vente et d'accueil sont quasi absentes. Il est difficile dans ces conditions de répondre à la diversité de la demande et à la demande de la diversité.

- ***Des projets territoriaux***

Alors que dans le modèle d'agriculture moderne l'insertion professionnelle et territoriale semble aller de soi (à travers l'intégration à des CUMA, à des coopératives à des groupes professionnels), elle s'avère problématique pour les agri-ruraux du fait de la non-localité des PP mais aussi de la forte ambition territoriale des projets. Les PP témoignent en effet d'une volonté à la fois nouvelle et ancienne de « vivre et travailler au pays ».

La cohérence territoriale de leur activité est un facteur important, même si la définition de « territoire » ne fait pas toujours consensus : certains associent le territoire au terrain et au sol, d'autres au « terroir », d'autres encore au maillage administratif des communes... Reste que 10 PP sur 22 sont engagés dans des associations locales et deux ont des charges électives dans leur commune, ce qui témoigne d'un intérêt pour le présent et l'avenir du « pays ».

En matière de valorisation du patrimoine naturel, ils portent une attention particulière à la préservation des haies et des zones humides, à l'usage des machines (intérêt pour la traction animale) et des techniques d'agriculture (du type durable, biologique, bio-dynamique, permaculture). Il n'est d'ailleurs pas anodin que 3 enquêtés sur les 22 interrogés aient été antérieurement animateurs-nature dans le nord-ouest de la France. Un autre, Henry, s'est d'abord intéressé au paysage, aux arbres et aux haies avant de se prendre de passion pour l'agriculture bio-dynamique. Pour ces raisons, ce sont des projets appropriés pour les zones

écologiquement sensibles (zones humides, zones de captage). Deux des PP interrogés étaient d'ailleurs candidats pour l'acquisition d'exploitations mises en réserve par le Conseil Général et la SAFER à la faveur de projets agri-environnementaux.

Leur attention au territoire se manifeste également par des projets d'accueil s'appuyant sur la valorisation du patrimoine architectural et culturel. A ce titre, trois PP se sont dits déçus par les services de *Bienvenue à la Ferme* et de *Gîtes de France*, qui leurs semblaient plus intéressés selon eux par les conditions sanitaires et réglementaires d'hébergement que par le cadre général d'accueil :

« Ils n'avaient aucun avis sur le site extérieur. Il n'y avait que les aménagements intérieurs et les normes qui les intéressaient. C'était très formaté (...) ils ne donnaient aucune importance à la création. Ça ne correspondait pas à l'idée que je me faisais de l'accueil touristique ». (Frédérique, 38 ans, gîte rural et accueil social d'enfants).

Ils se retrouvent davantage dans la charte d'Accueil Paysan qui met l'accent sur le développement local, le respect de l'environnement naturel et rural, la solidarité. L'accueil est pour eux l'occasion de faire partager le patrimoine de la ferme, ses bâtiments, son histoire et « l'histoire en marche » des campagnes alentours. Annick, par exemple, a interrogé les parents de son conjoint agriculteur sur l'histoire de leur ferme laitière située au cœur du Finistère. Elle a ensuite publié leur témoignage dans un ouvrage sur l'histoire des campagnes finistériennes réalisé par « une ancienne du coin » - témoignant par là de l'intérêt qu'elle porte pour cette région dont elle n'est pourtant pas originaire (elle vient du Sud de la France). Dans son projet d'accueil rural, des itinéraires touristiques écologiques et culturels (découvrir les ruisseaux, le bocage, les arbres locaux, les haies, la faune, la flore, l'agriculture, etc.) sont prévus avec le concours des partenaires touristiques du pays.

Dans la mise en valeur de l'habitat, on retrouve la même cohérence culturelle et environnementale. Energie photovoltaïque pour l'eau chaude, épuration phyto-sanitaire pour les eaux usées, chauffage à copeaux de bois⁴³, toilettes sèches, isolation à la paille ou à la laine de mouton⁴⁴ : les PP agri-ruraux innovants d'Accueil Paysan sont généralement plus ouverts aux questions de construction écologique. De même, ils sont plus motivés par l'idée de rénover les bâtiments anciens que de les remplacer par de nouveaux, et ce quitte à payer plus cher :

« Les voisins ils ne comprennent pas pourquoi on s'embête à retaper la vieille maison des grands-parents. Eux ils bétonneraient tout et puis ils prendraient le chèque à la

⁴³ Une manière de revaloriser la filière bois-énergie, exploitant les ressources renouvelables en bois issu des haies.

⁴⁴ Une manière utile et écologique de revaloriser une filière en voie d'extinction.

fin. Alors quand on leur dit qu'on veut louer la maison et vivre dans la vieille maison, ils comprennent encore moins. Pour eux, tout le monde devrait vivre dans des maisons neuves. C'est l'image de l'agriculteur moderne... » (Annick, 36 ans, projet de table d'hôte paysanne sur l'exploitation laitière de son compagnon)

Par ailleurs, alors que les débouchés commerciaux de l'éleveur laitier conventionnel sont pris en charges par les grands groupes laitiers (telles que Lactalis) de la « filière lait », la tendance des agri-ruraux innovants en matière d'insertion économique est de ne pas vouloir dépendre de filières nationales ou multi-nationales mais plutôt de circuits territorialisés et de coopératives locales. En effet, un agriculteur biologique vendant directement au client ou en circuit court doit se trouver des débouchés locaux, et éventuellement collaborer avec d'autres paysans pour « compléter les paniers » ou se relayer dans les livraisons. Or, en raison de leur origine non-locale, cette insertion professionnelle et territoriale ne va pas nécessairement de soi : on est inconnu et on ne connaît pas les producteurs locaux, les histoires locales et la clientèle locale. Un projet est effectivement d'autant plus durable qu'il est implanté dans un terreau social pérenne. Ce besoin d'insertion renvoie donc aussi bien à des besoins sociaux pour la personne qu'à des besoins opérationnels pour le projet d'entreprise. Cela implique un accompagnement particulier, relevant de l'animation et de la structuration de réseaux. C'est là une fonction que remplissent les groupes locaux des CIVAM, RAD et BIO : ils servent à asseoir les bases d'un réseau territorial de l'agri-ruralité innovante. Ce sont eux les pionniers des systèmes agro-alimentaires localisés et des sociétés territoriales de demain.

- ***Des projets de petite envergure : simplicité volontaire, simplicité subie et difficultés d'anticipation technico-économique***

Si les projets agri-ruraux sont riches en termes d'activités et de valeurs, ils sont souvent modérés en terme d'investissements et de revenus économiques. Cela s'explique avant tout par une appréhension des PP vis-à-vis des banques (réticence d'ailleurs partagée) et de l'endettement : « *Ils [La Chambre et le GAB, chargés dans le Finistère de faire passer l'EPI] nous embêtaient avec leurs crédits et leurs prêts (...) en gros ils voulaient qu'on signe à la CMB à la fin du SPI, quoi* » (Fanny, 28 ans, projet d'herboristerie) . Même lorsqu'ils sont éligibles à la DJA, ils se montrent réticents à passer par le Parcours de l'Aide à l'Installation du fait des lourdes conditions à remplir (la demi SMI, le stage 6 mois, l'épreuve du PDE, les contrôles) et des délais : « *Ceux qui sont sortis du BPREA en même temps que moi, ils doivent attendre encore un an avant de s'installer, alors que moi là je m'installe* » (Marie-Anne, 35 ans, s'installe en maraîchage Bio), « *Le problème avec la DJA, c'est les délais d'attente, le*

stage, les délais bancaires. Ca suppose que tu aies des revenus en attendant, ou alors que tu sois salarié sur la ferme de tes parents. C'est un peu fait pour des gars en reprise d'exploitation » (Laurent, 32 ans, maraîcher Bio).

Certains PP, pour se plier aux conditions de la DJA, ont tendance à « gonfler les chiffres du projet » pour atteindre le SMIC minimum demandé dans le prévisionnel. C'est ce que conseillait une PP passée par la Chambre lors d'un Café installation : « *si on veut être pris au sérieux à la chambre, on est obligés d'évaluer le projet à la hausse, sinon ils nous rient au nez* ». Et un autre d'ajouter :

« De toute façon, pour les débouchés ils ne savent pas, ils n'ont pas de référence. C'est pas calculable de toute façon. C'est un truc qui se sent. A travers le réseau, on jauge aussi la demande, comment c'est perçu. Il faut juste leur présenter quelque chose qui tienne la route. Faut pas tout dire non plus, sinon... » (Laurent, maraîcher Bio).

Concernant les capacités d'investissement, on retrouve des cas de figure assez différents en fonction des personnes. Entre le jeune diplômé à faibles revenus et le cinquantenaire en reconversion professionnel détenteur d'un capital d'épargne : la capacité d'investissement n'est pas la même. Dans l'ensemble, la plupart font le choix d'investir sur des outils de production modérés (petites surfaces, machines d'occasion). Pour ceux ne disposant pas de foncier dans leur famille, ils doivent souvent payer le prix fort pour acquérir des terres. Aussi préfèrent-ils compenser par des activités sur petite surface, à forte valeur ajoutée ou par des activités de niche.

Du fait de la faiblesse des investissements et de la quête de diversification, les entreprises agri-rurales apparaissent plus fragiles économiquement. La question de la viabilité économique est une question délicate aussi bien pour les PP (qui oublient souvent de se la poser) que pour les conseillers ADASEA et Chambre. L'anticipation financière est sans doute le principal point faible des projets agri-ruraux. Le manque de références techniques et économiques pour prévoir l'évolution du revenu est une difficulté partagée pour les PP et les conseillers de la Chambre, inaptes à juger à l'avance et avec certitude de la viabilité des projets. Cela est d'autant plus handicapant que les PP ne sont pas toujours spontanément disposés à évaluer économiquement leur projet. N'étant pas issus du milieu, novices en matière de création et de gestion d'entreprise, ils ne voient pas nécessairement l'intérêt de réaliser une étude de marché ou un budget prévisionnel. Si les PP agri-ruraux sont bien *innovateurs*, ils ne sont pas toujours spontanément *entrepreneurs*. Ils ne sont pas non plus nécessairement au courant des organisations susceptibles de les aider dans ces tâches

(ADASEA, Boutiques de gestion, RAD pour les durables, GAB pour les Bio, etc.). Cela est encore plus vrai pour les personnes s'installant hors DJA et celles n'étant pas passées par le BPREA (où l'on est évalué sur la rédaction d'un projet d'installation, type SPI). C'est le cas par exemple d'Albert, qui a dû abandonner son projet d'installation faute de pouvoir chiffrer et évaluer concrètement le risque financier de son entreprise : *« j'avais commencé à faire des calculs : j'ai vu que ça montait, ça montait... Il me fallait du matériel, de la construction. Tout ça me mettait mal à l'aise (...) j'ai fini par laisser tomber »*. Une rencontre avec un conseiller de gestion lui aurait sans doute permis de se rassurer quant au risque financier et d'envisager des solutions pour le minimiser. De fait, au cours des entretiens, très peu de personnes parlaient spontanément de l'aspect financier de leur projet⁴⁵. Le facteur économique ne semble pas être perçu comme une donnée première.

C'est aussi ce qui permet de relativiser cette lacune. Devant l'hypothèse du faible revenu, une grande partie des personnes interrogées accepte tout à fait l'idée d'une perte de rentrées d'argent par rapport à leur activité antérieure. Pour y remédier, certains envisagent de reconsidérer leurs besoins, d'autres de compenser par une hausse du travail et de l'autoconsommation (potager, auto-construction), d'autres enfin comptent sur un emploi annexe (travail ponctuel, à temps partiel en double-actif, travail du conjoint) pour compléter leurs revenus. La pluri-activité est en effet une caractéristique récurrente chez les PP agricoles.

L'analyse du Chiffre d'Affaires, de l'EBE et du revenu, bien qu'essentielle, est donc nécessaire mais insuffisante pour juger seule de la cohérence globale d'un projet. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Albert : *« le problème avec les Chambres et les banquiers, c'est qu'ils ne voient que le chiffre, ils n'ont que ça en tête. La qualité, les vaches rustiques, ça ne les intéresse pas »*. Il faut aussi prendre en compte la « vivabilité », le projet de vie, les revenus annexes et la durabilité des projets.

- ***Des projets progressifs et non linéaires***

Pour de multiples raisons (financières, psychologiques, techniques, foncières), les innovateurs ne sont pas toujours en mesure de s'installer tout de suite et à temps plein. Face à l'insécurité de leur situation personnelle et de leur projet, l'installation progressive est souvent une solution envisagée. Elle permet d'étaler les coûts d'investissement tout en s'assurant un revenu par ailleurs, de se tester, de trouver du foncier à moindres frais, bref, à diminuer les

⁴⁵ Ce défaut est aussi celui de l'enquêteur, lui-même peu à l'aise sur ces questions.

risques. Une fois sur place, il est plus facile de s'intégrer dans les réseaux de connaissances et d'information pour trouver des terres : « *la force de l'installation progressive, c'est les réseaux que tu créés autour de toi* » (Jean-Louis, 35 ans, projet d'élevage ovin, location d'âne).

Là aussi, les dispositifs classiques et les contraintes foncières s'avèrent peu compatibles avec l'installation progressive. Le « parcours de l'aide » nécessite de se rendre disponible à temps plein pendant presque deux ans pour la formation et les stages, ce qui peut s'avérer périlleux financièrement. Heureusement, il existe des fonds de formations délivrés par le CNASEA, les ASSEDICS et les entreprises. Encore faut-il que les PP aient connaissance de ces aides. Or le lien entre les structures de développement agricole et le secteur de l'aide à l'emploi est très peu développé. Ensuite, l'achat du foncier signifie une prise de risque qui rebute les PP n'ayant pas eu le temps de se tester auparavant. Or nous verrons que de par leur situation familiale et sociale, ce nouveau public peut avoir un rapport au risque différent :

« tout d'un coup je me suis retrouvé tout seul face à cette opportunité qui engageait ma famille. Il fallait que je prenne une décision en mars. Donc j'étais un peu tenaillé. (...) le fait de me retrouver sans salaire, ça m'a un peu fait peur. Je voulais pas mettre tout le monde dans une galère. Quand on démarre, soit faut démarrer petit, soit faut avoir un pécule, un bon matelas, quoi. Moi là c'était un peu quitte ou double. Et puis je voulais pas détruire tout ce que j'avais fait depuis 23 ans en tant que salarié... »
(Albert, 44 ans, marié, deux enfants, projet abandonné)

Les PP agri-ruraux se trouvent donc sur des temporalités différentes que celles du schéma classique (formation/expérience/prévision) du parcours de l'aide. Ils sont contraints de cheminer pas à pas, d'assurer leurs arrières, de savoir ce qui les attend devant et de faire avec les contingences présentes.

- ***Des projets de vie***

Alors que l'élan modernisateur visait à découpler la vie de famille et la vie professionnelle pour faire accéder les agriculteurs au Droit du Travail au même titre que les autres professions, les PP agri-ruraux témoignent de l'envie de réunifier les deux. Cela ne veut pas dire qu'ils recherchent une harmonie utopique en tout point conforme à l'image d'Epinal de l'ancienne famille paysanne. Ils veulent pouvoir gérer eux-même leur temps, pour leur famille et pour les loisirs. Même s'ils ne sont pas toujours conscients du risque que cela peut représenter (le risque de voir l'activité agricole empiéter sur la vie de famille), ils ne

veulent plus avoir un emploi du temps quotidien segmenté, ils ne veulent plus « pointer » au travail.

C'est pourquoi il est nécessaire au cours de l'accompagnement de considérer les contraintes et les ressources personnelles du porteur de projet. Car elles font partie intégrante de son cheminement.

Dans la section suivante, on a essayé de dégager les grandes caractéristiques sociologiques de ce public nouveau.

DES PROFILS MARQUES PAR LE DETOUR, LE RETOUR, LE REFUS

- ***L'origine sociale : des itinéraires en décalage avec les schémas sociaux (et parentaux) de réussite***

Parmi les personnes interrogées, 12 sur 22 ne sont pas issues du milieu agricole. Fils d'instituteurs, de fonctionnaires, de cheminots, d'ingénieurs ou d'infirmières, d'origine agricole/non-agricole, agricole de première génération/deuxième génération (...): les origines sociales sont contrastées. Ensuite, la profession des parents ne semble pas être un critère déterminant pour comprendre la trajectoire des PP. En effet, les PP ne se trouvent pas dans un schéma de reproduction par rapport au modèle parental :

« Mes parents voulaient que je fasse une école de commerce... donc j'ai fait une école de commerce.. Et puis finalement j'ai fait monitrice d'équitation et maintenant je m'installe en agriculture. (...) Laurent, ses parents le voyaient médecin. Il a même fait une année de fac de médecine. Ils étaient un peu réticents, un peu surpris au début... mais maintenant ils sont très fiers de manger les légumes de leur fils » (Sabine, 34 ans, projet de ferme équestre)

Ces bifurcations témoignent à la fois d'une érosion des modèles classiques de réussite (économique notamment) et d'une reconquête de l'image sociale du paysan. Car ce n'est pas tant la perspective financière qui les intéresse, mais bien celle d'un « *métier qui a du sens, où on est en contact avec les animaux et les végétaux, et qui reste assez varié dans les pratiques quotidiennes* » (Lucien, 50 ans, projet maraîchage Bio).

*C'est vrai que je ne suis pas dans les syndicats, tout ça, mais c'est **politique, en un sens**... Même si je me suis jamais dit « je vais devenir agriculteur »... (je prétends pas changer la société)... mais c'est une manière de ne pas subir ce qui se passe. J'aurais pu être commercial, travailler dans une agence de pub, c'était ça qui m'attendait... (Sabine, 34 ans, projet de ferme équestre)*

Pour les personnes issues du milieu agricole, s'installant dans le cadre d'une reprise familiale, on remarque qu'elles ont toutes opérées une bifurcation plus ou moins radicale à un moment donné dans leur parcours. Il peut s'agir parfois de bifurcations de l'ordre d'une génération. C'est le cas des petits-fils d'agriculteurs souhaitant réaliser leur rêve d'enfant, lorsqu'ils flânaient dans les granges de leurs aïeux. Pour ceux qui peuvent reprendre l'exploitation familiale, les choses sont plus simples, bien que le choix puisse faire l'objet de longues hésitations. C'est le cas de Mikaël, Florian et Olivier, qui après avoir été respectivement animateur-nature, animateur-civam et directeur d'association (parcours de gestionnaire), ont décidé de reprendre l'exploitation familiale. Bien qu'il existe une pression indirecte de la famille pour « *préserver le patrimoine familial* » (Florian, 29, reprise, projet d'élevage porcin Bio), « *pour ne pas que ça parte à vau l'eau* » (Samuel, 28 ans, Elevage laitier durable), la reprise de l'entreprise familiale est le fruit d'un choix volontaire et délibéré⁴⁶. « *Mes parents ne m'ont jamais tanné pour reprendre l'exploitation* » (Florian, reprise, exploitation porcine). Samuel quant à lui, n'imaginait pas un jour reprendre la ferme de son père. C'est en effectuant un Service Volontaire Européen dans les alpages autrichiens qu'il a réellement mesuré sa chance de disposer d'un outil de production. Ainsi, tous les jeunes agriculteurs interrogés qui « reprenaient » disaient le faire par passion. Leurs expériences leur ont donné « *un autre point de vue sur la vie* » (Mikaël, 29 ans, reprise, projet d'élevage porcin bio, transformation, fruits, accueil) et l'envie de mener une agriculture en accord avec leurs valeurs. Tous souhaitent transformer le système d'exploitation actuel (plutôt conventionnel) vers plus d'autonomie et de cohérence environnementale. Souvent, fait important, le détour leur a permis de trouver une conjointe : c'est là un facteur déterminant selon nous de l'installation.

Ainsi, l'impulsion d'une entreprise agri-rurale innovante prend source dans des expériences diverses et signale une reconquête de la souveraineté individuelle sur les choix de vie et sur les parcours sociaux tout tracés.

- ***L'origine géographique : une majorité de non-locaux***

La « non-localité » est une caractéristique majeure des PP agri-ruraux innovants. 14 des 22 enquêtés ne sont pas issus de la commune où ils souhaitent s'implanter. Concernant les non-bretons, ils ont choisi la Bretagne généralement par attirance pour la région. En revanche,

⁴⁶ A l'inverse de reprises contraintes socialement par un long travail de socialisation et d'imposition de la « vocation agricole ».

l'installation dans les localités est tributaire du foncier et des contraintes de mobilité de la famille. Le foncier est une difficulté importante pour les PP agri-ruraux qui ne connaissent pas les habitants « du coin », qui ne sont pas connus d'eux, et qui par conséquent ne peuvent être tenus au courant des opportunités de rachat. Lorsqu'il s'agit de terres agricoles, les places sont chères : « *La terre c'est comme la peau des paysans, même leur os, même leur chaire. Ils la défendent bec et ongle. J'avais pas compris les enjeux avec de venir là. Symboliquement c'est très fort (...). Le moindre hectare ils se jettent tous dessus* » (Sabine, 34 ans, projet de ferme équestre, en recherche de foncier). Il est par conséquent préférable de s'y prendre à l'avance, de connaître les enjeux de succession, d'être au courant des « secrets de famille » pour avoir toutes les chances de son côté. Autant dire, d'être déjà sur place :

« En gros, quand tu commences à parler avec quelqu'un, t'apprends au cours de la conversation que c'est le cousin de « bidule », qui est l'oncle de « machin », qui est la tante de « truc » qui est la grand-mère de « untel »... Ce sont des familles d'agriculteurs qui sont restées là : les fils de là sont mariés avec les filles de là-bas... et au final, tu retrouves quelques familles avec des fratries de 7-8 gamins, donc tu n'as pas intérêt à critiquer ton voisin « truc » car il est possible qu'il soit de la famille de « machin » à qui tu veux racheter les terres. Bon ça veut pas dire qu'ils s'entendent toujours bien non plus. Mais dès que tu touches aux questions foncières et au patrimoine, il faut être très diplomatique, et un peu stratège (...) et toujours dire bonjour à tes voisins ! » (Jean-Louis, 35 ans, animation autour de l'âne et projet d'élevage ovin Bio)

Pour les non-locaux qui ont réussi à trouver un terrain (bâtiment, maison) par annonces ou par le Répertoire Départementale à l'Installation (RDI) ou par d'autres réseaux (Civam, bouche-à-oreille), il reste à relever le défi de l'intégration. En effet ce changement de lieu de résidence et de travail implique de reconstituer des réseaux de connaissances. C'est là une nécessité pour la bonne santé de leur projet (trouver localement du soutien, des débouchés, des fournisseurs, des producteurs alliés) mais aussi pour assouvir un besoin de sociabilité. L'« installation » est donc double : celle d'une entreprise et celle d'une famille.

- ***Des parcours de reconversion professionnelle : un nouveau rapport au travail***

Un autre point commun entre tous les PP agri-ruraux réside dans leur mobilité professionnelle. Pour beaucoup, le lancement du projet fait suite à une volonté de rupture avec leur métier précédant, à une volonté de changer d'activité. Les profils de métiers avant l'installation sont très variés (du cheminot à l'ingénieur en passant par le conseiller agricole et la bibliothécaire) et la bifurcation est là aussi plus ou moins raide. Tous ne partent pas du même point : il est plus difficile pour un cheminot ou un commercial de se lancer dans un

projet d'installation que pour un animateur-nature déjà familier du paysage institutionnel rural et agricole. Au niveau des formations, on retrouve également une grande diversité de compétences, pas forcément « recyclables » dans les projets. L'étiquette du diplôme est même parfois handicapante, elle suscite l'incompréhension des voisins et de certains interlocuteurs du projet : « *On est un peu vu comme des originaux. En plus on a fait des études !... On a peut-être lu trop de livre, je sais pas* » (Laurent, 32 ans, maraîcher Bio) ; « *Il y a des gens qui disent : mais attends, un ingénieur, qu'est-ce qu'il a besoin de s'installer ? Pourquoi est-ce qu'il vient prendre la place d'un agriculteur alors qu'il pourrait avoir un bon salaire dans l'agro-industrie...* » (Jean-Louis, 35 ans, animation autour de l'âne et projet d'élevage ovin bio.)

Fait remarquable : on retrouve une forte proportion (6/22) d'ex-animateurs (animateurs nature, associatifs, petite enfance) parmi les PP. Ils souhaitent se rendre acteurs et donner une résonance « concrète » à leur activité socio-culturelle. A la réflexion, il n'est pas non plus incohérent de retrouver des animateurs parmi les PP CIVAM (l'un d'entre eux a même été animateur CIVAM en Loire Atlantique) puisque les deux se donnent pour mission d'être acteurs des territoires ruraux en réintégrant l'agriculture et la culture⁴⁷. Une autre hypothèse qui pourrait s'ajouter à cette première est le manque de perspectives de carrière des métiers de l'animation, et un différentiel important entre le coût personnel d'investissement et les rétributions professionnelles de l'activité.

Pour beaucoup de PP interrogés, l'agriculture (ou autre activité rurale indépendante) est aussi une voie d'issue au salariat. Ils ne souhaitent plus être dépendants d'un patron (« *je préfère être esclave d'un troupeau qu'esclave d'un patron...* ») et veulent pouvoir gérer eux-mêmes leurs activités, être maîtres de leur temps et avoir une emprise sur les fruits de leur travail. Ils veulent réconcilier vie familiale et vie professionnelle, passion et travail : « *Moi je ne veux pas attendre les vacances pour m'éclater (...) Plutôt que d'attendre ma retraite pour faire ce que j'ai vraiment envie de faire (comme mon père), j'ai préféré le faire tout de suite. (...) Pour moi l'âne c'est un hobby* » (Jean-Louis, 35 ans, animation âne et projet ovin bio.).

Certains continuent leur activité précédente en la cumulant avec le nouveau projet (double-actifs). Forts de leurs expériences professionnelles antérieures, les PP agri-ruraux

⁴⁷ Dans le chapitre « Face aux aménageurs : des animateurs » de leur ouvrage sur les néo-ruraux français, Hervieu et Léger (2005) soutiennent que l'arrivée de ces néo-ruraux issus d'une petite bourgeoisie cultivée a permis aux aménageurs politiques de court-circuiter les notables locaux et leurs intérêts locaux. Alors que « l'animation » devient le maître mot des politiques d'aménagement rural, « *des relations privilégiées peuvent s'établir entre des « installés » issus de la petite bourgeoisie nouvelle, qui cherchent l'intégration locale après avoir rêvé du désert, et des jeunes fonctionnaires et spécialistes de l'animation rurale, convaincus d'être des prospecteurs de l'avenir* » (p. 197).

sont davantage tentés par la pluriactivité qui offre une plus grande marge de sécurité et de revenu par rapport aux installations strictement agricoles. De plus, le télé-travail et l'Internet facilitent le cumul de métiers.

Ces reconversions professionnelles ont lieu à des tranches d'âge assez variées. On peut distinguer trois périodes charnières dans les itinéraires de reconversion :

- des jeunes entre 25 et 30 ans qui, au sortir de l'université et après les premières expériences professionnelles, décident de changer de voie ;
- des adultes d'une trentaine d'années qui, pressés par un projet de famille, recherchent un projet professionnel en cohérence avec leurs valeurs et leur besoin de stabilité⁴⁸ ;
- des quarantennaires en reconversion tardive, marqués par « l'usure professionnelle »⁴⁹ et souhaitant « réagir » avant l'échéance de la retraite.

Ces situations variées signalent en règle générale des situations précaires financièrement, socialement et psychologiquement. Les ASSEDIC et l'ANPE apparaissent dans ce cas comme des acteurs à part entière de l'accompagnement puisqu'ils sont sollicités pour gérer la transition professionnelle. Cet accompagnement n'est pas non plus toujours adapté aux projets agri-ruraux du fait des divisions sectorielles de l'institution de l'emploi :

« La conseillère ANPE me voyait formatrice, elle ne pouvait pas comprendre que j'ai envie de changer de voie. Elle voulait absolument que je sois cadrée dans un domaine qui corresponde à ma formation et à mon expérience d'avant » (Annick, 36 ans, projet de table d'hôte paysanne)

En tous les cas, ces itinéraires en « slalom » témoignent d'un phénomène grandissant dans notre société, celui de la mise en mobilité des individus et de la flexibilisation des parcours professionnels. François Lefebvre, interrogé dans le cadre de la recherche TERRIAM (2006), soulignait à juste titre : « *changer de métier : n'est-ce pas là une tendance de notre société moderne ?* » (p. 6).

Ces PP traduisent également un nouveau rapport moral au travail : le travail n'est plus une fin en soi mais bien un moyen de subsistance et d'épanouissement parmi d'autres. Il est en quelque sorte remis à sa place. Ils sont en effet soucieux de ne pas s'aliéner au travail comme ils ont pu le faire auparavant, ou avant eux la génération de leurs parents. En outre, ils ne recherchent pas coûte que coûte un revenu de parité avec le reste de la société, contrairement aux idées véhiculées par la profession agricole. Ils sont prêts à gagner moins,

⁴⁸ C'est le cas d'une PP qui admirait une administratrice CIVAM déjà installée car « elle respire l'équilibre ».

⁴⁹ « *A un certain âge, vers la quarantaine, on se pose des questions... et l'usure professionnelle aidant, on se lance* » (Gérard, 47 ans, projet de paysan-boulangier)

quitte même à travailler plus, dès l'instant que ce travail a du sens. La perspective d'un métier riche, noble et enrichissant humainement comble la perte de revenu. Il arrive toutefois que cette position soit mal évaluée par les PP qui ne s'imaginent pas nécessairement la nature et la charge de travail qu'implique une exploitation agricole. Paradoxalement, le manque d'anticipation technique peut les amener à s'aliéner par surmenage dans le travail de la ferme. Aliénés dans leur travail salarié, ils se retrouvent aliénés dans leur projet indépendant, faute d'une gestion efficace du temps, de l'investissement et du travail.

Enfin, pour reprendre les mots d'un PP interrogé, « *le passage de 23 ans d'activité salariée à l'agriculture, c'est difficile* ». L'habitude du salariat ou du métier antérieur peut constituer un frein à l'entreprise. Il n'est pas toujours évident de se reconverter, de retourner dans une formation et de changer de cadre de travail après des années rythmées par la même routine professionnelle. La posture de l'entrepreneur n'est pas non plus acquise d'avance, elle est aussi le fruit d'un apprentissage auquel tous les PP n'ont pas eu accès au cours de leurs expériences antérieures.

Comme le souligne Jean-Pierre Boutinet dans son ouvrage *Anthropologie du projet* (2005), le « projet », bien que devenu référence obligée à toute action de développement aujourd'hui, est une notion historiquement et culturellement située. La « société de projet » - qui va de paire avec la « société des agendas » - apparaît en effet comme une forme d'organisation caractéristique de la Modernité. Elle sous-tend une vision linéaire et prospective du temps (par opposition au temps cyclique des sociétés paysannes traditionnelles). Comme toute pratique sociale, l'idée de projet nécessite un apprentissage et une certaine socialisation à la « pensée-projet ». Pour Boltanski et Chiapello (1999), la notion de « projet » incarne même une nouvelle Cité (la « cité par projet »), tant le projet finit par se suffire à lui-même. Il est devenu un nouvel « ordre du grand » si bien que l'on a tendance à oublier qu'il est lui aussi qu'un moyen et non pas une fin.

- ***Des situations de familles contrastées***

Le facteur familial fait partie des enjeux les moins visibles de l'installation ou de la création d'entreprise. Il est important de considérer la diversité des situations de famille et d'intégrer dans les problématiques d'installation les reconfigurations des rapports sociaux de sexe (changements dans la répartition sexuée des rôles sociaux), du couple (affaiblissement de l'institution du mariage, généralisation du concubinage, du PACS) et de la famille (familles recomposées, monoparentales). Car cette nouvelle donne anthropologique de la

parenté est à de nombreux égards en décalage avec le « modèle à 2 UTH »⁵⁰ défini après-guerre. A ce propos, on peut citer Laurent (un PP déjà installé) dont la lucidité sur ce sujet se passe de commentaires :

« Forcément il y a des confrontations de valeurs avec les institutions. Ça ressort des fois, par exemple, rien que dans la terminologie : « chef d'exploitation », « conjointe d'exploitation »... les féministes font des bonds dans leurs chaussettes ! Les banques, la MSA, c'est pareil, ils voient le revenu fiscal avant tout. Il y a des carcans. L'agriculture, c'est un milieu imprégné des schémas classiques de la famille classique ».

C'est aussi ce que nous faisait remarquer une PP critiquant les conseils stratégiques d'experts en gestion : *« La comptable voulait même qu'on se marie, qu'on ait des enfants ! Elle ne voyait que le revenu fiscal »* (Annick, 37 ans, projet de table d'hôte paysanne). Ce conseil était d'autant plus décalé qu'elle avait rencontré son compagnon sur Internet... Lors d'un Café installation, un PP disait que sa femme n'avait pas du tout l'intention de participer à l'activité de sa ferme. Ironiquement, une autre PP avait répliqué : *« C'est pas grave, t'achèteras un tracteur en plus, ou un âne... ! »*. Ce trait d'esprit traduit une représentation assez courante dans le milieu agricole, où la femme est vue comme un élément à part entière de la ferme, presque comme un outil de production. Même si le milieu agricole semble avoir répondu aux altérations des conditions de transmission du patrimoine agricole avec l'appui aux formes sociétaires du type GAEC et EARL, une vision traditionaliste de la famille persiste en filigrane. En guise d'illustration, l'anecdote suivante tirée de nos observations ethnographiques souligne l'anachronisme des schémas familiaux véhiculés par le syndicat majoritaire (CNJA) :

L'affiche des JA

Lors d'une rencontre avec une conseillère ADASEA, Gérard, un PP venu pour un projet de portage foncier, me signale une affiche des Jeunes Agriculteurs placardée au mur sur laquelle est inscrit en titre *« Plus qu'un projet professionnel, un projet de vie »*. Au centre de l'affiche, la photo représente une famille d'agriculteurs arborant la combinaison verte et les bottes en caoutchouc de l'ouvrier agricole. Nous la regardons, un peu interloqués.

Gérard : *« T'as vu : le couple, les petits enfants déjà en combinaison, le grand-père qui veille au grain derrière... On voit bien que pour eux c'est une histoire de famille l'installation (...) Pourtant c'est pas toujours les meilleurs qui restent. Je me rappelle dans les années 70-80, quand presque plus personne ne voulait reprendre (et moi le premier... parce qu'on commençait à avoir le choix aussi), c'était généralement le*

⁵⁰ Le modèle de l'exploitation « métier de couple » répondait au projet politique de constitution d'exploitations viables qui devaient permettre aux familles agricoles, maintenues par la cohésion du couple mariés, de subsister sans le recours au travail extérieur.

fiston qui ne savait pas quoi faire qui reprenait... En tout cas, c'était pas toujours le plus doué pour ça ».

Comment ne pas comprendre son amertume quand on sait que Gérard est en recherche active de foncier depuis plus de quatre ans...

La plupart des PP (19/22 dans notre échantillon) sont en couple, souvent avec au moins un enfant (12/22). Pour les « quadragénaires en reconversion tardive », le fait d'avoir plusieurs enfants à charge change le rapport au risque. Même s'il arrive aussi qu'ils aient une épargne ou un conjoint pouvant « assurer en cas de coup dur », ils hésitent avant de miser leur argent amassé durant des années de labeur sur un projet d'agriculteur auquel leur âge et leur condition sociale ne semblent pas les prédisposer. Ils ont vis-à-vis de leur famille une responsabilité plus grande qu'un jeune PP comptant encore sur ses parents en cas de besoin.

On peut comprendre de même qu'un jeune agriculteur ne souhaite pas reprendre l'exploitation familiale avant de s'être trouvé une compagne. Difficile en effet de concilier la gestion d'un élevage porcin (système très astreignant) et la recherche de l'âme sœur⁵¹... Parmi les PP agri-ruraux qui souhaitent créer une activité, être « casé » est souvent un facteur important, même s'ils ne l'évoquent pas spontanément (difficile d'aborder ces questions intimes). Il est évident qu'un jeune envisageant le choix de l'installation ne souhaite pas se retrouver dans la peau du paysan béarnais, décrit par Pierre Bourdieu (2002), rentrant seul le soir après le « bal des célibataires », s'enfonçant lentement dans la nuit pour rejoindre sa ferme reculée... La possibilité de se dégager du temps et de pouvoir se dégager du temps est vu dès lors comme une nécessité. Et sans aller jusqu'à dire que les réseaux CIVAM jouent le rôle d'agences matrimoniales, l'idée de rechercher l'amour dans des réunions de porteurs de projet ne paraît pas plus terre à terre que d'aller le rechercher sur un site de rencontres du Internet.

- ***Des motivations nouvelles : hédonisme, autonomie, cadre de vie, civisme.***

« Si tu veux tracer ton sillon droit, attache ta charrue à une étoile »

(proverbe berbère)

⁵¹ On ne peut manquer d'évoquer le *Bal des Célibataires* (2001) de Pierre Bourdieu qui, revenant 40 ans plus tard sur sa commune natale béarnaise, retrouve ses camarades de classes restés « au pays ». Assignés à résidence sur leurs exploitations reculées, attaché à une profession qui perd sens, il défend que les agriculteurs sont sortis perdants des récentes transformations des rapports hommes/femmes. L'émancipation des femmes - leur accès au travail, à la culture et à la ville - a rendu obsolète l'image de la « conjointe d'exploitant » (un terme encore utilisé dans les Chambres d'Agriculture) qui s'occupe des tâches domestiques et administratives tandis que le « chef d'exploitation » s'occupe des bêtes et du tracteur. Libérées de l'obligation d'obéir au père, libérées des mariages arrangés sur fond d'arrangements patrimoniaux, les femmes sont elles sorties gagnantes de ces évolutions sociales.

Les valeurs sont le carburant des projets agri-ruraux innovants. Leurs parcours en slalom les a ouvert sur d'autres mondes possibles et le choix de l'installation un certain volontarisme individuel. Leur projet traduit souvent une prise de conscience plus ou moins nette sur leur condition et sur la société. Si l'on devait situer leurs motivations dans les « mondes » de Boltanski, ils se situeraient principalement dans les registres inspiré, civique et domestique.

Leur inventivité, à leur passion et à leur volonté de « faire » renvoient au « monde inspiré ». Le projet d'installation répond d'abord à l'impératif de faire avant tout ce qui leur plaît. Il n'est pas rare de croiser des PP assistant « *pour le plaisir* » aux formations organisées par les groupes professionnels locaux et s'étant initié chez eux, dans leur potager aux joies de l'agriculture. C'est le cas de Henry (40 ans, travaillant dans l'import-export), passionné de bio-dynamie et de paysages, qui a commencé son projet en entretenant les haies et les arbres autour de chez lui ; et qui s'est ensuite « *piqué au jeu du jardinage* » pour finalement gérer à temps partiel un véritable jardin maraîcher sur un terrain d'à peine plus d'un hectare prêté par sa belle-mère. Il commercialise désormais ses paniers dans une association de consommateurs locaux et parmi ses collègues de travail. Par opposition au travail moderne de plus en plus spécialisé et dépourvu de sens, ils souhaitent revenir à un métier qui se veut diversifié, « *qui touche à la fois au minéral, au végétal et à l'animal* » (Lucien, 50 ans, projet de maraîchage bio), où l'on a « *davantage la maîtrise de ce qu'on fait, on peut voir directement le fruit de notre travail*. Pour parler en des termes chers à Hanna Arendt, ils veulent réintroduire l'« Œuvre » dans le « Travail ». L'argent n'est pas leur motivation première. Ils recherchent autant un bien-être spirituel qu'un bien-être matériel : « *j'ai toujours été un peu bohème. Je voulais vivre dans les bois, dans des cabanes. Vivre de peu mais heureuse, quoi* » (Marie-Anne, 35 ans, maraîchère Bio).

Le projet d'installation répond également bien souvent à une quête d'autonomie. « Gérer soi-même son temps », « être son propre patron », sont des raisons couramment invoquées par les porteurs de projet. Ce penchant pour l'autonomie se traduit dans les systèmes de production qui balayent toute « la vie du produit » jusqu'à la vente. On pourrait également évoquer les pratiques d'autoconsommation⁵² et d'auto construction, qui participent à cette quête d'autonomie.

La recherche d'un meilleur « cadre de vie », évoqué par 16 des 22 PP, renvoie à un désir de stabilité de ces individus marqués par une société en perte de repères. La recherche

⁵² « *L'idée de se nourrir de ce qu'on produit ne me paraît pas non plus si mauvaise...* » (Gérard, 47ans, projet de maraîchage bio)

du bonheur familial à la campagne répond à cette quête de stabilité : « *vivre en famille au rythme des saisons* » (Mikaël, 28 ans, projet d'élevage porcin Bio). Ils veulent que leurs enfants puissent grandir dans de bonnes conditions et manger une nourriture saine. Pour les PP issus du milieu agricole, perpétuer l'héritage familial, « *même si cela peut paraître d'une autre temps* » (Samuel, 28 ans, Eleveur laitier durable), trouve un sens nouveau. On ne veut pas décevoir la famille, ne pas rompre un lien de plusieurs générations et « *laisser à l'agrandissement* » les vestiges d'une société paysanne aspirant au renouveau. L'attache au terroir n'est pas synonyme de « sectarisme localiste », mais plutôt l'incarnation d'un « penser global, agir local ».

Enfin, leur vision renouvelée de l'agriculture et du milieu rural renvoie au « monde civique ». Ils sont globalement opposés à l'agriculture conventionnelle qu'ils jugent trop technocratique, trop bureaucratique (« *En agriculture aujourd'hui, il vaut mieux perdre une vache qu'un papier !* »), aberrante écologiquement (pollution, érosion des sols, érosion génétique, etc) et injuste humainement (répartition du foncier, corporatisme, concentration des richesses agricoles entre les mains d'une minorité de producteurs). L'environnement est une préoccupation partagée par tous. Elle se manifeste aussi bien dans les activités principales de leur projet (l'agriculture Bio, l'agriculture durable) que dans les activités annexes (revalorisation du bocage et des haies, épuration phyto-sanitaire des effluents, recours aux énergies renouvelables, à la traction animale) et leurs pratiques quotidiennes (achat de produits bio dans des associations de consommateurs type AMAP, recours au vélo, etc.).

En résumé : considérer la nature systémique des projets agri-ruraux

Comme on le voit, une multitude de facteurs sociaux nouveaux rentrent en compte dans ces projets agri-ruraux : des facteurs d'ordres personnels, familiaux, sociaux, éthiques, professionnels, techniques, financiers, psychologiques, etc. Cette post-modernité que les PP semblent incarner ne se limite pas aux agri-ruraux. On pourrait très certainement l'observer parmi les populations agricoles actuelles et beaucoup d'autres franges de la sociétés. Les valeurs et les repères sociaux qui structuraient la société ne donne plus la même assise. Le « terreau social » s'est ameubli, laissant place a une nouvelle « socio-diversité » mais aussi à un risque de glissement dans « l'ère du vide ». La perte de repères est aussi source d'instabilité et d'anomie. Le « retour à la terre », au « rythme des saisons », à la permanence et à la rassurante contrainte de la nature ne traduit-il pas la recherche de nouvelles normes d'une société en regain ?

Dans ces conditions, on ne peut plus se représenter l'installation comme un parcours linéaire, où il suffirait que les conditions administratives soient remplies pour que le projet soit réalisable. Pour reprendre une formule connue en anthropologie, on peut dire que l'installation est un « fait social total » (Marcel Mauss), impliquant tous les aspects de la vie. La construction d'un projet innovant relève d'un processus complexe intégré dans un système de contraintes lui aussi complexe.

Mais s'arrêter au constat de la complexité ne suffit pas. On peut dégager quatre grands types de besoins spécifiques parmi cette diversité de critères :

- 1) le **besoin d'insertion sociale, territoriale et professionnelle** : en raison de l'origine non-locale et non agricole de ces PP, de l'implantation territoriale des projets, et du manque de structuration des réseaux professionnels et circuits économiques locaux.
- 2) Le **besoin d'accompagnement co-actif et d'une écoute**. Les périodes de doute et de réflexion sont récurrentes au cours du processus de création des projets, et l'accompagnement sur les choix personnels ne peut se limiter à une phase « amont », à un « moment » particulier de l'accompagnement. Car ces question sont diffuses et soumises aux aléas de la vie.
- 3) Le **besoin de formations théoriques et pratiques ouvertes sur l'expérience**, adaptées à ce nouveau public et à ses contraintes de disponibilité et de temps.

- 4) Le **besoin d'anticipation financière et technique**, qui pose problème du fait du manque de références, de la complexité des systèmes d'activités et du manque de préparation et d'intérêt des PP pour ces questions.

Un accompagnement qui se limiterait à la « neutralité technique » et au « réalisme financier » n'est donc pas suffisant. Il doit pouvoir répondre à ces différents besoins. Cela implique la mise en place d'un suivi plus personnalisé et l'acquisition par les différents accompagnateurs de compétences psychosociales spécifiques (pédagogie, méthodologie de projet) pour mieux appréhender les difficultés personnelles des PP. Une meilleure collaboration entre les structures pour trouver des synergies dans la configuration Conseil/Accompagnement/Animation réseau, devrait permettre de répondre à ces besoins.

PARTIE IV

CHEMINEMENTS ET CHEMINANTS DANS LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

« Marcher tranquillement, pas à pas, sur un chemin, s'arrêter pour contempler, repartir »

Marcel Conche

Dans cette partie, on va essayer d'illustrer des cheminements de PP en prenant en compte le système de contraintes auquel ils sont soumis dans la construction de leur itinéraire de projet.

Pour cela, on a mis en place un outil graphique permettant de se représenter plus concrètement la complexité du « système projet ». Le projet est entendu ici à la fois comme un projet existentiel, impliquant les motivations profondes du PP, le du sens qu'il donne à son initiative ; un projet culturel, défendant des valeurs et une vision de société ; un projet d'entreprise soumis à des contraintes financières, économiques, techniques et administratives ; et un projet méthodologique permettant d'arriver à une fin.

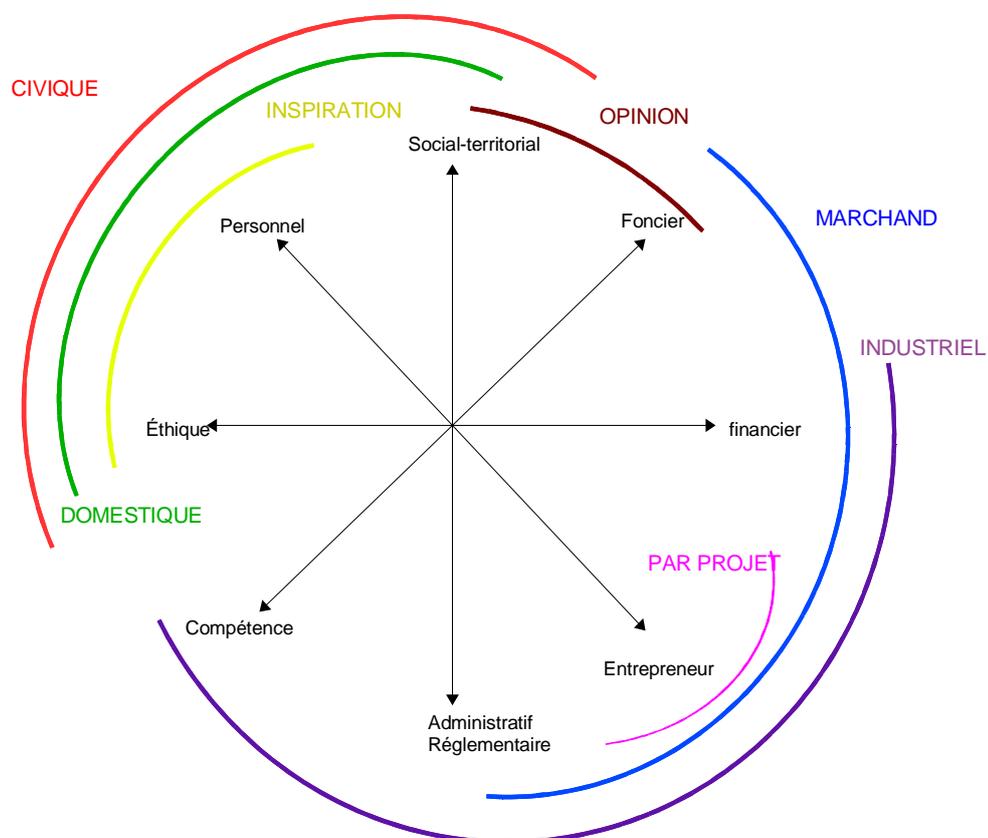
On pourra ensuite déterminer des types de « cheminements » (des grandes trajectoires de projets) et des types de « cheminants » (des caractères types de PP), correspondant à des manières différentes de construire son projet et de se relier avec l'accompagnateur.

UN OUTIL D'INTERPRETATION DES PROJETS A L'USAGE DES PRATICIENS

Cet outil est conçu comme une alternative à la représentation courante qui veut que le parcours à l'installation ait l'allure d'une flèche et que la construction d'un projet suive un schéma linéaire du type Objectif/Moyens/Résultats. Nous voulons montrer à travers ce schéma en étoile que la construction d'un projet est un processus complexe soumis à des logiques parfois contradictoires. C'est un processus dynamique, fluctuant, où lorsqu'une variable est modifiée, les autres éléments du système peuvent se transformer.

Ce schéma en étoile est un outil d'interprétation non pas un outil d'évaluation et de diagnostic. Les données qui rentrent en ligne de compte sont trop subjectives pour pouvoir faire l'objet d'un calcul arithmétique et objectif. Il a une valeur purement heuristique.

La matrice est divisée en 8 branches correspondant chacune à un capital à mobiliser au cours du projet. Ces capitaux renvoient aussi bien aux dimensions sociales du projet qu'à des dimensions opérationnelles. Elle aborde ainsi le projet agri-rural dans sa globalité.



- ***Les huit capitaux mobilisables dans un projet agri-rural innovant***

Chaque PP dispose et acquiert progressivement certains capitaux qui lui permettent de remplir les conditions de faisabilité du projet.

1/ La personne : C'est le capital de confiance du PP, son assurance dans ses choix, sa détermination, sa passion, son sentiment de sécurité face au projet et son appréhension du risque. Il recouvre tous les affects personnels autour du projet. C'est là un capital très fluctuant, c'est « l'humeur » du projet.

2/ L'éthique : ce capital correspond au sens politique, philosophique et moral du projet : aux valeurs sur lesquelles il repose. Un projet environnemental ou à vocation sociale aura une forte dimension éthique. A l'inverse, un projet motivé par la seule donnée économique aura une faible portée éthique. Chez les agri-ruraux innovants, la dimension éthique est généralement très forte, elle est même motrice, parfois d'ailleurs au dépend d'autres facteurs tout aussi nécessaires à la cohérence du projet.

3/ La compétence : cela renvoie à la formation (agricole principalement, gestion, hôtellerie pour les projets d'accueil) et à l'expérience de la personne par rapport à son projet. Pour ceux qui ne sont pas issus du milieu agricole, ce capital est assez faible au début du projet, même s'il est vrai qu'ils peuvent parfois tirer profit de leurs expériences passées (par exemple en développant un circuit de sensibilisation à l'environnement sur la ferme dans le cas d'un animateur-nature).

4/ L'administratif-réglementaire : ce capital renvoie à la connaissance des institutions agricoles, des contraintes réglementaires, du « parcours de l'aide », des différents statuts fiscaux, juridiques, sociaux, etc. C'est aussi la capacité à gérer la « paperasserie ». Les PP non-issus du monde agricole ont souvent des lacunes face à la complexité des institutions agricoles, le foisonnement de sigles et de démarches. Ils connaissent peu de monde susceptible de les aider et leur donner des repères, contrairement aux agriculteurs modernisés qui sont suivis par l'ADASEA (en charge de la modernisation administrative des exploitations depuis 1962).

5/ L'Entrepreneur : c'est la capacité à formuler son projet, à le mettre en forme, à le chiffrer, à l'argumenter, à le défendre en CDOA (en cas d'arbitrage foncier) ou devant les bailleurs. En effet, tous les porteurs de projet ne sont pas nécessairement des « entrepreneurs de projet ».

6/ Le financier : c'est la capacité d'investissement, la crédibilité face aux banques, les soutiens financiers et les aides à l'installation (DJA).

7/ Le foncier : c'est le patrimoine disponible (ou pas) pour mettre en place son projet. La recherche de terres, en raison de la pression foncière partout en Bretagne, est une véritable épreuve. Pour ceux qui reprennent une exploitation dans le cadre familial, c'est un capital déjà acquis.

8/ L'insertion socio-professionnelle et territoriale : ce capital recouvre aussi bien les aspects personnels (les connaissances sur le territoire, les réseaux de sociabilité, le fait de connaître des gens en phase avec ses goûts, ses valeurs, les engagements associatifs ou politiques) que professionnels (l'insertion dans des réseaux professionnels, dans des réseaux économiques pour les débouchés, la cohérence avec les spécificités territoriales du projet).

On remarquera que ces différents ne sont pas placés au hasard sur le sociogramme. Par exemple le foncier est situé à côté du social-territorial car le marché foncier fonctionne sur le mode du bouche-à-oreille, selon des logiques interpersonnelles locales. De même, la capacité d'entreprise, la capacité à défendre son projet comme un projet d'entreprise (chiffres à l'appui) implique de connaître le langage de l'institution agricole (administratif-réglementaire) et des banquiers (financier). On est donc bien dans un système où les facteurs sont interdépendants.

- ***Des projets à la croisée de plusieurs « mondes »***

Pour rendre compte des enjeux sociaux agissant derrière tout projet individuel, on a voulu intégrer à ce schéma les « mondes » et les « cités » de Boltanski et Thévenot. Véritables principes organisateurs de la société, ils ont aussi un rôle structurant pour le projet. Ce sont des principes d'union (des mondes communs) mais ils instaurent aussi des barrières dans le sens où il n'est pas aisé pour tous « d'agir avec naturel » dans un monde comme dans l'autre. Chaque capital renvoie à une ou plusieurs manières de se justifier, de faire, de communiquer et de se relier. Aussi, se mobiliser dans tous ces registres différents et parfois contradictoires implique d'être « acteur » du projet, au sens sociologique comme au sens théâtral.

En ajoutant les « cités » sur ce schéma, on court le risque de véhiculer une vision statique et caricaturale de la sociologie pragmatique. En effet, la référence aux grandeurs se fait dans la relation, elle n'est pas déterminée à l'avance. On pourrait donc représenter les

« mondes » comme autant de cercles concentriques tout autour du projet, mais on a fait le choix de les faire correspondre avec des capitaux spécifiques pour signifier qu'il faut se référer à des « mondes » particuliers pour développer ces capitaux.

Le monde domestique recouvre ainsi l'espace personnel et social-territorial : il renvoie aux rapports interpersonnels du PP avec son entourage, sa famille, ses proches. Dans le monde domestique, on se doit d'être un père de famille responsable et un ami attentionné. Le monde domestique inclut également les relations d'entraide et de solidarité, celles qui passent par des relations informelles.

Le monde de l'inspiration recouvre le capital personnel et éthique : il renvoie à la singularité de la personne et de son projet, à la passion qui l'anime, à sa force spirituelle. L'inspiré typique est un pionnier ou un idéaliste, car il ne suit que ses intuitions.

Le monde civique est assez présent dans les projets agri-ruraux : il est souvent un moteur de l'engagement dans le projet, dans le territoire, dans des groupes professionnels militants tels que GAB ou RAD ou dans des associations telles que les CIVAM, cimentées par des valeurs civiques. Les projets agri-ruraux recèlent en effet une vision de l'intérêt général, une vision de société.

Le monde industriel est également important : il renvoie à la nécessité de planifier la production, de rationaliser l'entreprise agri-rurale. C'est un monde caractéristique du milieu agricole d'aujourd'hui. L'efficacité, la technique et la performance sont des registres que l'on doit maîtriser un minimum pour échanger dans le milieu agricole, avec les conseillers ADASEA ou les experts de la Chambre par exemple.

Le monde marchand renvoie à la dimension financière et économique du projet. C'est là aussi une caractéristique importante du milieu agricole et des institutions financières (assurances, mutualités, banques) qui y sont liées. On attend du PP qu'il chiffre son projet, qu'il prévoit ses débouchés économiques et qu'il justifie de sa rentabilité à moyen terme.

Le monde de l'opinion est celui où la réputation est une « grandeur ». Dans le cas des projets agri-ruraux, la réputation est importante dans le cas d'une recherche de foncier, où l'information circule surtout du bouche-à-oreille et où le cédant est attentif aux « on-dit » sur le candidat potentiel.

Enfin, le monde par projet renvoie à la capacité entrepreneuriale du PP, sa capacité à innover tout en traduisant son innovation en des termes techniques, juridiques, financiers. Il sait communiquer sur son projet par Internet, monter des dossiers de demande de subventions

originaux, des budgets prévisionnels réalistes et les défendre avec des arguments recevables auprès des bailleurs institutionnels par exemple.

- ***Les évolutions séquentielles du projet***

Pour représenter l'évolution du projet, on part d'une situation initiale en déterminant une aire en fonction des différents niveaux de capitaux dont dispose le PP. On voit ensuite comme la répartition évolue à chaque « séquence » du projet. Une séquence est un moment fort du projet signalant un évènement déterminant dans l'évolution du projet (par exemple la rencontre avec un accompagnateur ou un conseiller, la réalisation d'un stage, d'une formation). Grâce à cela, on peut se représenter l'effet de l'accompagnement dans la répartition des capitaux projet et dans son organisation globale.

En revanche, ce schéma ne rend pas bien compte des échelles temporelles du projet. En effet, il n'est pas possible de représenter l'écart de temps entre les différentes séquences. Il est donc important de préciser les périodes d'évolution qui sont considérés. Tous les cheminements ne vont pas à la même vitesse : certains se concentrent sur 2 ans, d'autres s'étalent sur 10 ans.

LES CHEMINEMENTS DE PROJET

On a distingué six types de cheminements de PP en fonction de leurs contraintes initiales et de leur évolution à travers les dispositifs d'accompagnement. Ce sont des trajectoires « types » à partir desquelles on a effectué des *focus* sur des cas particuliers, des situations particulières, des projets particuliers et évalué à partir de cela la pertinence des différents dispositifs d'accompagnement. Ces cheminements s'inspirent des PP rencontrés. Les illustrations que nous avons donné ne sont pas exhaustives, nous avons surtout retracé quelques séquences importantes selon nous du cheminement.

- ***Le cheminement de « reprise »***

C'est le cas d'un PP qui ne s'est réellement intéressé à l'exploitation familiale qu'au moment fatidique du départ à la retraite des parents. Il revient à la ferme avec des ressources (en couple, ouvert sur d'autres réalité que la ferme, une réelle envie) et des contraintes (peur

de l'isolement, manque de compétences, a perdu contact avec les « locaux », décalage de vision avec ses parents). Il a effectué un détour par d'autres « mondes » (acquisition de nouvelles valeurs, habitudes, compétences, voyages), d'autres métiers (par exemple : animation, gestion, commerce) et se retrouve en décalage avec le monde agricole conventionnel et la génération de ses parents. Il souhaite transformer le système d'exploitation vers de l'agri-rural innovant pour valoriser ses acquis et être en cohérence avec ses valeurs et ses goûts personnels.

L'accompagnement dans ce cas va consister à orienter le PP dans ses choix personnels et de formations, dans ses démarches administratives pour demander la DJA (le cas échéant), dans les démarches de reprise-succession (le renvoyer vers un centre de gestion pour réévaluer les parts de l'EARL familiale), lui proposer de participer à des réunions locales de producteurs ou de PP pour l'intégrer dans un réseau local, lui fournir un appui technique pour une exploitation durable ou biologique.

Dans tous les cas, ce cheminement est plus facile à accompagner car il y a moins de contraintes et le parcours de l'aide est beaucoup plus adapté à ce PP. Il possède déjà une exploitation et ses parents peuvent lui enseigner les techniques de production, de gestion et les démarches administratives. Il a déjà un système d'exploitation concret à chiffrer pour son EPI. Il est donc globalement mieux armé que les autres PP car il a un pied dans plusieurs mondes. L'enjeu principal est d'arriver à « greffer » son projet agri-rural sur l'entreprise « agricole » de ses parents.

- ***Le cheminement de « rupture »***

C'est un cheminement assez récurrent chez les agri-ruraux innovant rencontrés. Il s'agit d'une reconversion professionnelle assez radicale où l'on passe presque « sans transition » d'une situation professionnelle à une autre. Cela suppose bien souvent un déménagement. Cela implique aussi d'avoir une certaine sécurité financière (famille, épargne, couple, congé de formation), d'être disponible et mobile. Il s'agit généralement de personnes proches de la trentaine qui veulent commencer un projet de famille.

Il y a un gros besoin d'accompagnement sur presque toutes les dimensions du projet : accompagner la personne pour qu'elle soit claire dans ses choix, qu'elle anticipe son projet, l'aider à s'insérer localement et professionnellement, l'orienter dans ses choix de formation, l'aider à trouver du foncier, la guider dans les démarches administratives.

- ***Le cheminement de « reconversion tardive »***

Ce sont généralement des personnes plus âgées (la quarantaine) ayant une famille à charge, devant combiner leur travail, les impératifs familiaux et leur projet. Cela suppose des arrangements d'emploi du temps dans la formation et le suivi. Ils sont moins assurés dans leurs choix en raison des contraintes qui pèsent sur eux (l'âge, la famille). S'ils sont issus du salariat, l'envie d'en sortir est forte mais ils n'en ont pas forcément les moyens (passé 50 ans, les possibilités de retrouver un emploi s'amenuisent). Même s'ils disposent parfois d'un bon capital financier au départ, ils sont donc contraints à la prudence. C'est notamment la contrainte du foncier qui représente un grand frein car l'investissement suppose un risque important. Le projet s'étale sur plusieurs années (il est moins « dense » que pour les deux premiers cheminements) et évolue au gré des opportunités de mise à disposition, des congés de formation et des rencontres.

L'enjeu pour l'accompagnateur est d'être attentif à la situation personnelle et familiale du PP et de l'aider à évaluer son projet, à prévoir le risque. Ayant un profil « atypique », il est possible qu'il soit stigmatisé comme tel par les cédants, les financeurs et les professionnels du milieu agricole habitués à traiter avec des jeunes. Il faut d'autant plus l'aider à rendre son projet crédible auprès de tous.

- ***Le cheminement « détourné »***

Il s'agit généralement de personnes qui veulent s'installer assez rapidement. Elles sont très attentives aux conseils extérieurs et soumises à de fortes contraintes (foncières, familiales, financières). C'est le cas par exemple dans des installations collectives où l'on va de compromis en compromis avec ses futurs collaborateurs sans se mettre d'accord sur les objectifs de départ et sur les motivations de chacun. Le PP a tendance à plus écouter les autres que soi-même, ce qui peut le pousser à mettre de côté ses motivations et ses valeurs, ôtant de ce fait au projet sa cohérence globale. Le projet de création ou d'installation est détourné de son statut de « moyen » pour atteindre des objectifs, pour devenir une « fin » en soi.

L'enjeu pour l'accompagnement est d'être attentif à ses désirs et à clarifier avec la personne les compromis qu'elle est prête à faire pour son projet. Le risque est que le conseiller lui impose des schémas d'installation qui ne correspondent pas bien à sa demande initiale, et qu'elle se rende compte a posteriori que cela ne lui convenait pas.

- ***Le cheminement « exploratoire »***

Le projet est plus un prétexte à la découverte et à la rencontre qu'un moyen de créer une entreprise. Il est l'occasion de se projeter dans un univers nouveau et d'entretenir un rêve, une passion. Il peut s'agir de PP n'ayant pas les moyens (sociaux, financiers, psychologiques) de se lancer, de jeunes célibataires attendant de « trouver la bonne personne », ou de PP peu intégrés localement cherchant avant tout des personnes en accord avec leurs aspirations et leurs valeurs. Le besoin d'insertion, de contact humain et de plaisir est une donnée première de ces cheminements. Ce n'est qu'une fois que les conditions seront réunies que le projet d'installation pourra éventuellement commencer. En attendant, il s'agit plus d'un projet culturel et existentiel.

L'enjeu pour l'accompagnateur est d'aider le PP à cerner ses objectifs de départ et savoir ce qui l'intéresse de faire. Cela peut permettre d'éviter de pousser le PP vers des démarches lourdes qui auraient plus une portée stratégique que ludique et enrichissante. Persister à vouloir installer cette personne peut mener à l'échec car elle n'est pas prête à cela. On peut toutefois l'encourager à voir ce qui se fait et l'informer des conditions pour créer une activité agri-rurale pour le jour où elle aura les moyens et l'envie de le faire.

LES CHEMINANTS

On a également distingué des types de « cheminants », pour rendre compte de différents rapport au risque, à l'inconnu et par conséquent à l'accompagnement. Ils correspondent à des types de réactions que peuvent avoir les personnes accompagnées. Ces réactions peuvent changer d'un PP à un autre mais aussi pour un même PP qui est susceptible de changer de comportement face à son projet. Comme nous avons vu, tous les PP n'ont pas les mêmes ressources et contraintes initiales. Ici, nous voulons montrer que au-delà des contraintes socioprofessionnelles, les personnalités et les caractères rentrent également en ligne de compte. Encore une fois, cette diversité de comportements d'accompagnés n'est pas infinie. C'est pourquoi nous avons énoncé cinq types de « cheminants » correspondant à des attitudes de PP que nous avons croisées. Pour rendre les choses plus ludiques, nous avons essayé de caractériser ces profils à l'aide d'animaux de fables. Peut-être ces personnages de

fables aideront-ils les PP et les accompagnateurs à prendre du recul sur leur manière de gérer le projet.

On a insisté sur la capacité de ces cheminants à explorer d'autres voies, à passer d'un monde à l'autre, à prendre en compte l'ensemble des dimensions dans leur projet. Chaque animal qui va suivre a une manière différente d'appréhender l'inconnu, d'explorer, d'avancer : en un mot de cheminer. Cette représentation métaphorique des PP peut permettre aux praticiens de prévoir des manières de traiter avec les personnes se rapprochant de ces caractères.

- ***La Fourmi***

C'est en quelque sorte le PP « modèle ». La fourmi se met au courant des différents dispositifs, elle connaît le paysage institutionnel et associatif autour de l'installation, et sait mobiliser les compétences respectives de chacun. Son parcours est cohérent, construit, prévu, et seuls les aléas du foncier ou des contraintes structurelles devraient l'empêcher de monter son entreprise. Son caractère de fourmi est peut-être lié au fait qu'elle a eu l'occasion de côtoyer les différents aspects de l'agriculture actuelle, comme Florian par exemple. Cela peut être aussi le cas de bons gestionnaires habitués à la création d'entreprise, ou encore de pères de familles conscients qu'ils n'ont pas le droit à l'improvisation.

La fourmi a un champ de solution plus large au départ et peut plus facilement anticiper. Le risque peut être de vouloir tout prévoir, alors même que tout n'est pas prévisible, particulièrement dans le cas de projets agri-ruraux.

- **Habilité à s'adapter aux différents types d'accompagnement (conseiller, expert, accompagnateur, animateur) et à en tirer les ressources utiles pour le projet au-delà des oppositions de principes.**

- ***La Cigale***

Elle fait de grands bonds au gré de ses envies, de ses passions et de ses idéaux. Elle n'hésite pas à prendre des risques. Elle est jeune et l'avenir lui ouvre les bras. Son audace fait d'elle une innovante, mais sa prise de risque l'expose à la disette. Elle est peu encline à se faire accompagner : soit par méconnaissance, soit par insouciance. Elle a tendance à se cantonner à ses principes, à ses habitudes, et s'expose de ce fait à des risques qu'une posture plus pragmatique, plus ouverte pourrait permettre d'éviter.

L'enjeu de l'accompagnement est ici la diplomatie et le réseau pour conforter le PP dans ce qu'il sait faire tout en l'ouvrant vers ce qu'il pourrait faire pour que cela soit encore mieux, à savoir : anticiper techniquement et financièrement le projet, rencontrer d'autres PP, s'assurer de ses choix.

- **Tendance à passer d'un dispositif à l'autre sans réelle préparation et parfois de manière conflictuelle.**

- ***Le Poisson***

Il reste toujours dans les mêmes eaux, celles qui lui sont les plus propices. Il est prudent et a du mal à s'aventurer vers les dispositifs/institutions qu'il ne connaît pas. Il a besoin d'être rassuré car il est méfiant. L'accompagnement consiste à le mettre en confiance en lui rappelant les aspects du projet qu'il maîtrise tout en le préparant à s'atteler aux points faibles de son projet, lui parler positivement des interlocuteurs qu'il pourrait rencontrer tout en lui donnant des clés pour ne pas retrouver désarmé face à ces interlocuteurs nouveaux . C'est par exemple un PP qui aura du mal à solliciter la DJA de peur des contrôles et de devoir s'atteler à de la gestion et à de la comptabilité.

L'accompagnateur pourra lui montrer que la comptabilité et la gestion sont des données essentielles pour la cohérence globale du projet et non pas seulement pour obtenir la DJA ; que le parcours de l'aide est aussi un moyen d'apprendre à mener une entreprise agricole ; que le mot « entreprise agricole » n'est pas un gros mot ; qu'un projet innovant est d'autant plus efficace qu'il est durable, c'est-à-dire aussi viable économiquement.

- **Tendance à rester dans les mêmes dispositifs car il n'est pas à l'aise ailleurs et craint l'inconnu.**

- ***Le Papillon***

« Et toi que fais-tu de plus que moi ?

Tu voles mais sais-tu où tu vas ? »

Il papillonne. Il va de dispositif en dispositif au gré des opportunités sans jamais s'y arrêter longuement. Son cheminement est souvent éphémère. Il est curieux mais n'a pas encore la force de s'engager.

L'accompagnement va consister à cerner ses attentes, à l'aider dans ses choix personnels, à lui indiquer des voies à explorer sans lui imposer d'engagement.

- **Il va de dispositif sans s’y arrêter trop longtemps, et c’est ce qui l’intéresse : la beauté du voyage et la beauté des fleurs sur lesquelles il s’arrête.**

- ***La Brebis***

Elle va où on lui conseille d’aller parfois sans s’écouter elle-même. Elle est prudente et a peur de tenter l’aventure toute seule. Elle veut rejoindre les siens, allant jusqu’à oublier ce pour quoi elle s’installe. C’est le cas par exemple des PP en installation collective qui doivent faire des compromis pour concilier les intérêts mutuels. C’est aussi le cas de PP faisant aveuglément confiance aux experts et qui délèguent leurs choix à d’autres. Ils vont choisir une activité de production plus connue, plus sûre, plus facile à mettre en place plutôt que l’activité dont ils avaient initialement envie mais qu’ils ont abandonné faute de références ou de rencontrer des conseillers compétents en la matière.

L’accompagnement consiste dans ces cas là à ré-interroger le PP sur ses valeurs profondes pour voir si son projet correspond à ses motivations initiales. Dans le cas d’une installation collective, cela consiste à effectuer une médiation et à interroger les PP sur leurs intérêts mutuels, leurs sentiments, leurs valeurs : les thèmes qui ne sont pas toujours abordés spontanément par les individus.

- **Tendance à aller vers le monde qu’on lui indique, même si elle n’y est pas à l’aise.**

ETUDES DE CAS

- ***Le cheminement de reprise d’une fourmi...***

Florian a 29 ans, il est célibataire et a démissionné de son ancien travail d’animateur CIVAM dans le Lot-et-Garonne pour s’installer dans les Côtes d’Armor, sur l’exploitation porcine de ses parents. Auparavant, il a étudié dans une école d’ingénieur agricole à Toulouse et a travaillé l’équivalent d’un an dans une filière de nutrition animale. Il dit bien connaître l’agriculture conventionnelle et ne cache pas son opposition envers elle. C’est un lecteur assidu de L’Ecologiste et un sympathisant de la Décroissance. Il se dit toutefois nuancé dans ces propos, car son expérience l’empêche d’avoir une vision manichéenne de la

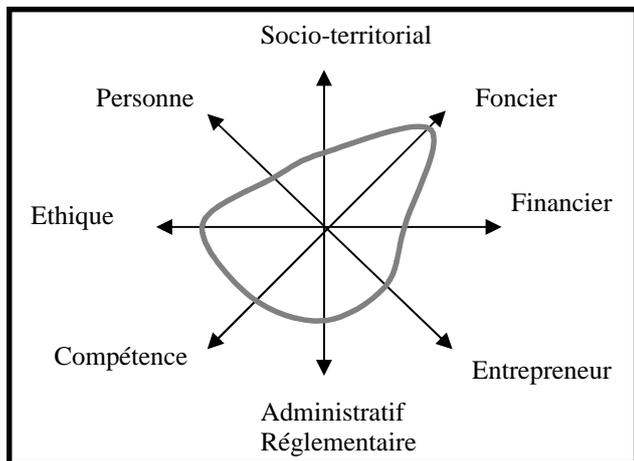
situation agricole en France⁵³. C'est d'ailleurs cette position intermédiaire qui avait amené le CIVAM 47 à l'embaucher. C'est aussi sa connaissance du milieu agricole qui l'invite à être prudent dans la reprise de l'exploitation. Il va solliciter les aides. Il a déjà entamé les démarches auprès de l'ADASEA et de la Chambre pour trouver des stages et s'inscrire à l'EPI. Il a aussi commandé une étude financière à un centre de gestion (il a fait appel à une amie ancienne élève de son école d'ingénieur) pour réévaluer les parts de la EARL de ses parents. Il connaît bien les contraintes administratives et techniques de l'installation.

Il souhaiterait transformer l'exploitation de ses parents - actuellement « sur paille » (une technique consistant à élever les cochons sur de la paille pour diminuer l'impact environnemental des effluents d'élevage) - vers une exploitation entièrement bio. Il envisage aussi de diversifier son exploitation avec des plantations de chanvre (pour l'isolation, le bois, la construction, etc.), qu'il juge utile socialement et rentable du point de vue écologique. Mais connaissant les difficultés de l'élevage et conscient de son manque d'expérience, il souhaite d'abord se faire la main sur ce qui existe déjà. Il ne veut pas tout changer du jour au lendemain, « par respect » envers ses parents. Il ne veut pas non plus prendre le risque de se lancer dans un système qu'il ne maîtrise pas et qui l'obligerait à y passer beaucoup de temps. Pour se forger une expérience, il prend contact avec un GAB qui l'oriente vers des producteurs porcin bio.

Il ne veut pas s'asservir au travail. Il est jeune et souhaite profiter des sorties et des rencontres. Il souhaiterait « travailler pour vivre mieux ». C'est son côté « décroissant ». De plus, il ne connaît pas beaucoup de monde vers chez ses parents, vu qu'il n'y habite plus depuis longtemps. C'est pour cela qu'il a contacté les CIVAM, pour trouver des gens en accord avec ses aspirations, pour retrouver aussi le type de personnes avec qui il a aimé travailler les années précédentes dans le Lot-et-Garonne.

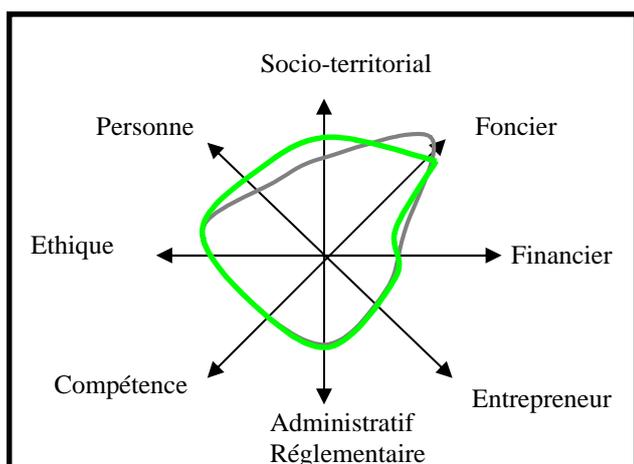
Son projet est donc bien pensé et bien préparé. Il faut dire qu'il part avec tous les avantages : reprise, formation agricole et technique, ouverture sur les mondes de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture alternative, connaissance des problématiques de l'installation de par son expérience d'animateur CIVAM. L'insertion territoriale est son principal défi. En tout, son projet d'installation ne dure pas plus d'un an avant de se concrétiser.

⁵³ « La Conf' veut faire un appel d'air avec des nouveaux PP, pour faire voler en éclat ce corporatisme. Après il faut aussi faire attention aux visions binaires, parce qu'il y a des choses que dit la FNSEA qui ne sont pas tout à fait fausses : à savoir ne pas installer n'importe qui n'importe comment. Parce que si les PP se plantent, c'est aussi la crédibilité des CIVAM qui en pâtie »



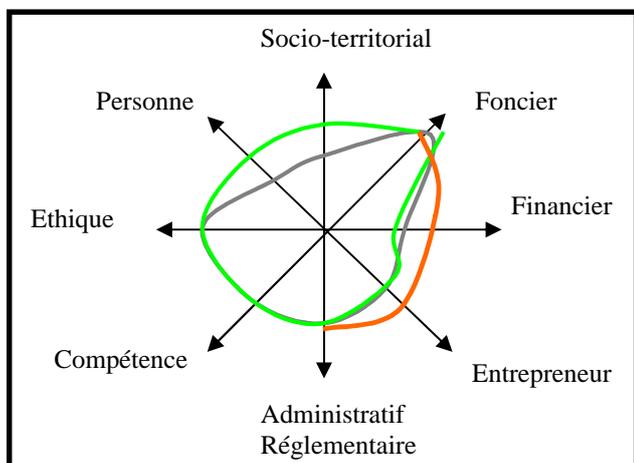
Séquence 1 : Situation initiale

Le foncier est acquis, mais il est devenu étranger dans sa localité. Il appréhende de s'installer seul. Il a des valeurs proches de l'écologie mais souhaite rester pragmatique (ne pas changer le système tout de suite, se tester sur ce qui existe). Il a une bonne formation (capacité agricole) mais manque d'expérience. Il est au courant du dispositif d'aide à l'installation et du contexte institutionnel agricole (il a déjà travaillé dans le domaine du développement agricole).



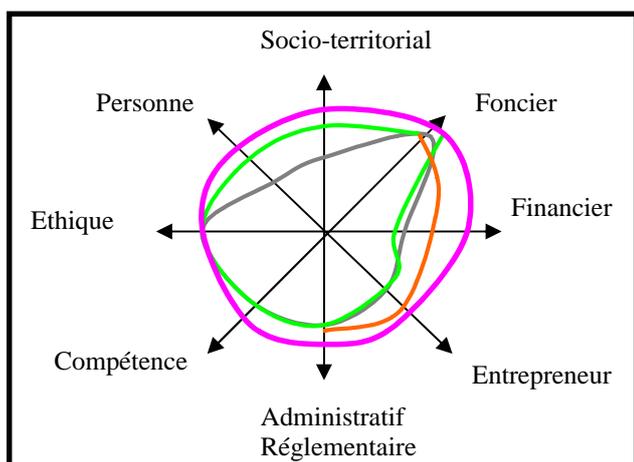
Séquence 2 : « Café installation » CIVAM

Il souhaite s'informer des conditions d'installation dans sa région d'origine qu'il ne connaît plus. Il assiste à un café installation (de potentiels collaborateurs et amis) pour rencontrer d'autres PP et intégrer le réseau CIVAM, plus en phase avec ses valeurs. Il se rassure sur la faisabilité de son projet et fait un premier pas vers l'insertion dans des réseaux locaux.



Séquence 3 : Etude prévisionnelle CER

Il évalue le coût de la reprise avec un centre de gestion spécialisé dans les questions agricoles, réévalue le prix des parts sociales de l'entreprise de ses parents. Il gagne en crédibilité auprès des financeurs (et de ses parents).

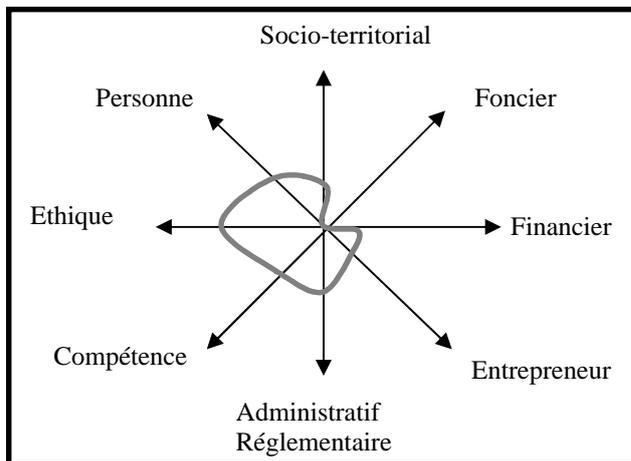


Séquence 4 : Parcours de l'aide ADASEA/Chambre/GAB

Ayant déjà la capacité agricole, il réalise un stage dans une exploitation bio (trouvée par l'intermédiaire du GAB local) près de chez lui qui lui permet de se tester et se mettre dans un rythme de travail agricole. Il applique ses connaissances de gestion d'exploitation avec des conseillers de l'ADASEA et de la Chambre. Il monte le Plan de Développement Economique (PDE) de l'exploitation. Il augmente son capital financier grâce à la DJA et au prêt à taux réduit.

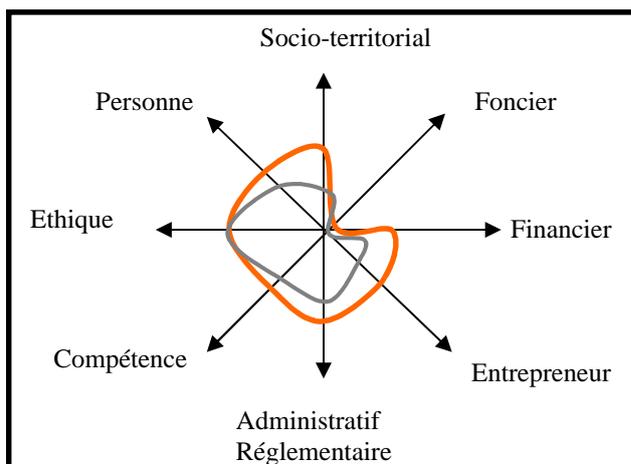
- **Le cheminement de rupture d'une fourmi...**

Laurent a 32 ans, il est marié et a deux enfants. Au départ, ses parents le voyaient devenir médecin. Il avait commencé une première année de médecine mais s'était finalement rabattu sur un cursus d'Histoire, avant de faire des remplacements dans des écoles en tant qu'instituteur. C'est sa femme, elle-même monitrice d'équitation et sensible à l'écologie et au milieu rural, qui l'a encouragé à devenir maraîcher. Il a d'abord travaillé pendant un an et demi en tant qu'ouvrier agricole, pour apprendre le métier. Voyant que cela lui plaisait, il a décidé de s'installer. C'est un collègue maraîcher - lui aussi alternatif mais pragmatique économiquement - qui l'a poussé à demander les aides. C'est avec lui qu'il a appris la prudence, il a appris à devenir fourmi. Il a donc commencé par effectuer le Stage Préalable à l'Installation (SPI) pour voir de quoi il en ressortait, et puis pour avancer en même temps sur les démarches de la DJA. En parallèle, il était bénévole au Salon Ille et Bio de Guichen, organisé par le CIVAM Culture Bio. Cette expérience lui a permis de « rentrer dans le réseau » CIVAM. Par la suite, au cours de son BPREA en maraîchage Bio réalisé (financé grâce à une subvention du CNASEA) au CFPPA du Rheu, il a pu mieux connaître les CIVAM à l'occasion de petits stage chez des administrateurs du réseau, qui étaient un peu ses « parrains ». Tout au long de sa formation, il a eu des contacts réguliers avec les GAB et les CIVAM pour préparer son projet d'installation et trouver du foncier. Au Rheu, il a finalement rencontré Bertrand, qui lui a proposé de s'installer avec lui sur le GAEC familial : Bertrand cultiverait du blé et ferait du pain, Laurent s'occuperait du maraîchage, le tout vendu localement à travers un système de circuits courts (paniers, dépôts) et de vente directe à la ferme. Une fois sa formation terminée, il a terminé le « Parcours du combattant » (le parcours de l'aide) et s'est attelé à l'épreuve du chiffrage et de l'EPI. Son stage 6 mois s'est bien déroulé même si le référent de stage de la Chambre (non spécialisé en maraîchage bio) ne lui paraissant pas assez compétent pour évaluer son travail. Pour l'étude de marché, il a dû trouver lui-même les références. Il s'est servi de documents obtenus à AGROBIO 35 et d'une enquête réalisée par des étudiants en BEP « vente » au sujet de la nourriture bio dans sa localité d'installation, faisant état d'une réelle demande. « C'était pas très rigoureux mais s'est passé : il a fallu le vendre ». Une fois la DJA en poche, il a pu faire les investissements nécessaires et s'est installé, quatre ans après avoir quitté son métier d'instituteur.



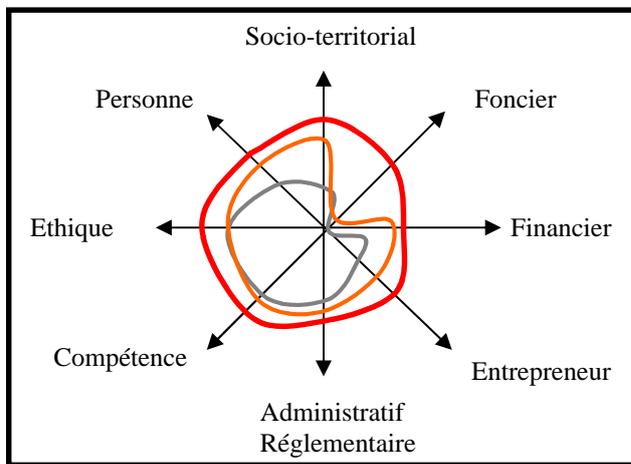
Séquence 1 : Situation Initiale

On part de son expérience de travail en tant qu'ouvrier agricole. Son projet d'installation est assez hypothétique. Il est moyennement compétent, et connaît peu les contraintes d'installation. Il découvre peu à peu le monde agricole. Il a de faibles revenus et n'a pas du tout de foncier.



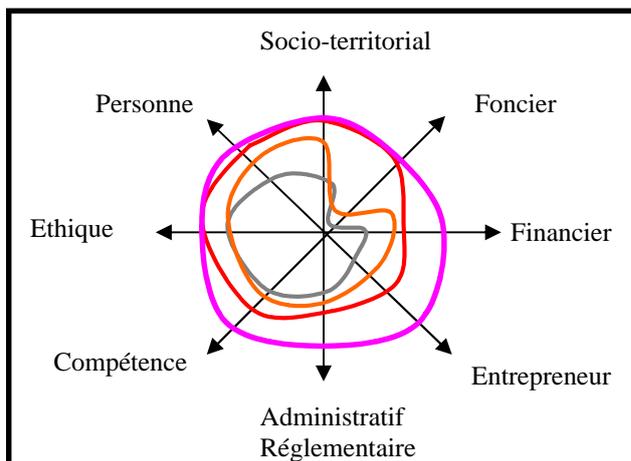
Séquence 2 : le CIVAM Culture Bio

Au cours d'un forum d'associations organisé à Guichen, il « entre » dans le réseau CIVAM. Il rencontre des administrateurs compétents et motivés, ainsi que des PP qui lui indiquent les démarches à suivre. Il trouve des contacts locaux et apprend à se mettre dans une posture d'« entrepreneur » de projet.



Séquence 3 : Formation BPREA BIO

Il suit une formation au cours de laquelle il acquiert des compétences et de l'expérience (on lui propose de réaliser des stages courts chez différents producteurs bio, en vente directe). Des représentants de différentes structures de développement agricole interviennent dans les cours pour parler de l'installation. Il rencontre Laurent, son futur collaborateur, qui lui propose du foncier.



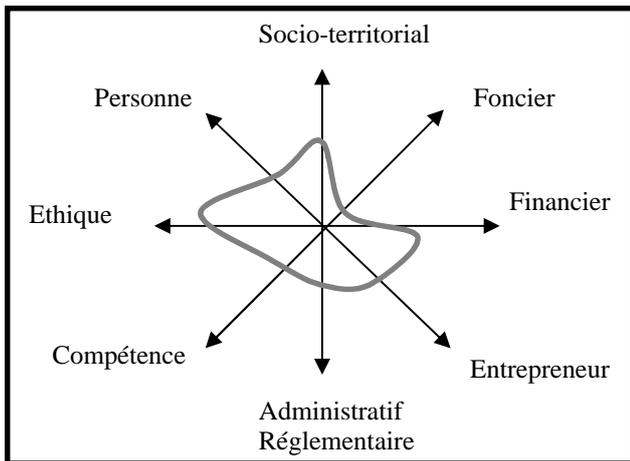
Séquence 4 : Parcours de l'aide

Grâce au stage six mois réalisé dans une exploitation bio, il assoit son expérience. Avec le suivi ADASEA, il développe et met en pratique ses connaissances de gestion. Il monte une étude de marché et obtient la DJA.

- ***Le cheminement de reconversion tardive d'une fourmi***

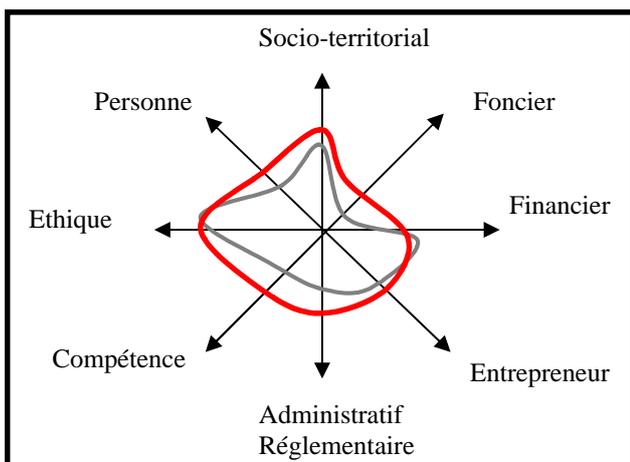
Gérard a 47 ans, marié, quatre enfants. Il s'est lancé dans son projet il y a plus de cinq ans, pour rompre avec sa routine professionnelle et réaliser le rêve qu'il avait délaissé plus jeune, alors qu'il était issu d'une famille de paysans. Il souhaite devenir paysan-boulangier en bio, et avoir une ferme diversifiée et ouverte. Il est initialement formateur. Il s'est mis en disponibilité durant un an pour réaliser une formation BPREA Bio au Rheu. Il a commencé à chercher du foncier durant sa formation mais n'a rien trouvé de concluant. Il a eu plusieurs projets d'installation collective, mais c'était toujours difficile de concilier les intérêts et les contraintes de chacun. Il a continué à se former avec l'association ASPAARI, qui regroupe des PP « alternatifs ». Les CIVAM l'ont surtout aidé dans sa recherche de foncier, qui est le grand défi de son projet. Il s'est finalement porté candidat pour reprendre une exploitation dans le bassin rennais, à travers le dispositif de portage foncier entre la SAFER et le CG. Il est suivi par une conseillère ADASEA qui l'oriente pour construire son projet et anticiper l'installation. Il est toujours en attente d'une délibération...

C'est sa situation familiale, la contrainte du foncier et peut-être sa maturité qui l'obligent à être fourmi. A son âge, il est impératif de prévoir tous les risques et de se montrer organisé et convaincant auprès des cédants et des banquiers...



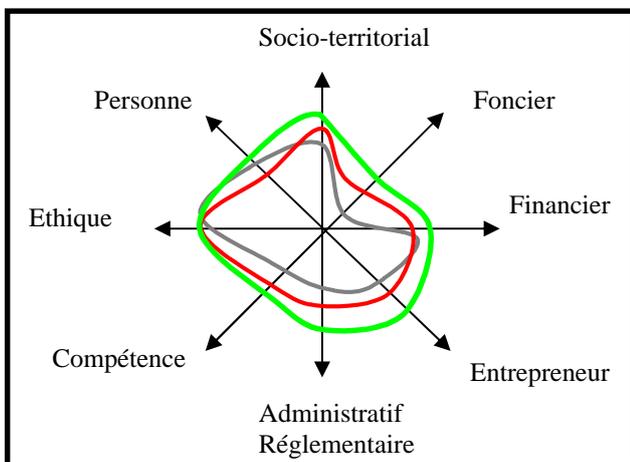
Séquence 1 : Situation initiale

Il a l'idée de quitter son métier pour mettre en œuvre son projet. Il connaît un peu le milieu agricole et a quelques expériences en rapport avec son projet agri-rural. Il n'a pas de foncier et ne sait pas s'il pourra en trouver à proximité de chez lui. Il est par conséquent dans une situation personnelle assez incertaine.



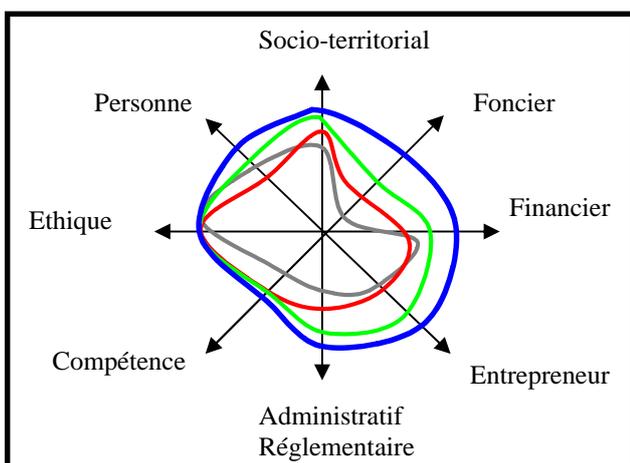
Séquence 2 : BPREA bio

Il acquiert des compétences et des contacts à travers le BPREA. Avec un autre élève, il a un projet d'installation qui ne se concrétise pas. Il apprend à connaître le monde agricole et cerne mieux les enjeux de l'installation. C'est désormais la contrainte foncière qui pose le plus de problème.



Séquence 3 : Suivis et rencontres CIVAM

Il consulte les annonces d'exploitations en vente disponibles aux CIVAM. L'animatrice l'inscrit sur un projet de portage foncier avec le CG. Les Cafés Installation et le suivi individuel lui permettent de prendre confiance en lui, de s'insérer dans un réseau. Il obtient des informations sur les conditions d'installation, travaille sur la formulation et la formalisation de son projet.



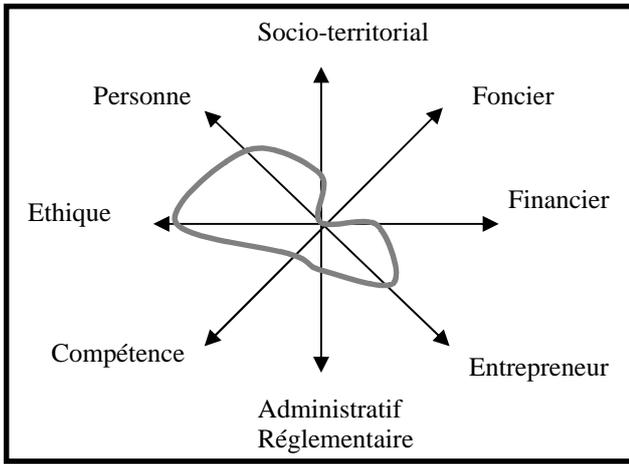
Séquence 4 : Suivi ADASEA

Il s'adresse à l'ADASEA pour acquérir une terre mise en réserve par le Conseil Général. Il doit chiffrer son projet et faire des démarches sur le territoire pour évaluer la demande et les ressources disponibles sur le lieu d'installation prévu. La conseillère l'aide à monter un dossier bien complet. Le dossier sera présenté devant une Commission de la SAFER et aux banques. Il gagne en crédibilité et en assurance sur son projet.

- ***Le cheminement détourné d'une brebis***

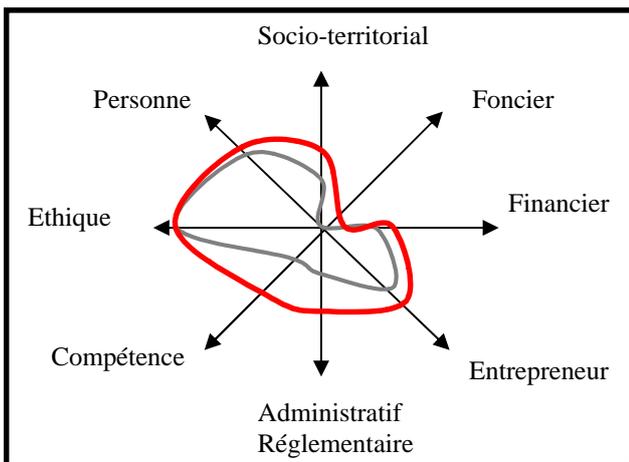
Sabine a 34 ans, mariée, deux enfants. Elle est la femme de Laurent (cheminement de rupture). Elle a fait des études de commerce avant de retourner à sa passion : le cheval. Elle est devenue monitrice d'équitation. Sabine est très critique de la gestion des centres équestres, surtout sur l'aspect humain et environnemental ; et trouve aberrante la manière dont sont traités les chevaux : « ce sont des chevaux hors-sol »⁵⁴. Pour ces raisons, elle souhaite mettre en place une ferme équestre qui replace le cheval dans un cycle naturel, pour une meilleure relation avec l'homme (« Le cheval c'est un miroir. Il a une fonction : il nous renvoie des choses. Il y a la mode de l'écologie, c'est pas un hasard. Le cheval c'est un buvard et il te le renvoie »). Pour pouvoir mener une ferme équestre, elle doit devenir agricultrice (les chevaux doivent être nourris avec les produits de la ferme). Elle souhaite aussi s'installer avec son mari Laurent, c'est la deuxième condition de son projet. Elle suit donc une formation au BPREA en production animale et envisage de se joindre au GAEC de Laurent et Bertrand, en remplacement de la mère bientôt retraitée de Bertrand qui s'occupe de l'élevage laitier avec autre collaborateur. Elle laisse de côté le projet de ferme équestre pour plus tard, quand elle sera mieux implantée dans la région, et compte compléter l'activité d'élevage avec une production de poules pondeuses pour ajouter aux paniers de Laurent et Bertrand. Mais voilà, quelques mois avant l'installation, le collaborateur éleveur annonce qu'il a son compte de trimestres et va lui aussi partir à la retraite. Sabine se retrouve donc seule avec une troupeau de 40 vaches et plus de 200 000 L de quota, ce qui est trop pour elle, étant donné sa situation de mère de famille et l'écart entre son projet initial de ferme équestre et une activité d'élevage (très astreignante : traite deux fois par jour) à temps plein. Démoralisée, elle abandonne le projet d'installation et doit envisager une autre solution et de nouveau rechercher des terres, sans son mari cette fois-ci. Dans ce cas, une meilleure communication entre les collaborateurs et Sabine sur leurs motivations respectives et les compromis qu'ils étaient prêts à concéder aurait peut-être permis d'éviter cette situation embarrassante pour tout le monde.

⁵⁴ « Mais **ces chevaux « hors-sol »** là : ils sont dans des box, ils n'ont pas de vie sociale, ils sont sur du granulés et ils deviennent tarés. Eux aussi. Donc on fait monter les enfants sur des chevaux tarés. Il y a un côté industriel. Ils sont dans des box alors que le cheval est un animal grégaire (contrairement à l'âne, d'ailleurs) qui a besoin de brouter de l'herbe et de mastiquer pour sa digestion et l'usure de ses dents. Là il broute plus et il est plus avec ses congénères. Et il ne peut pas fuir alors que originellement c'est une proie le cheval. C'est pour ça qu'il court aussi vite. Nous on est un de ses prédateurs. (...) Les vaches elles ont des cornes, lui il court vite. C'est un herbivore a besoin de mastiquer une dizaine d'heures par jour, de marcher autant. Il n'y a rien de tout ça. Il a juste des granulés trois fois par jour. Si il est sur copeaux et qu'il a pas de foin, en une heure c'est torché. C'est complètement ahurissant. C'est pas des chevaux qu'ils ont, c'est des mobylettes ! »



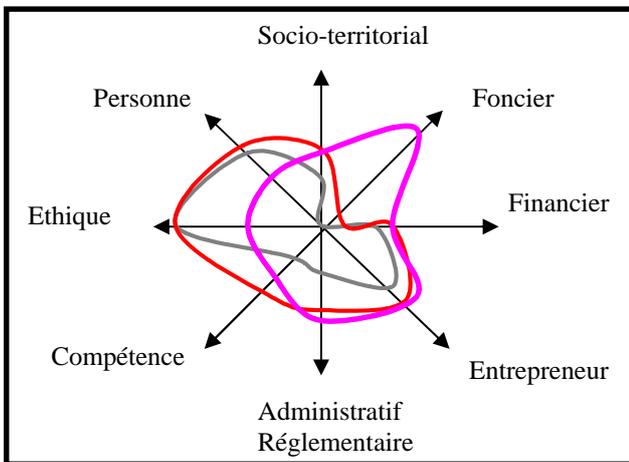
Séquence 1 : Situation initiale

Elle a une forte idée de départ motivée par des valeurs environnementales et humaines. Elle a une expérience de l'activité qu'elle veut entreprendre (ferme équestre) mais connaît mal le milieu agricole. Elle a une expérience de gestion d'entreprise de par son expérience antérieure, ce qui fait d'elle un bon entrepreneur de projet. Elle n'a pas de foncier et ne sait donc pas dans quelle localité elle sera « catapultée ».



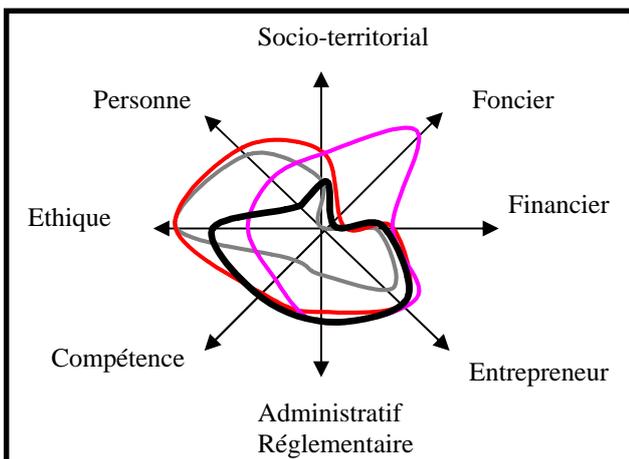
Séquence 2 : Formation BPREA

La formation pour adultes lui permet de gagner en compétence et en crédibilité. Elle découvre le monde agricole et les conditions administratives et réglementaires de l'installation.



Séquence 3 : Projet d'installation collective

Elle reçoit une proposition pour s'installer en GAEC avec d'autres producteurs. Elle hésite car le projet est intéressant mais il implique qu'elle s'occupe d'une activité qui n'est pas en phase avec ses ambitions et pour laquelle elle ne s'estime pas assez compétent (un important élevage laitier, très astreignant). Elle y a investi du temps, de l'effort et de l'espoir.

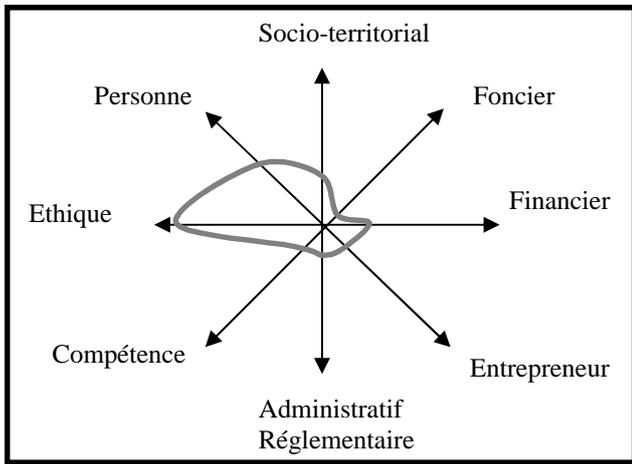


Séquence 4 : Remise en cause de l'installation

Se rendant compte que le projet ne lui correspond pas, elle abandonne. Elle doit reprendre à zéro sa recherche de foncier. Cet aléa représente un coût psychologique important pour elle. Une nouvelle rencontre avec un accompagnateur va lui permettre de « rebondir » sur un autre projet foncier.

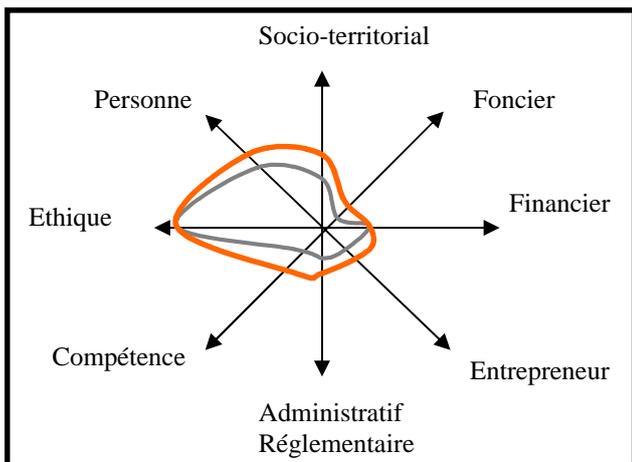
- ***Le cheminement exploratoire d'un papillon***

Marion a 28 ans, célibataire. Elle a un travail en CDD . Elle avait commencé des études de LEA et de Géographie qu'elle n'a pas terminées. Elle a voyagé et travaillé dans le sud de la France entre les emplois de saisonniers et des festivals culturels. Elle s'est découverte une passion pour l'agriculture et l'écologie en rencontrant des « néo-ruraux » en Ariège. Elle souhaite comme eux vivre « l'écologie au quotidien ». C'est aussi cette « volonté de faire » qui l'a poussée à faire des formations courtes en agriculture, en poterie, en crêperie, en herboristerie, etc. Elle a aussi fait un stage en maraîchage bio chez un voisin qui l'a mise en contact avec un collectif de jeunes souhaitant s'installer. Elle envisageait de faire du maraîchage et de l'accueil en habitat mobile. Après avoir discuté plusieurs fois avec eux, contacté les CIVAM pour une recherche de foncier, elle s'est rendue compte qu'elle ne voulait pas s'installer dès maintenant. Elle préfère continuer à acquérir de l'expérience pour savoir ce qu'elle veut faire vraiment.



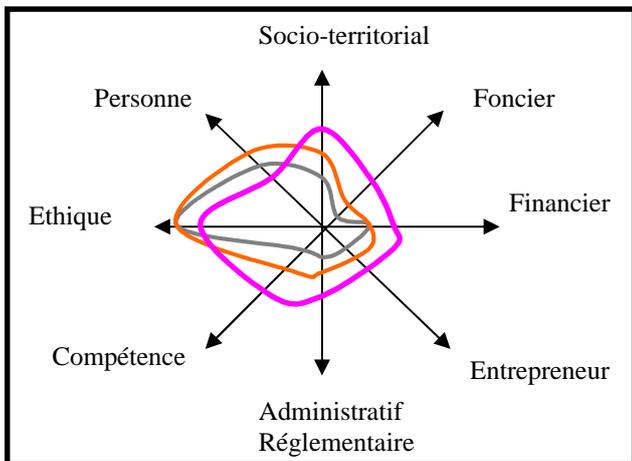
Séquence 1 : Situation initiale

Elle a une idée derrière la tête qu'elle aimerait explorer. Elle recherche une activité en accord avec ses idéaux. Elle veut « vivre l'utopie ».



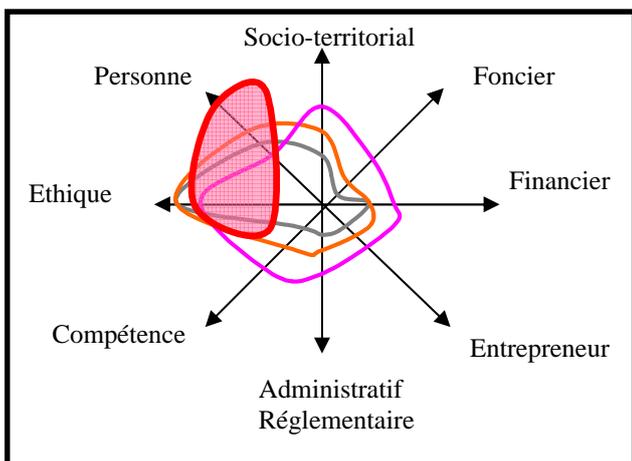
Séquence 2 : Petites formations

Elle va de petite formation en petite formation dans l'espoir de trouver l'activité qui lui convient et pour enrichir son expérience.



Séquence 3 : Projet d'installation

Elle envisage de s'installer mais elle n'est pas sûre de savoir si c'est bien cela qu'elle recherche. Elle trouve une opportunité de foncier mais refuse finalement.



Séquence 4 : Réévaluation du projet

Elle renonce finalement à s'installer et met son projet de côté pour le moment. Le foncier, l'insertion dans des réseaux, être un « entrepreneur », se soucier des conditions administratives... : tout cela ne fait plus parti de ses préoccupations. Elle s'intéresse à d'autres projets et envisage de revenir un jour sur son projet quand elle aura de meilleures opportunités, quand elle aura trouver un compagnon avec qui s'installer. En attendant, elle compte papillonner encore quelques temps...

En résumé : comment répondre à cette diversité ?

Que faire face à cette diversité de profils, de projets, de cheminements de projets et de réactions ? Ce qui est sûr, c'est que cette diversité invite à l'interdisciplinarité, à une multitude de compétences touchant aussi bien aux techniques de productions agri-environnementales, à l'ingénierie de projet, à l'animation de réseau, à la gestion d'entreprise qu'à la psychologie. Doit-on attendre pour autant que tous les accompagnateurs se dotent de toutes ces compétences ? Cela nous semble d'une part peu réaliste (vu l'ampleur des dimensions à explorer), et d'autre part inutile puisque toutes ces compétences sont déjà présentes dans la configuration d'accompagnement. En revanche il serait intéressant de travailler sur la complémentarité et la collaboration entre structures pour trouver des synergies. L'objectif n'est pas que chacun soit compétent en tout mais que chacun ait une idée, aussi infime soit-elle, du travail de ses collaborateurs afin de renvoyer les PP vers les interlocuteurs adaptés en fonction de leurs demandes. Cette ouverture interdisciplinaire doit également permettre aux praticiens de mieux évaluer les besoins des PP. Par exemple, une courte formation à la posture d'accompagnement co-actif nous paraîtrait utile pour tous les accompagnateurs afin de mieux appréhender les enjeux personnels sous-jacents de l'installation. Cela permettrait non pas de « guérir » les PP de leur indécision (ce n'est pas une maladie, l'accompagnateur n'est pas un psychologue), mais déjà d'éviter certains « écarts de langage » de conseillers techniques consistant à opposer à « l'idéalisme naïf » de PP « farfelus » un réalisme techniciste et froid les renvoyant à leur situation d'étranger dans ce milieu agricole inconnu et hostile. Cela permettrait ainsi de les renvoyer avec tact et diplomatie vers des lieux adéquats et des personnes expérimentées (accompagnateurs, formateurs, personnes ressources) avec qui ils pourraient mieux traiter de ces questions intimes et subjectives.

Cette collaboration implique que les *statuts* et prérogatives respectives de chacun soient mieux connues et reconnues (conseiller administratif et de gestion pour les ADASEA, conseiller technico-économique/animateur pour les RAD et les GAB, animateur/accompagnateur co-actif pour les CIVAM, etc.) mais aussi que les *rôles* à adopter en fonction des demandes et des situations des PP soient mieux partagés (par exemple, qu'un conseiller technique soit capable d'aborder ou d'identifier les faiblesses méthodologiques d'un PP pour l'orienter vers un accompagnateur statutairement reconnu pour son expertise en matière de méthodologie de projet). C'est là tout l'enjeu selon nous de la réforme du PPP qui doit pouvoir miser aussi bien sur la spécialisation que sur l'ouverture interdisciplinaire de l'accompagnement.

CONCLUSION GENERALE

Quelles conclusions tirer de ce long cheminement d'analyse ? Plusieurs voies ont été explorées et tracées : tantôt en fourmi, avec la méthode du chercheur, tantôt en papillon, guidé par l'intuition balbutiante de l'apprenti anthropologue cultivant son « imagination sociologique ». L'enquête nous aura mené à travers champs, à croiser du regard, sur les voies rapides des axes routiers, la silhouette inquiétante des *ragosses* émondées du bassin rennais, derniers vestiges d'un bocage ancestral en proie au remembrement. Cheminant dans ses campagnes nouvelles, on aura appris à se départir des fantasmes entourant leur lente et sûre transformation. La deuxième moitié du XX^{ème} siècle aura grandement changé le visage de ces paysages. Après l'exode, la ruée rurale. A l'heure où le pétrole-roi vacille sur son trône, la terre devient une valeur refuge. Les agri-ruraux sont de ceux qui s'arrachent ces lambeaux de terre tant convoités.

Etre paysan ne s'improvise pas, certes, mais cela s'apprend, voire même à contre-courant des institutions en place. D'un côté, on a vu que les dispositifs institutionnels tels qu'ils sont aujourd'hui sont mal adaptés à la nature des projets agri-ruraux et aux profils des personnes qui les portent. Sectorielle dans son organisation, diffusionniste dans son rapport au savoir et en retard sur les références techniques de l'agriculture environnementale, le milieu agricole apparaît en contradiction avec la nature transversale des projets agri-ruraux, la recherche d'autonomie et de cohérence socio-environnementale des individus. De l'autre côté, des associations telles que celles représentées au pôle INPACT de Rennes comblent les vides laissés par les institutions agricoles. Tandis que les GAB et le RAD travaillent à la structuration de nouveaux réseaux professionnels et de circuits économiques territorialisés, les CIVAM consolident les bases des sociétés agri-rurales de demain. Innovants dans leurs techniques de production et dans les méthodes d'accompagnement, ces groupes apportent un soutien réel et varié aux porteurs de projet aussi bien en tant qu'entrepreneurs de projet qu'en tant que personnes.

Même si un début d'ouverture et de collaboration semble s'esquisser entre les « conventionnels » et les « alternatifs », la fracture reste profonde. Elle sépare deux modèles de développement difficilement conciliables. Le premier, diffusionniste, majoritaire, productiviste, puissant, défend une agriculture d'exportation destinée à « nourrir la planète ». Le second, ascendant, populaire, économe et écologique, appui un agriculture localisée et citoyenne destinée à « nourrir les territoires ». Pour ce qui est des modèles d'agriculture, nous

laissons cette question aux agronomes, aux économistes et aux citoyens. En revanche, en matière de transmission des savoirs, les approches diffusionniste (l'expertise) et participative (l'accompagnement co-actif) ne nous paraissent pas contradictoire, bien au contraire. Seule une variété d'accompagnement est apte à répondre à la diversité des situations et des profils des agri-ruraux innovants.

Au cours de ce cheminement, on aura également été témoin de changements autrement plus lourds encore de conséquences, en ce qu'ils semblent au cœur même des sociétés modernes. Il s'agit tout d'abord du refrain obsédant du « projet », un concept devenu omniprésent dans une société obnubilée par le contrôle du temps et inquiète de son avenir. On a vu aussi les significations multiples que pouvait recouvrir ce mot fourre-tout et l'on a appris à les décrypter. Il s'agit ensuite des aspirations nouvelles de ces « aspirants paysans » : prêts à sacrifier une part de leur revenu et la sacro-sainte « Carrière » au profit d'un métier ayant longtemps incarné le bas de l'échelle sociale. Ils témoignent à leur manière d'un grand bouleversement des valeurs et des institutions sociales : le travail, la ville, le salariat, la famille. Ce bouleversement n'est-il pas un signe avant-coureur de l'effritement d'une Modernité vieillissante, entraînant dans sa chute ses trois acolytes nommés Sciences, Technique, Croissance ?

Contre le constat du Vide post-moderne, nous souhaiterions insister sur les recompositions en cours dans les campagnes et ailleurs, sur les voies d'avenir expérimentées par ces nouveaux paysans. Les « champs du possible » sont devant nous, déjà semés par un lot d'agri-ruraux pionniers. A nous désormais de soutenir et d'entretenir leurs cultures en projet.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

ALPHANDERY (Pierre), BITOUN (Pierre) et DUPONT (Yves), 1989, *Les champs du départ : une France rurale sans paysans ?*, Paris : Editions de la Découverte.

BALANDIER (Georges), 1985, *Le détour. Pouvoir et Modernité*, Paris : Fayard.

BEAUD (Stéphane) et WEBER (Florence), 2003, *Guide d'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La Découverte.

BOLTANSKI (Luc) et THEVENOT (Laurent), 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard.

BOLTANSKI (Jean-Luc) et CHIAPELLO (Eve), 1999, *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*, Paris : Gallimard.

BOUTINET (Jean-pierre), 2005, *Anthropologie du projet*, Paris : Quadrige/PUF.

BOYER (Robert), ALLAIRE (Gilles), 1995, *La grande transformation de l'agriculture*, Paris : Editions de l'INRA.

BOURDIEU (Pierre), 2002, *Le bal des célibataires : crise de la société paysanne en Béarn*, Paris : Seuil.

CHAMPAGNE (Patrick), 2002, *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris : Seuil.

CHOSSON (Jean-François), 2003, *Les générations rurales, 1945-2002*, Paris : LGDJ.

CLASTRES (Pierre), 1975, *Chroniques des Indiens Guayaki*, Paris : Plon.

DARRE (Jean-Pierre), 2006, *La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs*, Paris : Gret-Librairie.

DELEAGE (Estelle), 2004, *Paysans, de la parcelle à la planète. Socio-anthropologie du Réseau d'Agriculture Durable*, Paris : Syllepse

GREEN (Nicolas), 1990, *The spectacle of Nature : landscape and bourgeois culture in nineteenth-century France*, Manchester: Manchester University Press.

HERVIEU (Bertrand), VIARD (Jean), 2005, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Paris : Editions de l'aube.

HERVIEU (Bertrand) et HERVIEU-LEGER (Danièle), 2005, *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'Etat »*, Paris : Editions de l'Aube.

JOLLIVET (Marcel), 2001, *Pour une science sociale à travers champs*, Paris : Arguments

KAYSER (Bernard), dir., 1996, *Ils ont choisi la campagne*, Paris : Editions de l'aube.

LATOURE (Bruno), 2003, *Un monde pluriel mais commun. Entretien avec François Ewald*, Paris : Editions de l'Aube.

MAELA (Paul), 2004, *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan.

MENDRAS (Henri), 1992, *La fin des paysans*, Paris : Actes Sud

MITCHELL (Thomas), dir., 2002, *Imperial Landscapes*, Chicago : University of Chicago press.

NACHI (Mohamed), 2006, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris : Armand Colin

OFFERLE (Michel), 1998, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris : LGDJ/Montchrestien.

OLIVIER DE SARDAN (Jean-Pierre), 1995, *Anthropologie et Développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris : Karthala.

POCHON (Michel), 2002, *Les champs du possible. Plaidoyer pour une agriculture durable*, Paris : La Découverte.

SALMONA (Michèle), 1994, *Souffrances et résistances des paysans français*, Paris : L'Harmattan.

Articles :

BOURDIEU (Pierre), « L'illusion biographique », in *Actes de la Recherche en sciences sociales*, mai 1986, pp. 69-72.

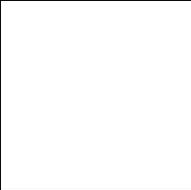
CALLON (Michel), (entretien avec Michel Ferrary), « Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau », *Sociologies pratiques*, 2006/2, n° 13, pp. 37-44.

JEAN (Bruno), « Les territoires ruraux dans la modernité avancée et la recomposition des territoires ruraux », in *Estudos Sociedade Agricultura*, avril 2002, pp. 5-27.

OLIVIER DE SARDAN (Jean-Pierre), « Les trois approches en anthropologie du développement », *Revue Tiers-Monde*, 2002, 168, p. 737-762.

SILLITOE (Paul), "The search for relevance : a brief history of applied anthropology", *History and Anthropology*, March 2006, pp. 1-19.

THEVENOT (Laurent), "Une science de la vie ensemble dans le monde », *Revue du MAUSS*, 2004/2, pp. 115-126.



Rapports :

- JOYEAU (Erwan), 2008, *Mettre en place des actions et des dispositifs d'accompagnement adaptés aux porteurs de projets agri-ruraux innovants*, Cesson-Sévigné : FRCIVAM Bretagne.
- AUBLET (Karen), 2008, *Rapport d'évaluation du dispositif d'accompagnement des porteurs de projet atypique s'installant sans aides de l'Etat*, Alouville-Bellefosse : Les Défis Ruraux.
- Rapport TERRIAM, 2006, *Accompagner des projets agri-ruraux*, Cesson-Sévigné : FRCIVAM.
- Rapport RAPE, LE CLANCHE (Jean-François), 2007, *Analyse et synthèse des 171 entretiens réalisés sur les sites de la recherche action « petites exploitations »*, Paris : DELTA.
- « Pour un Pacte renouvelé de l'installation de jeunes agriculteurs », 2008, Paris : CNJA.
- « Installation agricole. Les spécificités des CIVAM », 2008, FNCIVAM.

Roman :

GIONO (Jean), 1967 (1930), *Regain*, Paris : LGF.

GIONO (Jean), 1974 (1934), *Que ma joie demeure*, Paris : LGF.